TROIS-RIVIÈRES | 98e ANNÉE, N° 223

lenouvelliste.ca

La Nouvelliste

MERCREDI 25 JUILLET 2018

UN ENJEU ÉLECTORAL

Nettoyage du site de l'ancienne Belgo: le maire Michel Angers veut régler le dossier une fois pour toutes PAGE 3



La Mauricie a sa route des brasseurs

PAGE 4

Accident au barrage La Gabelle: le dossier soumis au procureur

PAGE 2



FRANCOEUR

Nouveau ministre, même rhétorique

PAGE 12



UNE TRIFLUVIENNE DANS L'ÉQUIPE DU CIRQUE DU SOLEIL

ÉVELINE CHARLAND AU CŒUR DE LA CRÉATION

PAGE 18

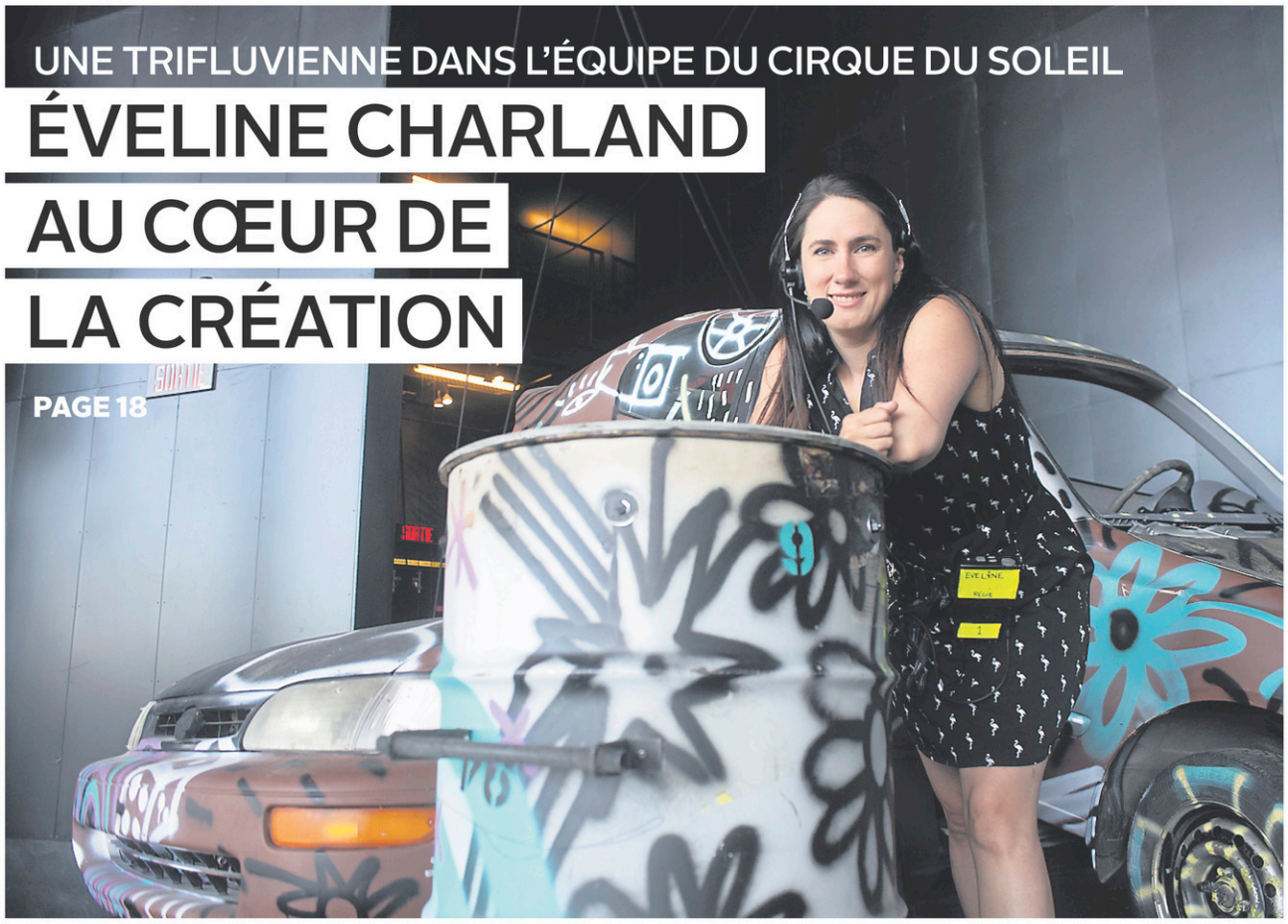


PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Deux fois moins de passagers pour la navette fluviale entre Bécancour et Trois-Rivières

PAGE 5

LES APPARTEMENTS
Le Corbusier
819 379-8513
31/2, 41/2, 51/2
Chauffés, éclairés, frais peints, grands espaces verts.
À proximité du Centre commercial Les Rivières

PISCINE À VAGUES CHAUFFÉE
+ OUVERTE TOUS LES JOURS DE 10H À 18H
+ GLACIÈRES (BOISSON & NOURRITURE) PERMISES SUR LE SITE
À 30 MINUTES DE SHAWI!
Camping Lac et Forêt .com
2691 CHEMIN ST-PIERRE NORD
SAINTE-THÈCLE, QUÉBEC
CAMPINGLACETFORET.COM • 418-289-3871

96¢ + TAXES
Semaine 13536 00001 3
8 Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	23-24
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

Arrêté parce qu'il s'entraînait nu

PLAISTOW, N.H. (AP) — Un homme qui s'était entièrement dénudé avant d'aller dans une salle d'entraînement du New Hampshire a dit aux policiers qu'il croyait se trouver dans une «zone sans jugement», avant de se faire arrêter.

Selon le réseau de télévision local NECN, Eric Stagno a été accusé de gestes indécents, d'obscénité et de trouble à l'ordre public dimanche, après avoir enlevé ses vêtements pour faire ses exercices au centre Planet Fitness, à Plaistow.

L'homme errait dans la salle et a commencé à faire des poses sur un tapis de yoga, selon le récit de la police. Il aurait fait référence au slogan du centre d'entraînement qui est: «Zone sans jugement».

L'homme de 34 ans originaire du Massachusetts a été libéré sous caution. Il doit comparaître pour être formellement accusé le 21 septembre, à la cour de district à Plaistow.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

ACCIDENT AU BARRAGE LA GABELLE

Le dossier soumis au procureur



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca



Le lien interrives La Gabelle est de nouveau accessible aux cyclistes et aux piétons, mais toujours fermé aux automobilistes. — PHOTO: ARCHIVES

NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL — Le conducteur qui est soupçonné d'avoir causé l'accident qui a fait un blessé au barrage La Gabelle à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et incité Hydro-Québec à fermer le lien interrives, pourrait devoir répondre de ses actes devant la justice. En effet, la Sûreté du Québec a terminé son enquête dans ce dossier et confirme avoir soumis le dossier au Directeur des poursuites criminelles et pénales, qui étudie actuellement à savoir si des accusations criminelles seront portées dans ce dossier.

Rappelons que l'accident, qui est survenu le 11 juillet dernier, a causé des blessures à un employé de 64 ans d'Hydro-Québec. Le conducteur fautif n'aurait pas respecté le feu rouge et aurait décidé de poursuivre sa route afin de pouvoir traverser le lien sans devoir attendre la prochaine traversée. Selon la sergente Éloïse Cossette de la Sûreté du Québec, l'automobiliste serait même sorti de la voie pour pouvoir atteindre le lien interrives, et ce, même si le feu de circulation était passé au rouge.

L'employé a été heurté par le véhicule et conduit au centre hospitalier, mais son état s'est nettement amélioré depuis. «Lors de l'accident, le conducteur avait été placé en état d'arrestation pour conduite dangereuse. On lui a lu ses droits. Il a par la suite été relâché. De notre côté, il y a eu enquête et rencontre de témoins, et le dossier est maintenant entre les mains du procureur qui décidera s'il porte ou non des accusations criminelles», indique Éloïse Cossette.

Par ailleurs, le conducteur, un homme de 41 ans de la région, s'exposerait aussi à des amendes en lien avec le code de la sécurité routière, qu'il y ait ou non dépôt d'accusations criminelles.

Rappelons par ailleurs qu'une pétition circule actuellement auprès de citoyens de Notre-Dame-du-Mont-Carmel afin que le lien interrives soit définitivement fermé. Outre l'accident qui est survenu, les signataires dénoncent notamment le comportement téméraire de certains automobilistes et les inconvénients liés au bruit causé par des automobilistes qui circulent rapidement où font crisser leurs pneus.

ACCUSÉ D'AVOIR MIS LE FEU CHEZ SON EX-CONJOINTE

Dany Gallagher devrait plaider coupable

TROIS-RIVIÈRES (PVD) — Dany Gallagher, cet individu de 43 ans accusé d'avoir mis le feu à la résidence de son ex-conjointe dans le secteur Sainte-Marthe en janvier dernier, devrait plaider coupable la semaine prochaine. L'homme, qui devait subir son enquête préliminaire mardi au palais de justice de Trois-Rivières, a fait savoir par le biais de son avocat, Me Alexandre Biron, qu'il renonçait à son enquête préliminaire et qu'il avait l'intention de disposer de ses dossiers la semaine prochaine.

On se souviendra que l'homme est à l'origine de l'opération policière qui a nécessité l'érection d'un périmètre de sécurité sur la rue Laflamme, à la fin du mois de janvier, de même que l'évacuation de plusieurs résidences.

Dany Gallagher était soupçonné d'avoir intentionnellement mis le feu à la résidence de son ex-conjointe, quelques heures plus tôt. Le suspect aurait en effet été vu quittant la résidence de la rue Pierrette dans le secteur Sainte-Marthe, au moment où de la fumée s'échappait du toit. Heureusement, personne ne se trouvait à l'intérieur.

Le suspect avait ensuite été localisé plus tard à son domicile de la rue Laflamme. Les policiers redoutaient la présence d'armes à feu et avaient érigé un périmètre de sécurité. Le suspect s'était finalement rendu.

Gallagher fait face à des accusations d'incendie criminel, de méfait ainsi que de bris de conditions pour avoir consommé de l'alcool alors que cela lui était interdit par la cour.

Mardi, alors que devait s'ouvrir son enquête préliminaire, son avocat a laissé savoir qu'il y renonçait et qu'il avait l'intention de disposer de ses dossiers.

Toutefois, les avocats au dossier ne sont pas parvenus à s'entendre sur une peine à suggérer au juge Simon Ricard, de même que sur l'admission de certains faits. Les deux parties ont donc convenu de reporter le dossier au 2 août, le temps que chacun puisse faire les vérifications nécessaires de son côté et de pouvoir préparer les représentations sur la peine.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

OSTINATO, *nom masculin*

Définition – [Musique] Motif mélodique ou rythmique répété avec obstination. *Le Boléro de Ravel, un ostinato qui ne nous quitte plus.*

Étymologie – De l'italien *ostinato*, 'obstiné'.

Champ lexical – harmonique, instrumental, lyrique, sonore, musical ; orchestre, symphonie, compositeur, mélodie, rythme, crescendo, tempo, pizzicato, basse...



Après le français, l'anglais !

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

NETTOYAGE DU SITE DE L'ANCIENNE USINE BELGO

Angers en fera un enjeu électoral

«Dix ans plus tard, je pense qu'il est temps qu'il se passe quelque chose»



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le maire de Shawinigan, Michel Angers, espère que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques réservera d'aussi bonnes nouvelles pour le nettoyage du site de l'ancienne usine Belgo que pour celui d'Aleris, à Trois-Rivières. À moins de deux mois du début officiel de la campagne électorale provinciale, il veut obtenir un engagement ferme de tous les candidats dans le nouveau comté de Laviolette – Saint-Maurice pour régler ce dossier une fois pour toutes.



Les restes de l'ancienne usine Belgo gâchent l'une des principales portes d'entrée de Shawinigan depuis trop longtemps. Le maire garantit que les candidats du comté de Laviolette - Saint-Maurice lors des prochaines élections provinciales l'entendront parler de cet enjeu. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le 20 avril, le député de Champlain, Pierre-Michel Auger, annonçait en grande pompe que Québec prendrait en charge la réhabilitation du site d'Aleris. La Ville de Trois-Rivières a même pu entreprendre les démarches de modification de zonage dans ce secteur.

Pendant ce temps, le nettoyage de la Belgo stagne. Le propriétaire du site, Recyclage Arctic Beluga, n'a pas rencontré les obligations prévues dans la transaction civile avec la Ville de Shawinigan avant le 31 décembre 2017. Depuis, l'entreprise a fermé ses portes. Ses anciens bureaux administratifs ont d'ailleurs été incendiés par une main criminelle, tôt le 4 juillet. La Sûreté du Québec confirme qu'une enquête a été ouverte.

De son côté, la Ville de Shawinigan a mandaté par résolution de son comité exécutif, le 9 avril, Me Marc Roberge (Bélanger Sauvé) pour «entreprendre toutes procédures judiciaires requises afin de protéger et faire valoir tous les droits de la Ville de Shawinigan sur les terrains appartenant à Recyclage Arctic Béluga ou toute personne morale ou physique détenant un droit de propriété sur le site de l'ancienne usine Belgo.»

ENJEU ÉLECTORAL

Au-delà des démarches judiciaires, M. Angers ne cache pas qu'il recherche le même type d'engagement du gouvernement provincial que celui obtenu par la Ville de Trois-Rivières. Il ne se gênera pas pour le faire savoir au cours des prochaines semaines.

«Le point majeur de la prochaine campagne électorale, ce sera la Belgo», annonce-t-il. «Ce sera ma priorité des priorités. Toutes nos analyses sont faites et sont rendues au ministère. Tout est prêt.»

«Je veux rappeler que la Belgo a fermé avant Aleris», indique M. Angers. En fait, la papeterie de Shawinigan a cessé ses activités en mars 2008, quatre mois avant que la direction américaine du transformateur d'aluminium mette brutalement fin à l'exploitation de l'usine de la rue Saint-Laurent.

«Au-delà du nettoyage de la Belgo, il y a un mur, sur le bord de la route, qui a été grugé en raison des infrastructures qui ont été défaites», explique M. Angers. «Je considère qu'il y a un risque. Il y a urgence à agir. Ce n'est pas quand ça va tomber que ce sera le temps.»

«Je répète que ce n'est pas aux citoyens de Shawinigan à payer pour un projet comme celui-là. Ça n'a pas été acheté par la Ville. Ce n'est pas notre faute si c'est dans cet état.»

Le maire de Shawinigan reconnaît que Recyclage Arctic Béluga n'a pas pris ses responsabilités. Il faudra toutefois aller au-delà de cette évidence, car pour le moment, le dépotoir à ciel ouvert à l'une des principales entrées de la ville semble figé dans le temps.

«Le gouvernement a aussi une responsabilité là-dedans», fait-il remarquer. «Il doit faire les travaux et aller chercher l'argent auprès de l'entrepreneur. Je répète que ce n'est pas aux citoyens de Shawinigan à payer pour un projet comme celui-là. Ça n'a pas été acheté par la Ville. Ce n'est pas notre faute si c'est dans cet état. Il y a un nombre incalculable d'infractions qui ont été faites. Les propriétaires n'ont jamais voulu rien savoir. C'est maintenant entre les mains du gouvernement. Dix ans plus tard, je pense qu'il est temps qu'il se passe quelque chose.»

D'ailleurs, le maire se demande comment réagirait Québec si la Société de développement de Shawinigan réservait un pareil fiasco sur les terrains d'une autre ancienne papeterie qu'elle possède, ceux de l'ex-Laurentide dans le secteur Grand-Mère.

À LIRE EN PAGE 7
Aleris: des appels d'offres simultanés

«Les lois sont mal faites», déplore le maire. «Imaginez-vous si la Ville de Shawinigan avait démoli l'usine, ramassé le métal et foutu le camp à Grand-Mère! Je serais probablement en prison. Mais une entreprise privée le fait et il ne se passe rien. Il y a des responsabilités gouvernementales là-dedans. J'y tiens et je vais insister beaucoup. Que ce soit un parti ou l'autre, je féliciterai la personne qui fera l'annonce, au nom des citoyens de Shawinigan.»

Du côté du MDDELCC, Julien Marcotte, attaché de presse de la ministre Isabelle Melançon, précise qu'une inspection de conformité a été réalisée sur le site pas plus tard que le 22 juin. Cet exercice visait à «établir un portrait complet et à jour de la situation environnementale.»

Difficile d'avancer si le gouvernement prendra finalement en charge cette propriété, comme il l'a annoncé pour Aleris au printemps. Pour le moment, l'avenue des tribunaux semble privilégiée.

«Le dossier est présentement en traitement à la direction des enquêtes pénales», émet M. Marcotte. «Considérant les démarches judiciaires en cours, le MDDELCC ne commentera pas davantage pour ne pas nuire aux procédures. Le MDDELCC n'exclut pas d'entreprendre d'autres recours légaux ou administratifs pour assurer un retour à la conformité environnementale du site de l'ancienne usine Belgo.»

LA ROUTE DES BRASSEURS

À la découverte de la bière de la Mauricie

SARAH LACHANCE
sarah.lachance@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Regroupement des microbrasseries de la Mauricie (RMM) a annoncé mardi la mise en place de son parcours brassicole, La route des brasseurs. Le parcours sera composé de douze microbrasseries de la région.

Le député de Trois-Rivières, Monsieur Jean-Denis Girard, a également annoncé dans le cadre du lancement, au nom de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, une aide financière de 80 000 $.

La route des brasseurs fonctionnera avec un passeport imprimé, qui sera bientôt disponible dans les microbrasseries participantes. Chaque visite d'une microbrasserie permettra d'amasser des points pour au final se mériter des cadeaux, comme des verres ou des t-shirts.

Plusieurs rabais sont également prévus pour les participants de la route, que ce soit la pinte au prix du verre ou un pourcentage de rabais sur la palette de dégustation.

Les conducteurs désignés ne seront pas mis de côté avec une offre diversifiée de boissons sans alcool.



La Route des brasseurs mettra en valeur douze microbrasseries de la région. L'occasion idéale pour y découvrir les richesses du terroir mauricien. De gauche à droite: Alex Dorval, président du regroupement des microbrasseries de la Mauricie, Marie-Josée Savard, coordonnatrice marketing et développement agrotourisme chez Tourisme Mauricie et Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières. — PHOTO ISABELLE LÉVESQUE

Les microbrasseries participantes ont été sélectionnées selon quatre critères: l'indépendance, avoir un espace de dégustation, brasser sur place et être située en Mauricie ou tout près de ses limites territoriales.

On remarquera que Le Trou du diable de Shawinigan, vendue récemment à Molson Coors, ne fait partie du trajet.

De La Tuque à Bécancour en passant par Saint-Casimir, les visiteurs pourront être «initiés aux différentes microbrasseries de la région», comme le mentionne Jean-Denis Girard. Le député de Trois-Rivières estime que ce nouvel attrait permettra d'attirer les touristes des quatre coins du Québec en région.

FAIRE VALOIR LE TERROIR MAURICIEN

Le parcours permettra notamment de satisfaire les épicuriens amateurs de malt et de houblon.

«Le tourisme gourmand est un secteur qui est en ébullition», précise Marie-Josée Savard, coordonnatrice marketing et développement agrotourisme chez Tourisme Mauricie.

La route des brasseurs mettra en valeur non seulement les bières des microbrasseries de la Route, mais également l'expertise et le savoir-faire des maîtres brasseurs.

«Notre regroupement vise à ancrer nos bières dans le terroir pour que les gens vivent une expérience typiquement mauricienne», souligne Alex Dorval, président du RMM.

INVESTISSEMENT DE PLUS DE 550 000 $

Construction d'un boulodrome à Louiseville

JUDY-ANN DÉSALLIERS
jdesalliers@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Plus d'un demi-million de dollars seront investis dans la construction d'un boulodrome à Louiseville. Le but premier est d'encourager la population à bouger de façon régulière et d'assurer la pérennité et la qualité des installations.

Le député de Maskinongé et adjoint parlementaire du premier ministre pour les régions, Marc H. Plante, en a fait l'annonce mardi au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx.

Dans l'ensemble de la province, plus de 200 projets de construction, d'aménagement et de mise aux normes d'installations sportives et récréatives se concrétiseront grâce à un investissement de plus de 158 millions de dollars.

Ces projets ont été analysés selon les règles et les normes du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase quatre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. C'est la Ville qui a demandé à profiter du programme pour reconstruire les terrains

Le boulodrome sera situé sur l'ancien site du club de pétanque de Louiseville, qui a été détruit en raison du mauvais état de sa structure il y a deux ans.

«Le gouvernement s'est engagé à ce que les régions puissent profiter d'installations sportives et récréatives de qualité et accessibles pour tous les âges. La construction du boulodrome est un projet fort attendu par l'ensemble de la communauté et grâce à cette aide financière, les citoyens de Louiseville et de tout le comté pourront bénéficier de ce lieu de rassemblement sportif unique, et ce, hiver comme été», affirme Marc H. Plante, député de Maskinongé.



Un boulodrome sera construit à Louiseville, au plus grand bonheur des joueurs de pétanque. C'est le député de Maskinongé Marc H. Plante qui en a fait l'annonce, en compagnie d'Alain Charette, président du Club de Pétanque de Louiseville et du maire de Louiseville, Yvon Deshaies. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

«C'est un projet qui vient répondre à de nombreux besoins, des personnes de partout dans la MRC de Maskinongé qui viennent jouer ici. Ça contribue à maintenir les gens actifs et ça aide à contrer l'isolement. C'est un beau projet et je suis très heureux que les citoyens puissent en bénéficier», ajoute-t-il.

«Notre gouvernement n'hésite pas à mettre en œuvre diverses actions, depuis plusieurs années déjà, pour donner à chacun le goût de bouger dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Les investissements que nous faisons dans les infrastructures sportives et récréatives sont une démonstration concrète de l'importance que nous accordons au bien-être et à la qualité de vie des familles et de la population», soutient Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

«Notre député provincial a travaillé très fort afin d'en arriver à ce résultat qui permettra à la Ville de se doter prochainement d'une infrastructure de loisirs qui saura plaire à tous les joueurs de pétanque d'ici et de l'extérieur», explique Yvon Deshaies, maire de Louiseville.

NAVETTE FLUVIALE ENTRE BÉCANCOUR ET TROIS-RIVIÈRES

Deux fois moins de passagers

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Depuis le début de la saison, deux fois moins de passagers sont montés à bord de la navette fluviale entre Bécancour et Trois-Rivières durant les fins de semaine d'opération. Et même que l'ajout de traversées les samedis soirs, pourtant réclamé, n'a donné aucun résultat.



Deux fois moins de passagers sont montés à bord de la navette fluviale entre Bécancour et Trois-Rivières durant les fins de semaine d'opération depuis le début de la belle saison. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

«Il ne faut pas se le cacher, il y a eu une diminution de 51 % par rapport à l'an passé. Et l'an prochain, nous allons probablement abandonner les croisières du samedi soir qui n'ont pas eu l'effet escompté», a commenté le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois.

Après quatre week-ends, la navette fluviale a reçu à son bord 794 personnes contre 1632 à pareille date l'année dernière. Or, le premier magistrat attribue cette baisse significative à plusieurs facteurs.

«Il y a une canicule assez exceptionnelle cette année et certains événements majeurs qui avaient lieu l'an passé ne sont pas de retour comme le Rendez-vous des grands voiliers et le Southside Musique Festival», a-t-il fait valoir. Par exemple, dans le cas du week-end des grands voiliers, la navette fluviale avait transporté un total de 578 passagers contre seulement 239 pour la fin de semaine correspondante cette année. Et dans le second cas, l'écart comparatif est de 726 passagers en deux jours contre 197 pour les 21 et 22 juillet 2018.

Et à cela s'ajoute «un certain ralentissement touristique observé en région, sur les deux rives», soutient le maire Dubois. Malgré les chiffres plutôt décevants jusqu'à présent, il s'attend à ce que le service soit maintenu à l'été 2019, même si la décision finale reviendra aux deux villes, comme à chaque année, après un bilan de saison.

«D'autres événements vont venir rebalancer durant le mois d'août. Il va avoir certainement un petit déficit cette année par rapport à l'an passé», admet-il.

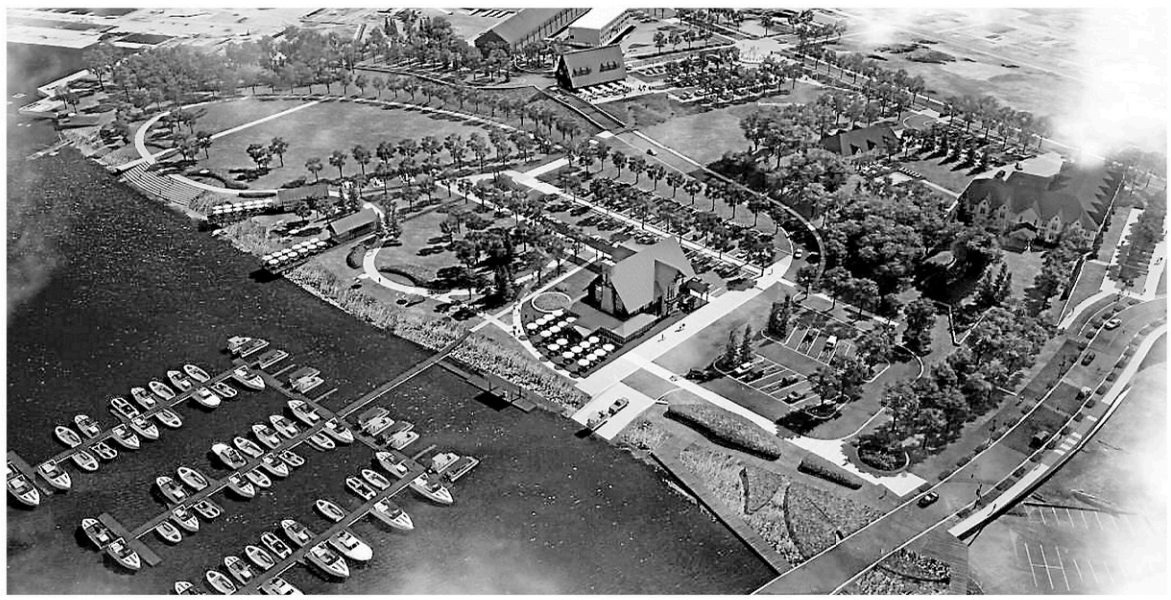
Par ailleurs, si pas moins de 104 cyclistes ont exploré Bécancour à vélo par la navette fluviale depuis le 30 juin dernier, l'autobus touristique, qui sera bientôt remplacé par un trolley, maintient la cadence avec un total de 246 passagers contre 255 à pareille date en 2017.

Et le maire Dubois n'est pas peu fier de voir différentes activités être mises de l'avant sur son territoire pour promouvoir les saines habitudes de vie, telles que le Festival du sport de Bécancour, la Tournée des clochers, avec son millier de participants, le Défi du parc de la rivière Gentilly et, en octobre prochain, la Grande marche Pierre Lavoie.

PROJET DE MARINA DU SECTEUR GRAND-MÈRE

Une économie de 500 000 $

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca



Le projet de marina du secteur Grand-Mère, sur le site de l'ancienne papeterie Laurentide, coûtera moins cher que prévu.

SHAWINIGAN — Annoncé l'été dernier, le projet de marina du secteur Grand-Mère, sur le site de l'ancienne papeterie Laurentide, coûtera moins cher que prévu alors qu'un contrat vient d'être octroyé à l'entreprise Deric Construction, au coût de 9,8 millions $, alors que la Ville avait budgété un montant de 10,3 millions de dollars, des sommes qui excluent les taxes.

«Les deux tiers sont payés par le gouvernement. Quand il nous en reste un tiers et que c'est 500 000 dollars de moins, c'est de bon augure pour le restant», a commenté le maire de Shawinigan, Michel Angers.

D'ailleurs, dit-il, «c'est la raison pour laquelle on est parti tôt en appel de soumissions». «Ça va commencer au printemps prochain. Les contracteurs aiguisent souvent leur crayon de façon un peu plus importante quand ils prévoient déjà du travail pour l'année prochaine. On vise mai-juin 2019 pour être opérationnel», précise le premier magistrat.

Cette marge de manœuvre devrait même permettre de bonifier le projet. «On est en train de regarder pour une tour d'observation et de réfléchir à des affaires qui peuvent risquer d'être intéressantes pour vraiment pas cher», ajoute M. Angers.

Si le dossier de la marina du secteur Grand-Mère avait été estimé au départ à 13,8 millions $ c'est qu'il reste des aménagements à faire pour combler la différence avec la soumission retenue.

Rappelons que le complexe récréotouristique doit se développer sur deux plateaux, bordés par l'avenue Chahoon, l'avenue de Grand-Mère et la rivière. La phase initiale comprendra 99 quais, qui pourront accueillir des bateaux de plaisance de 20 à 35 pieds. Ce nombre d'espaces est retenu simplement pour éviter un Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nécessaire pour les projets de 100 quais et plus. Étant donné que le pont de Grand-Mère ne permet pas le passage de voiliers, ces derniers devront amarrer en amont, à une marina privée qui compte déjà 70 emplacements. Une entente est déjà prévue pour aménager un lien piétonnier entre les deux sites.

Des services d'essence, d'eau, d'électricité, de vidange septique, de buanderie, de toilettes et douches, de glace, d'Internet, d'entreposage, de restaurant-bar et de location d'équipement sont prévus à la capitainerie. Le site pourra également accueillir les motoneigistes en hiver, un parc pour enfants et une promenade. La rampe de mise à l'eau demeurera gratuite pour les Shawiniganais.

Au palier supérieur, le poste de garde deviendra un pavillon d'accueil avec un café-terrasse et une exposition permanente portant sur l'industrie et la rivière Saint-Maurice.

Des discussions sont déjà amorcées pour l'implantation d'une auberge tout près de la Maison de la culture Francis-Brisson, de sorte qu'à terme, d'autres programmes gouvernementaux pourraient être sollicités pour atteindre des investissements totaux de 17 millions $.

Québec et Ottawa avancent chacun 4,6 millions $, par l'entremise du Nouveau fonds Chantiers Canada-Québec, volet Infrastructures provinciales – territoriales – Fonds des petites collectivités.

Les Vélos musicaux hors service

Des actes de vandalisme forcent Culture Trois-Rivières à procéder à des réparations

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La station de Vélos musicaux, récemment inaugurée au parc Pie-XII par Culture Trois-Rivières, est actuellement hors d'usage. Des actes de vandalisme commis par des individus sur cet équipement ont forcé l'organisme à mettre la station hors service pour une certaine période de temps, le temps d'y apporter les réparations nécessaires.



La station de Vélos musicaux est temporairement hors d'usage, le temps d'effectuer des réparations à la suite d'actes de vandalisme. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Un événement que déplore grandement Culture Trois-Rivières, qui rappelle que cette station permanente de Vélos musicaux est unique à l'extérieur de Montréal, et a été pensée pour favoriser les rencontres, encourager les saines habitudes de vie tout en diffusant l'art de façon ludique et participative. La Ville et Culture Trois-Rivières ont d'ailleurs investi près de 35 000 $ dans cette installation.

Or, la station a été vandalisée à quelques reprises, explique la directrice générale de Culture Trois-Rivières Nancy Kukovica.

«Dernièrement, c'est un vélo complet qui a été brisé. Comme les quatre vélos fonctionnent en circuit, nous n'avons pas eu le choix de mettre la station hors d'usage temporairement, le temps de pouvoir le réparer. Nous espérons qu'il s'agit d'un événement isolé et que les gens prendront conscience de l'importance de maintenir ces équipements en bon état pour que les citoyens puissent s'approprier l'infrastructure. C'est une chance que nous avons de disposer d'un tel équipement ici, à Trois-Rivières», explique Mme Kukovica, qui espère ainsi lancer un message de sensibilisation.

D'ailleurs, Culture Trois-Rivières invite la population à dénoncer à la Sécurité publique de Trois-Rivières les actes de vandalisme lorsqu'ils sont constatés.

POLICIER MORDU PAR UN BERGER ALLEMAND

Un chien abattu à Cowansville

KARINE BLANCHARD
La Voix de l'est

COWANSVILLE — Des policiers de la Sûreté du Québec qui intervenaient pour un feu à ciel ouvert ont abattu un berger allemand après que la bête eut attaqué un agent en le mordant gravement, lundi soir, à Cowansville.

Les événements se sont produits dans le secteur des rues Albert et Dieppe, vers 22 h 15. Les patrouilleurs se sont rendus dans la cour arrière d'un immeuble locatif. Ils ont aussitôt remarqué la présence d'un homme de 37 ans qui faisait l'objet de mandats d'arrestation en matière de stupéfiants, explique la sergente Aurélie Guindon, porte-parole de la SQ en Estrie.



Un policier de la Sûreté du Québec qui intervenait sur le terrain situé derrière un immeuble de la rue Albert a été mordu par le chien d'un individu qui faisait l'objet de plusieurs mandats d'arrestation. — PHOTO ALAIN DION

MORDU AU BRAS

Pendant que les policiers intervenaient, le chien s'en est pris à l'un d'eux et l'a mordu au bras. Au même moment, le suspect a pris la fuite à pied dans un bois près de la rivière. D'autres agents sont arrivés sur les lieux. «L'animal a été abattu puisqu'il présentait des signes d'agressivité envers eux», explique la sergente Guindon.

Le policier a été traité par les paramédics qui l'ont ensuite transporté à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville.

Un ratissage a été effectué par des policiers et un maître-chien afin de localiser l'individu en fuite, mais en vain. Le suspect était toujours recherché mardi. La SQ n'était pas en mesure de confirmer si le suspect avait ordonné à son chien de mordre le policier. Si tel est le cas, le suspect pourrait être accusé d'agression armée.

Le directeur de la SPA des Cantons, Carl Girard, a été appelé à intervenir à la suite de la morsure du chien. Il a toutefois été tenu en retrait en raison de la dangerosité de l'intervention. «Quand l'animal a été abattu, il faisait noir. C'était dans un milieu boisé. Ce n'était pas évident pour les policiers», dit-il. Le chien et son maître étaient connus de l'organisme. À plusieurs occasions, des citoyens ont signalé que l'animal errait. «On savait qu'il était peureux, agressif, ce qui le rend un peu plus imprévisible, décrit-il. C'est un chien territorial.»

Carl Girard indique qu'il n'avait pas vu l'animal depuis plus d'un an. «Ce n'est pas un chien qu'on voit sur une base régulière, précise-t-il. On avait eu une plainte pour un chien errant dans le secteur, mais on ne l'a pas capturé, donc on ne pouvait pas certifier hors de tout doute que c'était lui.»

SYLVAIN GIRARD ÉTAIT DÉSORGANISÉ

Il braque un fusil au visage des policiers

STÉPHANE BÉGIN
Le Quotidien

Complètement désorganisé et craignant pour sa sécurité, Sylvain Girard a fait face aux policiers de la Sûreté du Québec en leur braquant une arme à feu en plein visage.

L'individu d'une cinquantaine d'années ne semblait pas aller très bien lundi. Durant une bonne partie de la journée, il a communiqué avec les services d'urgence du 911 à une douzaine de reprises, sans avoir de raisons particulières de les appeler.

À la fin, les policiers se sont rendus à son domicile afin de voir ce qui pouvait se passer avec l'homme qui vit à Lamarche.

À l'arrivée des patrouilleurs, Girard aurait été apeuré et a cru que des gens venaient à son domicile pour s'en prendre à lui.

Il a paniqué. Il s'est senti menacé. Possédant des armes à feu, le client de Me Charles Cantin a sorti quelques armes et a ouvert la porte en pointant une en direction des policiers.

Ceux-ci ont procédé à son arrestation. Il a comparu mardi matin devant le juge Jean-Paul Aubin, de la Cour du Québec. Me Jean-Sébastien Lebel, de la Couronne, s'est objecté à la remise en liberté de l'individu, connu des milieux judiciaires.

Son enquête de remise en liberté se tiendra le vendredi 27 juillet au Palais de justice de Chicoutimi.

CARACTÉRISATION ET DÉCONTAMINATION DU SITE ALERIS

Des appels d'offres simultanés

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le député de Champlain, Pierre Michel Auger, avait une mauvaise nouvelle, mais aussi une bonne à annoncer mardi dans le dossier Aleris. Si l'appel d'offres pour mener une nouvelle étude de caractérisation n'est toujours pas lancé alors qu'il devait l'être en mai dernier, voilà que l'appel d'offres pour la décontamination du site sera mis de l'avant simultanément, et ce, au cours des prochaines semaines. Initialement, cette étape devait suivre celle de la caractérisation.



L'appel d'offres pour la décontamination du site d'Aleris sera mis de l'avant au cours de prochaines semaines.— PHOTO: SYLVAIN MAYER

On se rappelle que dix ans après la fermeture de l'usine, et après avoir multiplié les démarches pour que les anciens propriétaires et propriétaires actuels du site décontaminent les lieux, le gouvernement du Québec a décidé de prendre en charge la réhabilitation du site, et ce, peu importe le montant de la facture finale.

«Cela n'empêche en rien le gouvernement de continuer les procédures légales afin de refiler la facture finale aux anciens et actuels propriétaires», tient à préciser le député Auger.

On se souviendra qu'à la suite de la fermeture d'Aleris en 2008 et de la faillite de l'entreprise en 2009, le site avait été repris par l'Américain Tim Martinez, qui avait conclu une entente avec le démolisseur Recyclage Arctic Béluga. Une relation d'affaire qui avait tourné au vinaigre et qui s'était rapidement transportée devant les tribunaux.

Pendant ce temps, Québec avait repris le contrôle du site afin d'en assurer la sécurité. Le ministère de l'Environnement avait notamment procédé à l'élimination de matières dangereuses, à la décontamination des bâtiments et à une première étude de caractérisation. Le ministère faisait également fonctionner un réseau de pièges hydrauliques afin de faire le suivi de la migration des hydrocarbures et ainsi protéger la nappe phréatique d'une possible contamination.

En 2017, le gouvernement libéral sommait par la voie d'une ordonnance l'actuel propriétaire ainsi que les anciens propriétaires, Gestion Alcoa Canada, de fournir un plan de réhabilitation du site. Tim Martinez et sa compagnie, Corporation de développement TR, n'ont jamais fourni les documents demandés. Quant au plan déposé par Gestion Alcoa Canada, il a été jugé insatisfaisant.

En mai dernier, la Ville de Trois-Rivières allait de l'avant avec le changement de zonage du terrain, qui passait d'usage industriel à résidentiel, en vue d'un futur développement domiciliaire qui pourrait y naître dans quelques années.

Vrai ou faux :
l'irritation causée par l'herbe à la puce est contagieuse.

L'irritation causée par l'herbe à la puce n'est pas contagieuse. Seul un contact direct avec la sève de l'herbe à la puce peut provoquer une inflammation de la peau. Il suffit d'être en contact avec la sève, présente sur toutes les parties de la plante, pour déclencher une inflammation de la peau causant des démangeaisons.

Pharmacie France Vallée, Cynthia Vallée-Dupont et Malorie Lambert inc.



Proximed
POLYCLINIQUE DU CAP
700, boul. Thibeau, local 120, Trois-Rivières
819 372-3010



Les dentistes menacent de se retirer du régime public à défaut d'un déblocage

MONTRÉAL — Les dentistes menacent de se retirer du régime public à la fin du mois d'août si le premier ministre Philippe Couillard ne s'interpose pas entre eux et son ministre de la santé, Gaétan Barrette, dans les négociations du renouvellement de leur entente.

Le président de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ), le docteur Serge Langlois, s'est montré exaspéré par les coups de gueule du ministre Barrette, qu'il accuse de faire de la désinformation et de la provocation en marge des négociations. «On ne souhaite pas que cette négociation se fasse par la répression, les menaces, l'intimidation, comme vous avez entendu avec M. Barrette», a-t-il laissé tomber, mardi, en conférence de presse à Montréal.

L'entente actuelle, échue depuis avril 2015, prévoit que les soins dentaires des enfants de moins de 10 ans et des prestataires d'aide sociale soient couverts par l'État. Un retrait massif des dentistes priverait ainsi quelque 620 000 personnes de soins dentaires gratuits, sauf dans les situations d'urgence.

L'Association soutient avoir fait sa part de compromis et reproche au ministre de vouloir imposer une baisse de rémunération à ses membres, dont le revenu moyen se situe autour de 180 000 $ par année. «En avril 2020, si on acceptait cette offre, nos membres auraient une baisse de rémunération personnelle (...) de 12 pour cent, ce qui est inacceptable», a dénoncé le docteur Langlois.

PAS D'ÉLECTORALISME

En réponse aux reproches faits à l'endroit de son association, que l'on accuse d'utiliser le contexte électoral pour faire pression, le docteur Langlois fait valoir que le ministère devrait plutôt se regarder dans le miroir, lui qui a mis 10 mois avant de répondre à des demandes présentées il y a plus d'un an. «Nous avons déposé nos demandes en mai 2017, rappelle-t-il. On n'était pas encore en période électorale et c'est maintenant que le ministère réagit.»

Selon lui, les pourparlers sont marqués par l'immobilisme du ministère de la Santé depuis. Il rappelle que le premier ministre Couillard a lui-même négocié le renouvellement de l'entente lorsqu'il était ministre de la Santé et que, malgré des discussions fermes, les parties avaient fini par s'entendre dans le respect.

Les dentistes doivent présenter leur demande de retrait du régime jeudi le 26 juillet.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'UMQ

Nomination de Geneviève Dubois

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — La mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois, vient d'accepter un nouveau mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), soit à la Commission de l'environnement, présidée par son homologue de Victoriaville, André Bellavance.



Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet. — PHOTO ARCHIVES LE NOUVELLISTE

«Les élus nicolétains ont une grande préoccupation environnementale et je suis fière de pouvoir les porter au sein de cette table de travail formée de maires, mairesses, conseillères et conseillers municipaux des quatre coins de la province. Ensemble, nous pourrons regarder et nous positionner sur les enjeux environnementaux qui ont un impact sur nos municipalités », a-t-elle commenté.

Il s'agit d'une troisième implication dans des commissions permanentes de l'UMQ pour Geneviève Dubois, puisqu'elle siège également à la Commission de la sécurité publique et la Commission femmes et gouvernance.

«Chacune des commissions, ce sont des enjeux qui m'interpellent comme mairesse. À travers ces comités, ce que je trouve intéressant, c'est de faire partie de la solution. C'est de travailler avec le gouvernement, c'est d'avoir une approche un peu plus proactive. Ces commissions mettent à contribution l'exceptionnel bassin de compétences du milieu municipal au bénéfice de toutes les municipalités membres et Nicolet tire assurément avantage d'y être représentée», conclut celle qui y voit également «une extraordinaire zone de partage de connaissances».

PEACE BUS

Découvrir le Canada en autobus

JUDY-ANN DÉSALLIERS
jdesalliers@lenouvelliste.qc.ca



Le Peace Bus étant de passage aux Artisans de la paix, Joaquin Vallée est en compagnie de Jean Denis Girard, député de Trois-Rivières. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Prenez 10 jeunes engagés de partout à travers le pays, mettez-les dans un autobus et faites-leur parcourir les provinces canadiennes pendant 40 jours. Ce que vous obtenez? Le Peace Bus.

Les dix jeunes retenus cette année, qui ont la chance de faire du bénévolat dans leur ville natale, étaient de passage à Trois-Rivières en début de semaine.

Le programme de 40 jours, offert par l'organisation CISV International, s'avère une expérience enrichissante à vivre une fois dans sa vie, affirme Joaquin Vallée, un jeune trifluvien de 15 ans faisant partie de l'aventure.

Ce mardi, les dix jeunes ont relevé leurs manches et ont donné un coup de main aux Artisans de la Paix à Trois-Rivières. Ils ont aidé à préparer la nourriture et à la servir, à trier des jouets et à effectuer de nombreuses autres tâches. «On a pensé que c'était une bonne idée d'aller aux Artisans, car c'est une organisation qui donne au prochain et qui nous tient à cœur», raconte le Trifluvien.

Le grand départ du Peace Bus s'est fait à Victoria, en Colombie-Britannique, et l'aventure se terminera à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le séjour à Trois-Rivières constituait la dernière occasion pour les jeunes et leurs accompagnateurs de se reposer dans le confort de leur maison. Ceux-ci poursuivront l'expérience soit dans des campings, soit des résidences de bons Samaritains qui les accueilleront.

Ce qui plaît le plus à Joaquin Vallée, c'est d'apprendre et de découvrir de nouvelles façons d'agir en même temps que de se faire des amis pour la vie. «C'est vraiment trippant. J'ai des amis partout au Canada maintenant. On a nos embûches, mais on est une organisation qui règle les problèmes», dit-il.

L'adolescent affirme également que le voyage l'aide beaucoup à améliorer son anglais. «Les autres comprennent un peu le français, car ils l'apprennent à l'école, donc ce n'est pas un problème. Je passe quand même 95 % de mon temps à parler en anglais.»

Joaquin n'en est pas à son premier voyage puisqu'il a séjourné au Danemark, à l'âge de 11 ans, et a passé trois semaines au Mexique en 2017 dans le cadre de programmes. Cette année à bord du Peace Bus, son passage en Alberta a été l'un de ses coups de cœur. Les montagnes et les lacs bleus clairs du parc national de Banff l'ont émerveillé. «C'était extraordinaire.»

Il souhaite visiter l'Espagne dans un futur proche, pour y apprendre l'espagnol.

Il ne reste plus que neuf jours avant la fin. Pour le restant de l'aventure, Joaquin espère que les conditions routières soient bonnes, mais d'abord et avant tout qu'il ait du plaisir en compagnie de ses amis.

De nouveaux défis pour le plus jeune évêque du Québec

SARAH LACHANCE
sarah.lachance@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le nouvel évêque auxiliaire de Trois-Rivières, Mgr Pierre-Olivier Tremblay est le plus jeune au Québec à occuper ce poste. Une nouvelle étape de franchie à inscrire dans son parcours spirituel.

En plus de diriger le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, Mgr Tremblay est prêt à relever de nouveaux défis à titre d'évêque auxiliaire. «C'est le début d'une nouvelle étape de ma vie, c'est un défi, un appel et une mission», soutient-il.

Parmi ses objectifs, on y compte la modernisation de la perception de la religion et de l'Église catholique. «

Le XXIe siècle ce n'est pas une question de technologie, c'est une manière d'être», explique Mrg Tremblay. Pour lui, l'objectif n'est pas de convertir les gens vers la religion catholique. «Je ne suis pas là pour défendre des intérêts, mais pour promouvoir une richesse», ajoute-t-il.

«C'est le début d'une nouvelle étape de ma vie, c'est un défi, un appel et une mission»

Même si la religion n'occupe plus une place prépondérante dans la société actuelle, Pierre-Olivier Tremblay n'y voit rien d'alarmant pour le moment. L'esprit de communauté se situe maintenant sur les réseaux sociaux, mais l'évêque auxiliaire soutient qu'il observe quand même un sentiment de solitude de la part des jeunes générations. «Je sens, j'entends et de perçois beaucoup de solitude. Les jeunes ont une quête de signification», précise Mgr Tremblay.



Mrg Pierre-Olivier Tremblay se dit très heureux du soutien qu'il reçoit de sa communauté dans l'avènement de ses nouvelles fonctions.
— PHOTO : ISABELLE LÉVESQUE

UN FEU SUR LA TERRE

Sa nouvelle devise, «un feu sur la terre», n'en est pas moins un bon exemple quant à son désir de transmettre sa passion. Pour lui, l'important est de créer une expérience d'immersion authentique, qui amènera les jeunes et les générations futures à s'impliquer. «La religion ce n'est pas quelque chose que l'on impose, mais plutôt quelque chose que l'on choisit avant tout», conclut-il.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Nouvelliste*.

WAN IFRA INCQC 2012 G05

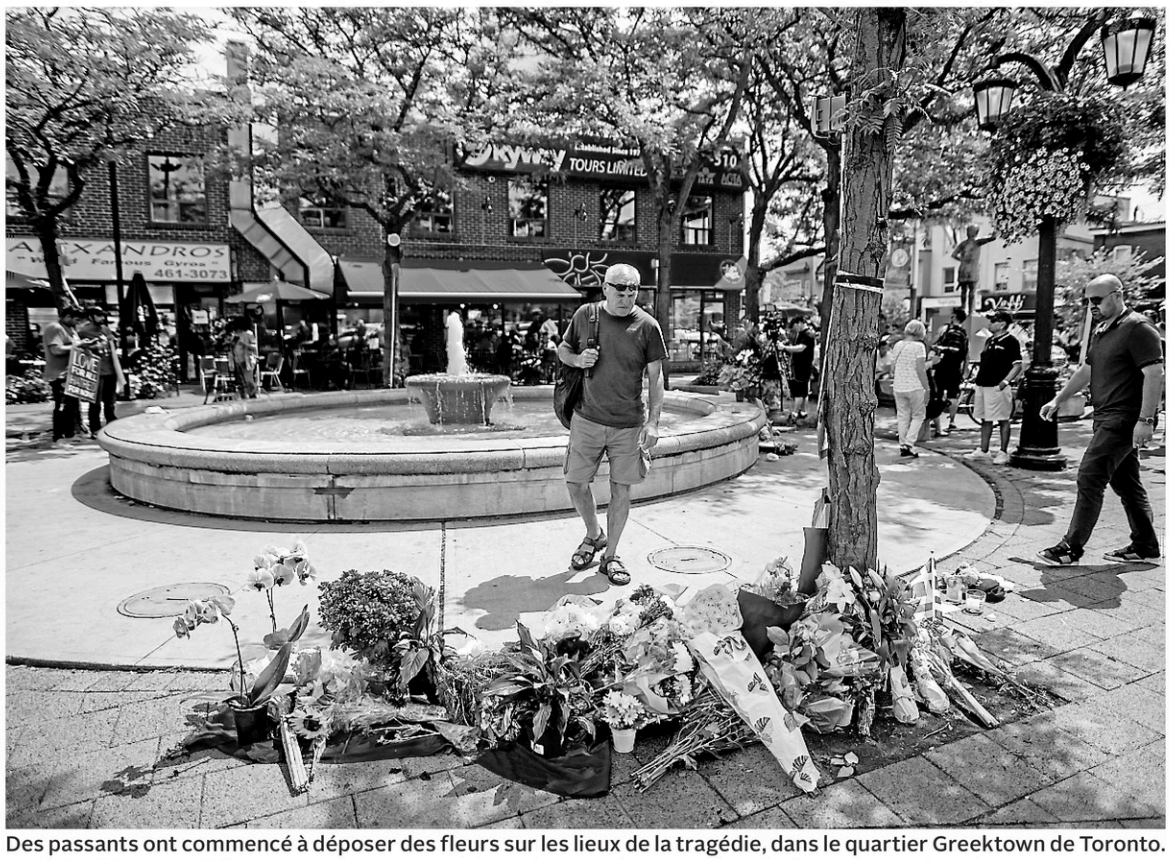
Merci de votre confiance
leNouvelliste



FUSILLADE DE TORONTO

La police identifie la fillette décédée

La Presse canadienne



Des passants ont commencé à déposer des fleurs sur les lieux de la tragédie, dans le quartier Greektown de Toronto. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La police de Toronto a identifié Julianna Kozis comme étant la fille de dix ans morte dans la fusillade survenue dimanche dans la métropole.

La police a indiqué qu'elle était résidante de Markham, en Ontario, et que les membres de sa famille demandaient le respect de leur vie privée durant leur deuil.

Faisal Hussain a tué la fillette de 10 ans et Reese Fallon, une femme de 18 ans qui aspirait à être infirmière. Treize autres personnes ont été blessées lors du carnage, dimanche soir.

La police de Toronto a fait des recherches, mardi, dans un appartement de l'est de la ville où habitait l'homme de 29 ans responsable de la fusillade meurtrière le long de l'avenue Danforth, au cœur du vibrant quartier de Greektown.

Des messages diffusés sur Facebook par un homme qui semble être le père de Mme Fallon indiquent qu'elle allait commencer à étudier en soins infirmiers à l'Université McMaster de Hamilton en septembre.

L'Unité spéciale d'enquête de la police de l'Ontario affirme que Hussain est mort sur les lieux après un échange de coups de feu avec la police, mais on ignore s'il est tombé sous les balles de la police ou s'il s'est enlevé la vie.

Les parents de Hussain ont dit qu'ils sont dévastés par la «violence insensée» de leur fils, ajoutant qu'il avait lutté contre la psychose et la dépression toute sa vie.

Le conseil de Toronto vote pour l'interdiction de la vente d'armes de poing

La Presse canadienne



Le maire de Toronto, John Tory, a appelé à un resserrement des restrictions fédérales sur les armes à feu au pays. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le conseil municipal de Toronto a voté avec une majorité imposante pour exhorter les gouvernements fédéral et provincial à interdire la vente d'armes de poing et de munitions pour ces armes dans la métropole. Le vote à 41 voix contre 4 s'est tenu mardi, deux jours après qu'un homme eut tué par balles une femme de 18 ans et une fillette de 10 ans et blessé 13 autres personnes dans la ville.

Les membres du conseil ont discuté de la violence par les armes, de ses causes, de ses impacts et de solutions potentielles lors d'une réunion qui s'est amorcée mardi matin et qui a duré jusque dans la soirée.

Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Ralph Goodale, affirme que son gouvernement est prêt à envisager de resserrer les lois sur les armes de poing, mais il prévient que de telles modifications seraient complexes.

M. Goodale affirme qu'Ottawa avait déjà envisagé des modifications aux dispositions du Code criminel avant même la fusillade meurtrière de dimanche soir à Toronto.

Selon le ministre, le gouvernement a décidé d'agir après avoir entendu, plus tôt cette année, les témoignages de personnes touchées par la tuerie à la mosquée de Québec, qui avait fait six morts en janvier 2017.

Après la fusillade de dimanche dans l'avenue Danforth, le maire de Toronto, John Tory, a réclamé à nouveau un resserrement des restrictions fédérales sur les armes à feu au pays.

Selon la police, Faisal Hussain, âgé de 29 ans, a tué par balles une femme de 18 ans et une fillette de 10 ans; 13 autres personnes ont été blessées par ses tirs. Il a été retrouvé mort peu de temps après, mais on ne sait pas encore s'il s'est suicidé ou s'il est tombé sous les balles des policiers.

Les parents de Faisal Hussain ont soutenu lundi que leur fils avait souffert durant toute sa vie de graves problèmes de santé mentale, notamment de psychose et de dépression.

Le ministre Goodale a indiqué mardi que le gouvernement Trudeau examinera les propositions déjà soumises aux législateurs afin de voir quels changements pourraient y être apportés.

Le ministre de la Sécurité publique a également précisé que Faisal Hussain ne figurait sur aucune liste de surveillance fédérale liée à la sécurité nationale.

Une pétition contre le contrôle des armes récolte plus de 85 000 signatures

OTTAWA (PC) — Une pétition électronique opposée à un contrôle accru des armes à feu, lancée en mars sur le site web de la Chambre des communes par un adolescent, Ryan Slingerland, a jusqu'ici recueilli plus de 85 700 signatures.

La pétition, parrainée par Rachael Harder, députée conservatrice de Lethbridge, en Alberta, s'oppose au projet de loi C-71 et demande à la Chambre des communes de ne pas l'adopter. Le texte de la pétition reproche à ce projet de loi d'imposer des tracasseries aux propriétaires d'armes à feu respectueux des lois. La pétition soutient que le projet de loi rétablirait en fait le registre «inutile et inefficace» des armes d'épaule.

La Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu a tenu un discours similaire à la fin mai devant un comité des Communes, soutenant que tout était en place pour la résurrection d'un registre à l'image de celui qui a été aboli en 2012.

La pétition du jeune Canadien, qui réside à Coalhurst, une petite localité de l'Alberta, propose plutôt des ressources accrues pour les forces de police du pays afin qu'elles puissent être plus efficaces dans leur lutte contre la criminalité.

La pétition de l'adolescent sera fermée jeudi matin. Elle a jusqu'ici récolté près de 25 500 signatures en Ontario, plus de 20 800 en Alberta, près de 15 000 en Colombie-Britannique, plus de 9300 au Québec et 3230 au Nouveau-Brunswick.

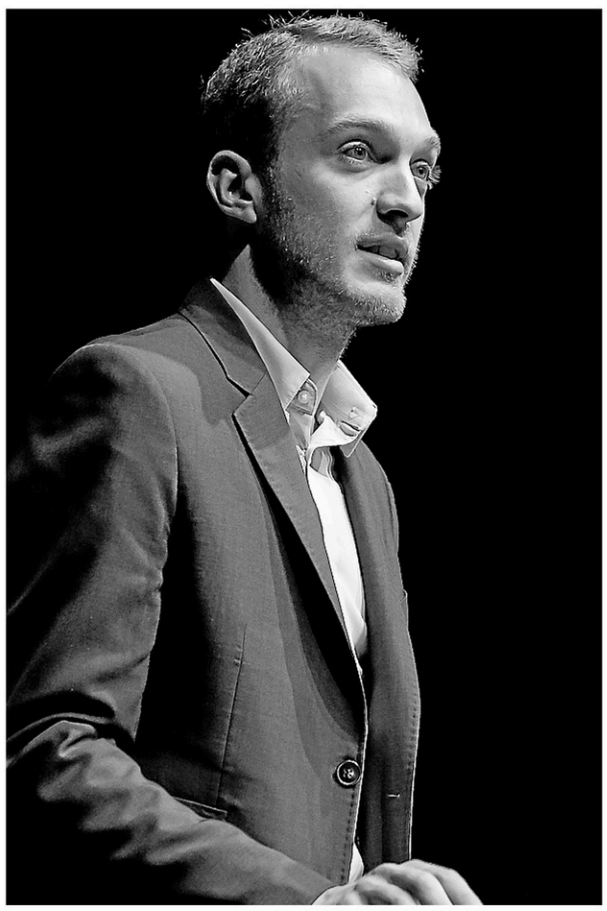
La députée Harder devrait présenter la pétition de Ryan Slingerland à la Chambre des communes à l'automne, à la reprise des travaux parlementaires.

Selon la coordonnatrice et porte-parole du collectif Poly se souvient, Heidi Rathjen, il s'agit d'un nombre de signatures «assez considérable», mais qu'il faut mettre en perspective, selon elle, en le comparant par exemple au nombre de propriétaires d'armes au Canada.

«Il y a plus de deux millions (de propriétaires d'armes), et si on compare à d'autres pétitions par le passé, comme celle des étudiants de Polytechnique suite à la tuerie à cette école, en 1989, il y avait plus qu'un demi-million de signatures», a-t-elle souligné en entrevue.

«Ce qu'il faut savoir, c'est qu'au Canada, il est certain qu'il y a une minorité très active qui va signer des pétitions, qui va écrire des lettres aux députés, qui vont visiter leurs députés, parce qu'ils défendent leurs propres intérêts, c'est-à-dire leur investissement en temps, en hobby, en argent dans les armes à feu, incluant aussi des marchands», a ajouté Mme Rathjen.

politique



Stéphane Stril, président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec — PHOTO FOURNIE PAR LA COMMISSION JEUNESSE DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC



Frédérique St-Jean, présidente du Comité national des jeunes du Parti québécois — PHOTO FOURNIE PAR FRÉDÉRIQUE ST-JEAN



Kevin Paquette, président de la Commission de la relève de la Coalition avenir Québec — PHOTO FOURNIE PAR LA COALITION AVENIR QUÉBEC

L'été chargé des ailes jeunesse

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Autour d'un feu de camp, dans les festivals ou en congrès, l'été des jeunes militants politiques est chargé en vue des élections prochaines. Tous ont l'intention d'être visibles sur les campus des cégeps et des universités en septembre, mais d'ici là, leur stratégie diffère.

Les jeunes caquistes allieront les plaisirs estivaux et la politique les 28 et 29 juillet, au Camp musical d'Asbestos, en Estrie. Au lieu d'organiser un congrès où ils débattent d'idées, ils préfèrent se préparer à être déployés sur le terrain en campagne électorale.

«On va partager un bon moment ensemble, on va souder les liens avant que ça redevienne plus sérieux», explique Kevin Paquette, président de la Commission de la relève de la Coalition avenir Québec.

M. Paquette indique qu'une centaine de jeunes se sont inscrits pour participer au camp. Comme son parti a le vent dans les voiles, il sent «une effervescence» jamais vue chez les jeunes. Même s'il n'a que 21 ans, Kevin Paquette milite pour la CAQ depuis la création du parti, il y a six ans.

Au menu du camp, des formations permettront de se familiariser avec la base de données de la CAQ. Les jeunes, qui vivront pour la plupart leur première expérience politique, apprendront à faire du pointage et du ciblage d'électeurs, avant de se détendre lors de compétitions sportives et autour d'un feu de camp.

Des candidats vedettes, comme l'économiste Youri Chassin, l'avocate Sonia LeBel et le médecin Lionel Carmant viendront faire un tour pour discuter avec les jeunes. Le chef François Legault prononcera le discours de clôture dimanche.

INFLUENCER LES PLUS VIEUX

Les jeunes libéraux ne dérogent pas à la tradition et organisent leur congrès à Montréal le 11 août. Sauf que cette fois, la salle réservée est plus grande qu'à l'habitude. «Normalement, on lance la saison politique, mais cette année, je pense qu'on va carrément lancer la campagne», s'enthousiasme Stéphane Stril, président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec.

Plusieurs centaines de jeunes militants, de même que tous les candidats du PLQ et le premier ministre Philippe Couillard sont attendus pour ce grand rassemblement. Les jeunes libéraux ont l'habitude de surprendre en lançant des idées audacieuses. M. Stril assure que ce sera encore le cas cette fois-ci et que son aile jeunesse a «une liberté totale» par rapport au parti. «On ne se gêne pas vraiment pour pousser des choses qui peuvent être controversées.»

Sous le thème «Milléniaux, en avant!», les jeunes discuteront de 10 résolutions portant sur des enjeux aussi variés que l'immigration, l'environnement, l'éducation ou le transport. «On sait que toutes nos résolutions ne vont pas se retrouver dans la plate-forme du parti, mais on espère encore l'influencer», indique M. Stril.

Ces résolutions ont été débattues aux quatre coins du Québec depuis le mois de mai et M. Stril a bon espoir qu'elles poussent les jeunes à s'intéresser à la politique et à prendre position. Selon lui, «on assiste à un changement de génération» cette année chez les candidats du PLQ, ce qui laisse de la place à davantage de jeunes.

> **«On va partager un bon moment ensemble, on va souder les liens avant que ça redevienne plus sérieux»**
>
> — Kevin Paquette, de la CAQ

EN AVANCE

Les jeunes militants du PQ n'ont aucun congrès ou camp de formation au menu cet été. «C'est parce qu'on est en avance. Tout ça a déjà été fait», indique Frédérique St-Jean, présidente du Comité national des jeunes du Parti québécois. Le congrès d'idées qui a tenté d'influencer la plateforme électorale du parti s'est tenu il y a plus d'un an et le camp de formation pour préparer les jeunes bénévoles a eu lieu en mars.

La présidente, fraîchement élue, se concentre plutôt sur le travail de terrain. «On est en tournée tout l'été. On a des opérations dans les festivals, dans les parcs de jeux d'eau et dans plusieurs endroits de rassemblement.» Ils avaient notamment une délégation en action lors des FrancoFolies, à Montréal.

En collaboration avec les candidats, les jeunes péquistes font du porte-à-porte et distribuent des dépliants. «Notre programme a tout ce qu'il faut pour rejoindre les jeunes, mais on a de la misère à faire connaître nos idées», constate Mme St-Jean.

Les jeunes péquistes ont aussi eu l'idée de tourner une série de vidéos où ils présentent un côté plus «humain» des candidats et préparent un «grand événement», qui est tenu secret pour l'instant, pour le début de la campagne.

Notons que Québec solidaire n'a pas d'aile jeunesse, les jeunes de 16 à 30 ans étant intégrés directement aux membres réguliers.

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Nouveau ministre, même rhétorique

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Il ne faut pas trop s'étonner que ce soit davantage la rétrogradation de Mélanie Joly que la promotion de Pablo Rodriguez qui ait retenu l'attention lors du remaniement ministériel annoncé la semaine dernière par le premier ministre Justin Trudeau. Le passage de Mme Joly à la tête du ministère du Patrimoine canadien a été tumultueux. Et le mandat de M. Rodriguez pourrait l'être tout autant.

Mélanie Joly était titulaire du portefeuille de Patrimoine Canada depuis l'élection des libéraux, en 2015. Son mandat a évidemment été marqué par le refus catégorique de taxer les services offerts par les géants du web comme Netflix, provoquant du même coup une situation d'iniquité fiscale jamais vue auparavant.

La ministre Joly avait eu peine à justifier la décision de son gouvernement, au terme de l'entente conclue avec Netflix impliquant des investissements en production au Canada. Son passage à l'émission *Tout le monde en parle*, notamment, avait été ardu.

On aura beau critiquer la porteuse du message, qui manquait visiblement d'expérience et d'assurance, mais c'est avant tout la rhétorique douteuse qui aura ridiculisé le gouvernement dans ce dossier. La ligne était la suivante: il n'est pas question d'imposer une nouvelle taxe aux Canadiens.

Difficile de savoir combien d'animateurs, de chroniqueurs, de journalistes, d'analystes politiques, d'adversaires, de militants ou de simples citoyens ont pu faire remarquer à la ministre que le fait d'assujettir Netflix à la taxe sur les produits et services ne constituait pas une «nouvelle taxe» pour les Canadiens. Mais la ministre – et ses collègues du gouvernement, d'ailleurs – semble ne l'avoir jamais compris réellement, ou ne pas vouloir le comprendre.

On s'attendait donc que le nouveau ministre arrive en poste pour corriger le tir quelque peu. Mais sitôt nommé, il sert la même rhétorique douteuse au sujet de la fameuse «nouvelle taxe». Pablo Rodriguez, qui a une longue feuille de route comme député mais qui fait figure de recrue au conseil des ministres, a indiqué que la politique du gouvernement n'allait pas changer, donc qu'aucune taxe ne sera imposée sur les abonnements à Netflix.

Il n'avait pourtant pas fallu beaucoup de temps, après l'annonce du remaniement, pour que des voix s'élèvent afin de réclamer une correction de l'iniquité fiscale créée par ce qu'on peut appeler l'exception Netflix. Le Parti québécois, notamment, avait vu en cette nomination une occasion de demander au gouvernement fédéral de faire marche arrière et de faire en sorte que Netflix, comme tous les géants du Web, paye ses taxes et ses impôts.

Il serait étonnant de voir le gouvernement libéral rouvrir ce dossier qui lui a déjà fait perdre suffisamment de plumes.

Mais il y a un autre dossier majeur sur lequel Pablo Rodriguez devra travailler et c'est celui de l'aide aux médias. Curieusement, ce dossier implique aussi les géants du web que sont Facebook ou Google, qui siphonnent la publicité numérique et privent les journaux de revenus importants.

Facebook et Google, qui accaparent 80 % de la publicité numérique, ne perçoivent aucune taxe sur ce service et aucuns droits d'auteur sur les contenus des journaux et des autres médias d'information qu'ils reprennent et diffusent dans leurs sites.

Une étude démontrait récemment que pour Google, la non-perception des taxes de vente entraînait des pertes d'environ 460 millions $ pour les gouvernements fédéral et provinciaux. Pour Facebook, le manque à gagner estimé s'élève à 260 millions $, ce qui porte à 720 millions $ le pactole que les gouvernements regardent passer.

Il y aurait certainement là un fonds intéressant pour trouver une façon intelligente de venir en aide aux médias écrits, qui traversent une crise sans précédent. Mélanie Joly avait commencé à démontrer une certaine ouverture, mais c'est le «comment» qui pose problème davantage que le «pourquoi».

Peut-être que Pablo Rodriguez aura des réponses à ces deux questions. Ce serait souhaitable.



ISABELLE EN RAPPEL

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

La prochaine pièce de théâtre de Robert Lepage sera sur des gens qui font des pièces de théâtre de Robert Lepage.

CARREFOUR DES LECTEURS

Une soirée réussie

Lors de la soirée culturelle à Sainte-Flore, le 23 juin dernier, un couple de Français, bien intégré dans la communauté et attendant leur citoyenneté, assistait à la fête. Croyez-le ou non, il y a un an jour pour jour, ce couple de battants, Annie Cordier et Pascal Boudot prenaient la relève du comité culturel de Sainte-Flore et du Chœur du Rocher pour perpétuer une tradition vieille de 42 ans de tenir une soirée culturelle le 23 juin dans la paroisse.

Dès 16 heures, un dynamique animateur lançait les festivités. Le site prenait vie avec structures gonflables et atelier de maquillage pour les enfants. Suivaient ensuite le salut au drapeau et le discours patriotique de Michel Périgny, vice-président de Québec-France Centre-Mauricie et professeur d'histoire à l'UQTR, qui nous a plutôt livré un cours d'histoire des plus instructifs. Il a insisté sur le fait que nous critiquons beaucoup notre religion mais que c'est grâce aux églises, aux religieux et religieuses d'hier si nous avons de bonnes écoles et des hôpitaux qui font notre fierté et si nous parlons toujours français.

Un couple de chanteurs-guitaristes se chargeait de maintenir l'ambiance de la fête avec nos belles chansons françaises et québécoises. Sur place, un kiosque de vêtements de création par Annie et un autre de rafraîchissement. En fin d'après-midi, nous avons eu droit à une belle démonstration de danse par le groupe Très Swing, une école de danse de Trois-Rivières.

Dès la brunante, ce fut l'embrasement du feu de joie qui fut entretenu pendant plus de deux heures alors que Nicolas Gauthier et Roger Kemp s'accompagnant à la guitare nous faisaient découvrir avec beaucoup de détails les contes et légendes de la région. La clôture de l'événement a été faite par un jeune homme qui nous a donné une démonstration de jonglerie avec le feu.

Nous nous devons de dire bravo à Annie et Pascal qui ont tout programmé en plus de dénicher des bénévoles et des commanditaires pour de nombreux prix de présence. Un exemple vraiment exceptionnel d'intégration à notre culture pour ce couple qui attend toujours la réponse d'Ottawa pour devenir citoyens à part entière de notre nation.

Gaston Bouffard
Shawinigan

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **lenouvelliste.ca/opinions** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

CARREFOUR DES LECTEURS

La colère des grutiers

L'auteur, Jean-Claude Bernatchez, est professeur titulaire en relations de travail à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

L'industrie québécoise de la construction compte environ 22 000 employeurs embauchant plus de 150 000 salariés. Parmi eux, 1800 grutiers manipulent soit des grues à tour, soit des grues dites à flèche sur des camions, afin de lever, déplacer et mettre en place de l'équipement et des matériaux. S'ils constituent seulement 1 % des travailleurs de la construction, ils sont néanmoins incontournables. Sans grutiers, la plupart des chantiers s'arrêtent.

Jusqu'à la fin des années 80, peu d'exigences encadraient la formation des grutiers. C'est à la suite d'incidents de parcours qu'un cursus de formation formel fut établi. Dès lors, un grutier devait détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) équivalent à 870 heures de formation. Mais l'État a modifié ces exigences par voie réglementaire. Dorénavant, un salarié non grutier pourra accéder au métier de grutier après un cours variant de 80 à 150 heures. C'est ce changement imposé que les grutiers contestent.

Tout arrêt de travail étant interdit, les grutiers ont fait une grève d'une semaine à compter du 14 juin 2018 en contestation d'un règlement passé par le gouvernement du Québec le 14 mai précédent. Depuis, l'État s'est engagé à réexaminer le changement proposé. Et les grutiers annoncent un autre mouvement contestataire si le *statu quo* est maintenu.



S'ils constituent seulement 1 % des travailleurs de la construction, les grutiers sont incontournables sur les grands chantiers de construction, comme celui du pont Champlain. — PHOTO: LA PRESSE

En un sens, les grutiers sont eux-mêmes victimes d'une pénurie qui les avantageait au plan salarial. C'est justement pour régler ladite pénurie que les employeurs pourront dorénavant inviter des salariés à devenir grutier avec une formation allégée spécialement pour manipuler du matériel de moins de 30 tonnes avec des camions flèches. Il existe seulement deux écoles qui forment des grutiers au Québec. Le gouvernement aurait pu choisir d'augmenter l'offre formative pour régler la pénurie de grutiers mais il a préféré intervenir directement sur le mode d'organisation du travail. On peut y voir une stratégie qui pourrait éventuellement affecter d'autres métiers de la construction.

Face au changement qui leur est imposé, les grutiers y voient une menace à leur emploi en pointant du doigt des risques accrus à la sécurité, d'où leurs moyens de pression. Mais leurs sept jours de grève sont susceptibles d'entraîner une facture salée. Car les projets de construction fonctionnent avec des délais et des amendes aux entrepreneurs qui ne les satisfont pas. On n'arrête pas les travaux de l'échangeur Turcot ou du pont Champlain sans risquer de lourdes conséquences financières. Les entrepreneurs voudront leur refiler la facture sans compter les amendes prévues par la loi. Pas étonnant que les dirigeants syndicaux aient, dès le déclenchement de la grève, demandé aux grutiers d'entrer au travail.

Pour trouver un solutionnaire, la logique voudrait que les grutiers s'adressent à un organisme *a priori* impartial soit la Commission de la construction du Québec (CCQ). Or, voici ce que la présidente de cet organisme, Diane Lemieux, disait des grutiers récemment: «Ils ont le droit de vie ou de mort sur les chantiers [...] les dirigeants syndicaux ont menti». Puis, visant un certain nombre de grutiers, elle ajoute: «Ils se comportent comme des bandits parce qu'ils vont perdre leur monopole...». Rien dans ces propos n'est susceptible de calmer le jeu.

Dans les faits, les divers métiers de la construction se retrouvent souvent en compétition entre eux. Le cas des grutiers est éloquent à ce sujet. Si les grutiers sont mécontents, d'autres travailleurs accepteront d'emblée un règlement qui leur ouvre la porte au métier de grutier sans passer par le diplôme d'études professionnelles. En outre, ce mode de transition inter-occupationnel pourrait être élargi à d'autres catégories de travailleurs. Ultimement, cela pourrait entraîner une réduction de nombre de métiers dans la construction actuellement au nombre de 31.

Par ailleurs, deux employeurs contrôlent la quasi-totalité des grues au Québec. Qui dit monopole dit prix plus élevés! Ces employeurs appuient d'ailleurs les revendications des grutiers, une complicité dénoncée par la CCQ. Tout cela s'actualise dans un climat général de crise de confiance. L'État et la direction de la CCQ devraient en prendre la mesure. Le dialogue social ne s'en porterait que mieux. Ainsi, c'est dans une industrie de la construction en réévaluation que les grutiers sonnent le gong. Mais compte tenu de la synergie des forces en présence, leur bataille n'est pas gagnée d'avance!

Pour un régime public de soins dentaires durable

Nous constatons que les principes actuels du régime public de soins dentaires sont insoutenables faute d'une valorisation adéquate des soins buccodentaires. Ces soins sont une part intégrante des soins de santé et la mise en péril de leur accès laisse craindre des impacts majeurs sur la santé des Québécois. Le 5 juillet 2018, l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ) annonçait l'intention de plusieurs dentistes de se désaffilier du régime d'assurance public du Québec. Ce régime couvre les soins buccodentaires curatifs des enfants de moins de 10 ans et des personnes prestataires de l'aide de dernier recours. Ce régime couvre les soins de plus de 600 000 personnes au Québec.

Les soins dentaires sont essentiels à la santé. Les conséquences de la carie et des problèmes de gencives sont bien connus: douleur, infections, trouble du sommeil, retard d'apprentissage chez les enfants, absence à l'école et au travail des parents, conséquences psychologiques et sociales, maladies cardiovasculaires, mauvais contrôle du diabète, etc.

Sans accès à ce régime public, des milliers de personnes ne pourraient pas s'offrir les soins dentaires requis à leur santé. Dans leur mémoire publié en 2016, l'Association des dentistes de santé publique du Québec (ADSPQ) recommandait non seulement de poursuivre le régime actuel, mais d'étendre la couverture aux clientèles vulnérables et aux soins préventifs.

La désaffiliation de milliers de dentistes au Québec entraînerait une rupture dans l'accès aux services de santé buccodentaires des personnes les plus vulnérables de notre société. Des répercussions se feront sentir sur l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux lorsque ces personnes se retrouveront, faute de ressources, dans les cliniques médicales et les hôpitaux pour des problèmes buccodentaires ayant bien souvent empiré. Cette décision affecterait inévitablement à long terme l'ensemble de la société québécoise. Bien au fait de ce risque, le gouvernement menace d'empêcher ce moyen de pression avec un arrêté ministériel. On peut toutefois se questionner sur la soutenabilité de cette approche si les frais d'exploitation ne sont pas considérés dans les montants alloués par le gouvernement aux cliniques dentaires. Les cliniques dentaires situées dans les milieux défavorisés risquent d'être les plus touchées, réduisant ainsi l'accès à des soins buccodentaires aux personnes les plus vulnérables.

L'accès à des soins couverts par le régime public, jumelé à des interventions de prévention et de promotion de la santé buccodentaire, constituent les mesures à préconiser pour réduire les inégalités sociales de santé. Des interventions comme les scellants et la fluoration de l'eau ont spécialement montré des bénéfices chez les personnes à plus haut risque de développer des problèmes buccodentaires, soient les personnes défavorisées. Ces mesures permettront de réduire les coûts directs et indirects engendrés par les problèmes buccodentaires ainsi que de contribuer à une meilleure justice sociale. Nous demandons au gouvernement de protéger la santé des plus vulnérables par des mesures soutenables par les professionnels de la santé dentaire. Il s'agit là d'une question de santé publique.

Laurence Matteau-Pelletier
Roxanne Houde
David-Martin Milot
Philippe Robert
Huy Hao Dao
au nom de Jeunes médecins pour la santé publique (JMPSP)

Élise Bertrand, *présidente*
Sophie Arpin, *vice-présidente*
Association des dentistes de santé publique du Québec (ADSPQ)

le monde



Le scandale touchant Alexandre Benalla (en arrière), l'ancien chef de la sécurité d'Emmanuel Macron, a été qualifié par l'opposition de «Watergate» français. — PHOTO AFP, BENJAMIN CREMEL

AFFAIRE BENALLA

Macron revendique sa responsabilité

JÉRÉMY MAROT
Agence France-Presse

PARIS — «Le responsable, c'est moi, et moi seul». Le président français Emmanuel Macron a revendiqué devant des députés sa responsabilité mardi dans l'affaire Benalla, sans toutefois s'expliquer publiquement sur sa plus importante crise depuis son arrivée à l'Élysée comme le réclament une immense majorité de Français.

Depuis près d'une semaine déjà, les frasques de son ex-collaborateur Alexandre Benalla, filmé en train de violenter deux manifestants le 1er mai, à Paris, nourrissent une crise que des élus de l'opposition ont qualifiée «d'affaire d'État», voire de «Watergate» français.

Cette crise politique est la plus grave depuis son élection en mai 2017 pour Emmanuel Macron, qui avait promis pendant sa campagne une «République exemplaire», mais refuse de s'exprimer publiquement sur cette affaire bien que, selon un sondage mardi, 75 % des Français souhaitent qu'il sorte de son mutisme sur l'affaire Benalla.

«La République exemplaire n'empêche pas les erreurs. S'ils cherchent un responsable, le seul responsable, c'est moi et moi seul. C'est moi qui ai fait confiance à Alexandre Benalla. C'est moi qui ai confirmé la sanction», a déclaré mardi le chef de l'État devant des élus et plusieurs membres du gouvernement réunis à Paris, selon ses propos rapportés par des députés.

«Ça n'est pas la République des fusibles, la République de la haine. On ne peut pas être chef par beau temps. S'ils veulent un responsable, il est devant vous. Qu'ils viennent le chercher. Je réponds au peuple français… Personne dans mon cabinet n'a jamais été soustrait aux lois de la République. Jamais», a assuré M. Macron, qui s'est exprimé pendant «une bonne demi-heure» devant «beaucoup» de monde, selon un élu.

«TRAHISON»

Au sujet de M. Benalla, le président a aussi affirmé ne pas oublier «qu'il a été un militant très engagé pendant la campagne» à la présidentielle, mais il a dit avoir «ressenti les actes du 1er mai comme une déception et une trahison».

Plus tôt en journée, le premier ministre Édouard Philippe avait tenté de relativiser cette saga, qui n'est pas pour lui une «affaire d'État», mais une «dérive individuelle», celle d'Alexandre Benalla, a-t-il soutenu, sous les ovations des députés macronistes et les quolibets de l'opposition.

> Cette crise politique est la plus grave depuis l'élection du président en 2017

«Rien n'a été masqué, rien n'a été omis», a-t-il assuré dans une atmosphère tendue. Admettant que des «questions» se posaient sur la «proportionnalité» de la sanction infligée début mai à M. Benalla, il a toutefois jugé que «la célérité» de la réponse n'était «pas contestable».

Alexandre Benalla avait simplement été suspendu pendant 15 jours de ses fonctions et il a fallu attendre les révélations sur ses agissements, la semaine dernière, pour qu'il soit licencié et inculpé. Trois enquêtes ont d'ailleurs été ouvertes – judiciaire, parlementaire et administrative – et une question demeure: pourquoi portait-il un brassard de police lors des manifestations du 1er mai?

Dans l'après-midi, mardi, la Commission d'enquête de l'Assemblée a interrogé un premier membre de l'Élysée, le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, Patrick Strzoda.

«J'ai considéré que je n'avais pas assez d'éléments pour justifier» de saisir la justice pour les actes de violence de M. Benalla, a argué M. Strzoda. Cette décision, «je l'ai prise seul, en mon âme et conscience. Je n'en ai jamais parlé avec le chef de l'État […]», a-t-il ajouté.

Le président du groupe LR (opposition de droite) à l'Assemblée nationale, Christian Jacob, a annoncé le dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement, probablement la semaine prochaine, afin qu'il «s'explique» plus amplement sur cette affaire.

CORÉE DU NORD

Trump satisfait du démontage

KANSAS CITY — Le président américain Donald Trump a salué mardi le début de démantèlement par la Corée du Nord des infrastructures sur sa principale base de lancement de satellites, six semaines après sa rencontre «fantastique» avec le leader nord-coréen Kim Jong Un.

«De nouvelles images aujourd'hui montrent que la Corée du Nord a commencé le processus de démantèlement d'un site majeur de tirs de missiles et nous y sommes sensibles», a déclaré M. Trump, qui faisait référence à des images satellites, publiées par le site internet respecté 38 North, de la base de lancement de satellites de Sohae, considérée comme site d'essais pour les missiles balistiques intercontinentaux de Pyongyang.

Selon 38 North, ces images satellites prises les 20 et 22 juillet montrent qu'un bâtiment monté sur rails, dans lequel les fusées sont assemblées avant d'être placées sur le pas de tir, a commencé à être démonté. Le démantèlement d'un banc d'essai pour les réacteurs des fusées a également été entamé.

«Nous avons eu une rencontre fantastique avec le président Kim et tout semble aller très bien», a ajouté M. Trump, même si États-Unis viennent de réclamer à l'ONU une «pleine application des sanctions» contre la Corée du Nord, un rappel à l'ordre qui illustre leur difficulté à obtenir de réelles avancées sur la dénucléarisation.

Sohae, sur la côte nord-ouest de la Corée du Nord, sert officiellement à placer des satellites en orbite. Les réacteurs peuvent cependant aisément être adaptés aux missiles balistiques et la communauté internationale accuse la Corée du Nord de dissimuler un programme d'armements derrière son programme spatial.

COHÉRENCE

Interrogé à Palo Alto, en Californie, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a jugé les images satellites de Sohae «totalement cohérentes» avec les engagements pris par Kim Jong Un en juin.

«Nous avons demandé à ce qu'il y ait des inspecteurs sur le terrain quand ce banc d'essai pour les réacteurs sera démantelé, conformément aux engagements» du leader nord-coréen, a indiqué M. Pompeo lors d'une conférence de presse. **AFP**

LOCK-OUT À L'ABI: L'IMPASSE APRÈS 28 SEMAINES

«Il ne se passe rien»

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Après 28 semaines de lock-out, l'impasse perdure à l'Aluminerie de Bécancour. Même si la multinationale soutient que la médiation se poursuit, le syndicat des Métallos est sans nouvelle du médiateur spécial, Lucien Bouchard.



Depuis maintenant 28 semaines, la scène se répète devant l'Aluminerie de Bécancour avec le piquetage des lockoutés.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Il ne se passe rien. On n'est pas convoqué. Ça fait deux semaines qu'il n'y a pas de rencontre. On attend qu'il nous appelle», a confié au Nouvelliste le président de la section locale 9700, Clément Masse.

Le seul changement observé récemment dans le dossier, c'est le départ de la conseillère en communication à l'ABI, Sara Dubé, vendredi dernier, qui est devenue la directrice, Affaires publiques, au sein de l'Administration portuaire de Trois-Rivières. C'est Anne-Catherine Couture, gestionnaire des communications et affaires gouvernementales pour Alcoa Canada, qui prend la relève pour les relations avec les médias.

Pendant ce temps, certains syndiqués se montrent de plus en plus agacés par le recours présumé de briseurs de grève par l'employeur, d'où certaines manifestations organisées sporadiquement devant les résidences privées de certains cadres.

«On a vérifié, c'est légal. Il y a eu une décision là-dessus en Cour suprême en 2002. En autant que ça rencontre certains critères. Occasionnellement, les gens veulent passer des messages et faire de la pression sur les cadres pour que ça aille plus vite. Les gens savent qu'il y a des scabs en dedans, ça les irrite. Le monde était tanné et ils voulaient aller manifester par groupe de 10-15, une couple d'heures», explique le dirigeant syndical.

Alors que le conflit s'éternise, M. Masse assure que les coffres du syndicat ne sont pas vides. «On avait prévu pour longtemps. Et ce ne sera pas des grosses sommes à rembourser», soutient-il.

Avec l'absence d'assemblées syndicales en période estivale pour autoriser des dons aux lockoutés de l'ABI, celui-ci dit s'attendre à une reprise des appuis à l'automne.

Par ailleurs, ce dernier ne craint pas que les propriétaires de l'aluminerie décident de poursuivre en permanence les opérations avec une seule série de cuves. «Je ne suis pas inquiet. Je suis sûr qu'ils vont redécoller un jour», indique M. Masse, tout en rappelant que l'employeur n'a jamais voulu s'engager à investir en retour du renouvellement de la convention collective.

La semaine dernière, le président et chef de la direction d'Alcoa, Roy Harvey, avait laissé miroiter des investissements aux installations de Bécancour.

Malgré une situation qui stagne, le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, se dit «plus confiant aujourd'hui qu'il y a six mois». «Parce que si on avait eu à vivre une fermeture, ce serait déjà fait. Donc, l'entreprise veut continuer à vivre à Bécancour dans les prochaines années, on parle même de faire de l'investissement à Bécancour», fait-il remarquer.

Selon lui, il y a deux côtés à la médaille. «D'un côté, l'entreprise doit investir dans l'aluminerie pour assurer sa pérennité, d'autre part, ils doivent le faire aussi dans des conditions de travail qu'ils n'ont pas à recommencer à tous les quatre ans. Il y a de l'eau à mettre dans le vin des deux côtés. Je souhaite que ça puisse se régler. Je sais que le fossé est large. Il faut que ça finisse. J'espère de semaine en semaine», soupire le premier magistrat.

Si le lock-out n'a pas encore d'impact sur la taxation municipale, M. Dubois se préoccupe des effets néfastes sur les sous-traitants de l'ABI alors que les travailleurs mis à pied «n'ont pas de fonds de grève et leurs prestations d'assurance-emploi tirent à leur fin». «Ça commence à devenir de plus en plus inquiétant comme retombées», conclut-il.

Québec modifie son entente avec Rio Tinto en échange d'investissements

La Presse canadienne

Québec renouvelle son entente de continuité avec Rio Tinto, qui sera en vigueur jusqu'en 2025, ce qui pave notamment la voie à un investissement de 200 millions $ de l'entreprise visant à prolonger la durée de vie de son usine d'Arvida, à Saguenay.

Faites mardi au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ces annonces s'ajoutent à un investissement de 250 millions $ à la raffinerie d'alumine Vaudreuil, qui transforme la bauxite en alumine depuis 1936, qui avait été effectué en février dernier.

Au total, on estime qu'environ 2000 emplois sont consolidés par ces engagements. Du côté d'Arvida, les activités seront prolongées jusqu'en 2025.

Quant au renouvellement de l'entente, elle remplace celle qui avait été conclue en 2006 entre le gouvernement québécois et Alcan, passée depuis dans le giron de Rio Tinto.

Selon les modalités, le géant minier australo-britannique continuera de profiter des taux préférentiels pour son usine d'électrolyse d'Arvida. Un nouveau système sera également utilisé pour comptabiliser les surplus et déficits en hydroélectricité de la multinationale.

Rio Tinto devrait également bénéficier d'une «plus grande souplesse pour des programmes d'investissements futurs». Selon la multinationale, l'entente «sert de levier» pour de nouvelles occasions de croissance au Québec.

D'après le gouvernement Couillard, la «valeur combinée» des projets envisagés par la multinationale dans la province d'ici 2025 totalisera plus de 710 millions $.

affaires

TORONTO
16 390,13
- 30,71

NEW YORK
25 241,94
+ 197,65

S&P 500
2820,40
+ 13,42

PÉTROLE
$US 68,52
$US + 0,63

DOLLAR
¢US 76,01
Inchangé

EURO
$CAN 1,5383
¢CAN - 0,13

facebook.com/lenouvelliste

SINORAMA

L'Office de protection du consommateur s'en mêle

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne



Une enquête du quotidien *La Presse* avait révélé en mai dernier l'existence d'un manque à combler de 11 millions $, ce que contestait l'agence. — PHOTO LA PRESSE

MONTRÉAL — Devant les difficultés financières du voyagiste Sinorama, l'Office de protection du consommateur (OPC) prend les choses en mains et nomme un administrateur provisoire.

C'est la firme Pricewaterhouse-Coopers qui assumera la tutelle du voyagiste, dont les portes pourraient définitivement fermer à la fin du mois.

Vacances Sinorama était reconnu pour offrir des voyages en Chine à prix très compétitifs.

Une enquête du quotidien *La Presse* avait toutefois révélé en mai dernier l'existence d'un manque à combler de 11 millions $, ce que contestait l'agence.

L'intervention de l'Office démontre toutefois que l'entreprise n'arrivait plus à respecter ses obligations financières.

L'OPC indique, dans un communiqué, que cette décision a été prise «à la suite du non-respect par Vacances Sinorama inc. des exigences de la loi relativement à la gestion des sommes versées par les clients de l'agence».

L'imposition d'un administrateur provisoire s'inscrit ainsi dans une progression de l'intervention de l'Office; devant les demandes de reddition de comptes, Sinorama s'était engagé volontairement le 13 juin dernier à ouvrir un nouveau compte en fidéicommis pour y verser toutes les nouvelles sommes de nouveaux clients et de soumettre ce compte à un encadrement rigoureux.

L'Office a été forcé de constater que cet engagement n'avait pas été respecté, d'où la décision de faire appel à Pricewaterhouse-Coopers pour prendre le contrôle de l'entreprise.

Il précise que «PricewaterhouseCoopers aura le mandat de veiller à la protection des clients de l'agence, de faire en sorte que ceux qui sont actuellement en voyage puissent le terminer sans problème et que ceux dont le départ est imminent puissent faire leur voyage dans les conditions qui étaient prévues».

Il ajoute que «l'administrateur provisoire traitera ensuite chaque dossier en fonction de la date de départ prévue, les plus rapprochées en priorité».

Parallèlement, l'Office a aussi avisé Sinorama que son permis d'agent de voyage, qui vient à échéance le 31 juillet, ne sera pas renouvelé.

L'agence dispose maintenant de quelques jours pour présenter un argumentaire lui permettant de poursuivre ses activités, mais l'analyse des livres de l'entreprise par l'administrateur provisoire n'est pas terminée.

L'Office invite les clients de Vacances Sinorama qui souhaitent obtenir des détails sur cette situation à s'adresser à l'administrateur provisoire au 1 888 999-4965 ou par courriel à *administration.provisoire@ca.pwc.com : mailto:administration.provisoire@ca.pwc.com.*

C'est l'OPC qui distribue les permis d'agent de voyage et qui a le pouvoir, en vertu du Règlement sur les agents de voyage et de la Loi sur les agents de voyage, de retirer le permis et de nommer un administrateur provisoire.

Un revers pour Québec

Le gouvernement ne peut bloquer l'accès aux sites privés de jeu en ligne, conclut la Cour

GIUSEPPE VALIANTE
La Presse canadienne



Le gouvernement ne peut bloquer l'accès aux sites privés de jeu en ligne non autorisés par Loto-Québec, a décrété la Cour supérieure. — PHOTO LA PRESSE

MONTRÉAL — La Cour supérieure invalide la tentative du gouvernement québécois d'interdire aux citoyens l'accès à des sites de jeu en ligne non autorisés par Loto-Québec.

Dans une décision récente, le juge Pierre Nollet conclut que la loi québécoise est inconstitutionnelle, parce qu'elle empiète sur les compétences fédérales en matière de télécommunications, mais aussi sur le Code criminel canadien.

La loi québécoise, adoptée en 2016, était sans précédent au Canada: elle enjoint aux fournisseurs de services internet de bloquer l'accès des citoyens aux sites de jeux en ligne non autorisés par Loto-Québec, une société d'État.

Par cette loi - qui n'était pas encore entrée en vigueur -, le gouvernement libéral de Philippe Couillard s'est fait accuser de tenter de censurer en partie l'internet et de violer le principe de neutralité du Web.

Le ministre des Finances, Carlos Leitao, soutenait que cette loi était nécessaire afin de protéger la santé et la sécurité des Québécois, car les sociétés de jeux privées n'appliquent pas les mêmes règles que le gouvernement en matière de responsabilité sociale.

Dans sa décision du 18 juillet, le juge Nollet conclut plutôt que la loi visait d'abord à bloquer l'accès au jeu privé en ligne, et non à protéger les consommateurs ou la santé publique.

L'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS), qui contestait la loi québécoise, s'est dite satisfaite de cette décision de la Cour supérieure, mardi.

Un porte-parole de l'ACTS a dit par courriel que l'organisation avait toujours soutenu que les Canadiens sont mieux servis par une série de réglementations fédérales «équilibrées» plutôt qu'une «mosaïque de règlements provinciaux».

LA NEUTRALITÉ DE L'INTERNET

Le professeur en droit de l'Université d'Ottawa Michael Geist, de la Chaire de recherche du Canada en droit d'internet et du commerce électronique, a estimé que le tribunal avait «vu juste».

«(Le jugement) envoie un message fort au gouvernement du Québec et à tout autre gouvernement provincial qui estimerait que réglementer l'internet par l'entremise de plans de blocage est la voie à suivre», a affirmé M. Geist.

Dans les documents du budget de 2015, le ministère des Finances soulignait que la plateforme de jeux en ligne de Loto-Québec essuyait des pertes. Par conséquent, le gouvernement prévoyait présenter un projet de loi interdisant aux Québécois l'accès à des sites internet non autorisés par la société d'État. M. Geist a dit croire que le projet de loi portait essentiellement sur l'augmentation des revenus de Loto-Québec.

«Et le gouvernement ne s'en défendait pas jusqu'à ce qu'il y ait la réalité de cette contestation en cour, et à ce moment, il y a eu cette tentative de la présenter comme une mesure de santé et de sécurité», a soutenu le professeur de l'Université d'Ottawa.

M. Geist a affirmé que le jugement pourrait avoir un impact sur une décision à venir du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant une demande d'une coalition d'entreprises – incluant Bell Canada et CBC/Radio-Canada – pour que le CRTC bloque des sites internet considérés comme des fournisseurs de contenu créatif piraté.

BOISSONS SUCRÉES ALCOOLISÉES

Mojo et cie de retour sur les tablettes

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
Le Soleil

Les marques Octane, Mojo, Seagram et Baron seront de retour sur les tablettes. La Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) a donné le feu vert à la compagnie Triani pour commercialiser de nouveau ces produits.



La Régie des alcools, des courses et des jeux a donné le feu vert à la compagnie Triani pour commercialiser de nouveau certaines boissons sucrées alcoolisées. — PHOTO LA PRESSE,

En 2017, rappelons-le, ces boissons alcoolisées, ainsi que le Four Loko, avaient été retirées des tablettes des épiceries et des dépanneurs à travers la province en raison de leurs recettes de brassage. Elles contenaient de l'alcool éthylique plutôt que de l'alcool issu de la fermentation du malt.

Au total, la RACJ avait jugé que 34 boissons alcoolisées, indiquait *La Presse*, chez Embouteillage Solar n'étaient pas conformes à la réglementation. À la suite de cette décision, en décembre dernier, la compagnie de Terrebonne avait déclaré une faillite de plus de 40 millions $.

Au mois de mars, dans le processus de liquidation, l'usine de production a été rachetée par le Groupe Triani. Ce dernier souhaite aujourd'hui relancer une partie de la production. L'usine compte environ une soixantaine de travailleurs.

Les propriétaires promettent de produire et commercialiser des produits en «respectant» les règles en vigueur. Et oubliez la production du Four Loko, tranchent les nouveaux patrons. «C'est totalement exclu du projet.»

«Nous allons conserver certaines marques, mais pas toutes les saveurs. Nous reprenons aussi certains clients qui vendent des boissons du côté de l'Ontario et dans d'autres provinces canadiennes», explique au *Soleil* la copropriétaire de la compagnie, Joannie Couture. «Pour le Four Loko, cela ne fait pas partie des marques que nous avons acquises dans la transaction», précise-t-elle.

À travers la province, le Four Loko était commercialisé par les breuvages Blue Spike. C'est toutefois Embouteillage Solar qui était le fabricant.

«AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES»

Pour l'heure, la direction de Triani est incapable de fournir une date de lancement, précisant que les produits seront disponibles à travers la province «au cours des prochaines semaines».

«Nous allons nous assurer que le produit qu'on retrouve dans la canette et ce qu'on retrouve sur l'emballage soient conformes. [...] La recette va demeurer essentiellement la même, sauf que nous allons produire des boissons à base de malt», souligne la femme d'affaires.

L'entreprise s'engage également à dédommager les petits commerçants qui avaient perdu de l'argent lors du rappel des produits. Ces derniers étaient alors commercialisés sous Cidrerie Solar.

«On veut offrir une compensation en termes de rabais sur les produits pour que la relation soit gagnante-gagnante par la suite», explique Mme Couture.

Une décision qui plaît à l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec, dont certains membres ont perdu entre 2000 $ et 4000 $ lors du rappel de ces breuvages alcoolisés.

«Ils veulent partir du bon pied et offrir des crédits. C'est une bonne nouvelle pour les commerçants», se réjouit le directeur général, Yves Servais.

Au cours des derniers mois, les boissons sucrées et alcoolisées, comme le Four Loko et le FCKDUP, ont fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs experts en santé publique ont dénoncé leurs risques pour la santé, entre autres en raison de leur haute teneur en alcool. Près de 12 % pour le Four Loko.

Dans un autre dossier, en février dernier, le fabricant du FCKDUP, le groupe Geloso, avait annoncé qu'il retirait définitivement son produit du marché après le décès d'une adolescente qui aurait ingurgité le breuvage.

Quelques semaines plus tard, le gouvernement annonçait une nouvelle réglementation qui interdisait la vente de boissons fortement alcoolisées — plus de 7 % — et sucrées dans les dépanneurs et les épiceries. Cette mesure ne touchait toutefois pas les bières artisanales.

Le ministre de la Sécurité publique souhaitait alors confier à la Société des alcools la vente des boissons avec plus de 7 % d'alcool.

Le Groupe Triani n'écarte pas la possibilité d'offrir un jour un produit sur les tablettes de la SAQ. Aucun projet n'est toutefois dans les cartons.

Fondé en 2015, le Groupe Triani commercialise, entre autres, les vins Triani (Cantini, Libertà, Wild Life, South Cape Evazione et Ettaro) ainsi que les bières de la Brasserie les 2 Frères. Leurs produits sont offerts dans plus de 4500 endroits au Québec. La compagnie possède également une usine d'embouteillage à Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

Trump indemnise les agriculteurs victimes de sa guerre commerciale

WASHINGTON (AFP) — L'administration Trump a annoncé mardi une aide d'urgence de 12 milliards de dollars destinés aux agriculteurs américains affectés par les représailles aux tarifs douaniers américains, reconnaissant ainsi les premiers dommages collatéraux du conflit commercial déclenché par le président.

Le secrétaire américain à l'agriculture, Sonny Perdue, a indiqué que cette somme serait accordée aux agriculteurs mis en difficulté par «les représailles tarifaires illégales» à l'instar des producteurs de soja, de porc, de fruits, de riz et de lait.

Ces derniers ont été particulièrement visés ces derniers mois par les taxes douanières imposées par les partenaires commerciaux des Etats-Unis, qui ont décidé de rétorquer aux droits de douane américains sur l'acier, l'aluminium ou les taxes sur les dizaines de milliards d'importations chinoises.

Ces subventions sont une solution «à court terme» en attendant que les négociations aboutissent à un accord commercial à long terme, a affirmé Sonny Perdue.

Avec cette aide financière, l'administration Trump semble concéder pour la première fois que sa stratégie d'escalade dans les droits de douane, non seulement avec la Chine mais encore avec l'Union européenne, le Canada et le Mexique, a un effet négatif sur certains secteurs américains.

Cette annonce contraste avec les déclarations du président américain mardi. Dans un tweet, il a assuré que «tout irait bien» en matière de commerce international.

«Les tarifs douaniers sont les meilleurs! Soit un pays qui a traité les États-Unis de manière injuste sur le Commerce négocie un accord juste, soit il est frappé de tarifs douaniers», a tweeté le milliardaire républicain. «C'est aussi simple que ça – et tout le monde discute! Souvenez-vous, nous sommes la "tirelire" qui est en train d'être dévalisée. Tout ira bien!», a-t-il poursuivi.

Depuis plusieurs mois, le président Trump est engagé dans un bras de fer commercial sur plusieurs fronts.

Les mesures de rétorsion n'ont pas tardé, affectant des exportations agricoles américaines vers la Chine, le Mexique, le Canada ainsi qu'une série de produits typiques à destination de l'Europe allant du bourbon aux jeans.

carrières

Korvette
CHAÎNE FAMILIALE QUÉBÉCOISE

Entreprise québécoise en pleine expansion exploitant plus de 70 succursales recherche pour son magasin de

NICOLET
GÉRANT/GÉRANTE
200 Place du 21 Mars, Nicolet QC J3T 1E9

Vous superviserez les opérations quotidiennes du magasin et serez responsable de toutes les tâches reliées au bon fonctionnement de celui-ci.

Vous veillerez à ce que les normes et procédures du magasin soient appliquées par tout le personnel. Par le fait même, vous serez responsable de l'embauche et de la formation des nouveaux commis.

Vous ferez l'ouverture et la fermeture du magasin, participerez à la réception des marchandises et à l'étiquetage des produits, opérerez une caisse enregistreuse, comptabiliserez les recettes de la journée et ferez les dépôts bancaires. Vous serez également responsable de la gestion des horaires, congés, vacances etc.

Vous vous assurerez que tout le personnel travaille de manière sécuritaire et appliquerez les normes en matière de santé et sécurité au travail.

Vous possédez les qualifications suivantes :
- Une passion pour le service à la clientèle;
- Une expérience pertinente dans le domaine;
- Des habiletés pour diriger et administrer;
- Une personnalité agréable et de l'entregent.

Faites parvenir votre C. V. le plus tôt possible
ressources.humaines@korvette.ca
Télécopieur : 819 374-7273
www.korvette.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Merci de votre intérêt envers notre entreprise.

Au cœur de la création

La Trifluvienne Éveline Charland agit comme régisseuse de plateau pour *Juste une p'tite nuite*

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



Régisseuse de plateau, la Trifluvienne Éveline Charland vit un apprentissage extrêmement riche et précieux au sein de l'équipe du Cirque du Soleil qui reprend du service mercredi pour une deuxième semaine de représentations du spectacle *Juste une p'tite nuite*. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

TROIS-RIVIÈRES — La volonté du Cirque du Soleil de chercher dans la communauté trifluvienne des collaborateurs n'est pas que vaine intention. La preuve en est notamment offerte par la présence au sein de l'équipe d'Éveline Charland qui agit comme régisseuse de plateau pour le spectacle *Juste une p'tite nuite*.

Éveline Charland n'est pas une nouvelle collaboratrice avec le Cirque puisque lors des trois premiers spectacles de la série Hommage à l'Amphithéâtre Cogeco, elle a agi comme coordonnatrice de la logistique. Elle s'occupait alors de tout ce qui entourait la venue de l'équipe à Trois-Rivières et leur servait d'intermédiaire pour leurs demandes auprès de gens de la communauté.

Son nouveau rôle l'amène à côtoyer de plus près l'équipe de création avec laquelle elle travaille en étroite collaboration. C'est à elle qu'appartient la responsabilité de superviser les répétitions, de s'assurer que les artistes ont tout ce dont ils ont besoin au bon endroit au bon moment tant pour les répétitions que pour le spectacle. Cela implique de travailler avec les techniciens et machinistes, ceux qui, dans l'ombre, assurent la bonne marche du spectacle. «J'ai vraiment l'impression d'être au cœur de la création du spectacle, commente-t-elle. Je suis proche des créateurs et je peux aussi assister aux réflexions d'équipe qui ont lieu au cours du dernier stade de création. C'est extrêmement enrichissant.»

Elle qui possède une solide expérience de metteure en scène au théâtre dit avoir aussi été très impressionnée par l'ampleur des contraintes inhérentes à un spectacle de cirque. «Il faut comprendre que les aspects techniques sont excessivement complexes parce qu'il faut non seulement monter un numéro spectaculaire et efficace mais assurer aussi la sécurité des artistes avec un montage technique très sophistiqué. J'avoue que lors de la première répétition générale, je trouvais que ça allait vraiment très vite. On ne réalise pas tout ce qui peut entrer en ligne de compte pour présenter un numéro réussi.»

> **«J'ai vraiment l'impression d'être au cœur de la création du spectacle»**
>
> — Éveline Charland

«À la tête de toute cette immense machine, on a Jean-Guy Legault, le metteur en scène qui vient d'ailleurs du monde du théâtre, qui doit partager avec tout le monde sa vision artistique et la faire comprendre de façon à ce que chaque spécialiste soit en mesure d'y contribuer au meilleur de ses capacités.»

Elle cite en exemple la complicité qu'elle a constatée entre lui et Émilie Therrien, son assistante, qui est aussi la conceptrice de la performance et de la chorégraphie acrobatiques. «Si on regarde le numéro sur la chanson *Belzébuth*, illustre-t-elle, ils ont d'abord écrit une histoire autour de la chanson et ensuite, il fallait créer le numéro acrobatique autour de ça. Le numéro acrobatique du mât chinois devient un élément central de tout un univers. Quand on parle de travail d'équipe, c'est vraiment le cas. Le plus étonnant, c'est que ça se fait toujours dans la bonne humeur. Chaque personne est la meilleure dans son domaine mais tout le monde met son ego de côté pour participer à la création d'un grand spectacle.»

EFFICACITÉ

Autre objet d'admiration pour la Trifluvienne, c'est la rapidité avec laquelle le Cirque peut arriver à mettre un numéro au point. «C'est un processus extrêmement intense qui amène des résultats très rapides. Je pensais que je connaissais pas mal bien le travail de régie pour l'avoir fait avec Véronique Marcotte pour plusieurs spectacles d'envergure comme ceux de la Fête du Canada à Montréal et Laval, notamment, mais la vérité, c'est que j'ai eu l'impression de repartir à zéro ici. Heureusement, je travaillais avec la régisseuse principale Lucie Doyon qui est d'une compétence hallucinante. Comme tout le reste de l'équipe d'ailleurs. Les deux machinistes, pour ne donner que cet exemple, sont eux-mêmes de véritables machines, des gars d'une efficacité incroyable.»

C'est probablement cet esprit d'équipe et l'importance du facteur humain qui lui laissent l'impression la plus forte de son expérience jusqu'à maintenant. Non seulement n'a-t-on nullement besoin de créer des tensions pour arriver à des résultats exceptionnels, mais on arrive à tirer le meilleur de chacun. «Tout le monde est dévoué au spectacle, dit Éveline Charland et chacun veut apporter son expertise pour le rendre meilleur. On y consacre tous beaucoup de temps et d'énergie parce que tout le monde est profondément engagé.»

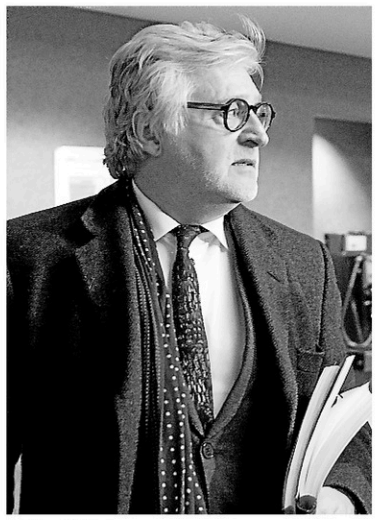
Cet esprit d'équipe s'est révélé de façon aiguë dans un moment que la jeune femme n'est pas prête d'oublier. Au terme de la première, comme ce sera le cas pour chaque représentation, elle, comme tout le reste de l'équipe de l'ombre, a été invitée à saluer le public sur la scène. «On fait tous partie d'une seule et même gang alors, il fallait qu'on aille saluer. De voir l'amphithéâtre plein de gens debout pour applaudir et crier leur satisfaction, j'avoue que ç'a été un moment extrêmement émouvant. J'ai versé quelques larmes sur la scène. Je trouvais ça très beau d'être là pour goûter ce moment avec tous les autres intervenants. C'est là qu'on comprend que le peu qu'on a apporté a été utile et probablement nécessaire pour en arriver au résultat final. C'est très gratifiant.»

Elle ne peut évaluer encore ce que la metteure en scène en elle retirera de cette expérience mais elle sait intimement qu'elle sera très enrichissante. «Il me faudra un certain recul. J'accumule encore les apprentissages et je sens que ça va me nourrir énormément. On apprend en travaillant avec les meilleurs et c'est ce qui m'arrive ici. J'ai vu que des visions artistiques peuvent devenir concrètes dans le cadre d'un spectacle quand on va chercher ce que chacun a de meilleur à offrir. J'ai toujours aimé le travail d'équipe au théâtre, mais là, je le vis à un niveau supérieur.»

ACTION DES «COURAGEUSES»

Rozon veut en appeler du jugement

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne


Gilbert Rozon — PHOTO LA PRESSE

MONTRÉAL — Gilbert Rozon veut en appeler du jugement qui a autorisé l'action collective des «Courageuses» contre lui. Le fondateur de Juste pour rire a déposé plus tôt en juillet une demande pour obtenir la permission de la Cour d'appel afin de pouvoir présenter ses arguments - et faire annuler cette autorisation.

Selon lui, il semble que le juge Donald Bisson de la Cour supérieure - qui a donné son feu vert à l'action - ait voulu faciliter la dénonciation d'actes d'agression sexuelle. «Un objectif louable, certes, mais étranger aux critères d'autorisation de l'action collective», peut-on notamment lire dans la requête pour permission d'en appeler.

L'homme de 63 ans a été poursuivi par un groupe de femmes qui se sont donné le nom «Les Courageuses». Elles accusent l'ex-producteur de harcèlement et d'agressions sexuelles et lui réclament des dommages - dont des dommages exemplaires - pour ce qu'elles allèguent avoir subi. Selon le groupe, M. Rozon aurait fait au moins 20 victimes sur une période de 34 ans, de 1982 à 2016, ce que réfute fermement le producteur. Outre Patricia Tulasne, qui est la représentante du groupe, on ignore l'identité des autres femmes.

Ces allégations n'ont pas encore subi le test des tribunaux, et aucune accusation criminelle n'a été déposée contre Gilbert Rozon.

Dans sa requête pour permission d'en appeler du jugement d'autorisation, Gilbert Rozon prétend qu'il est truffé d'erreurs, non seulement quant aux critères qui doivent être rencontrés pour pouvoir intenter une action collective - qui ne sont permises qu'à certaines conditions - mais aussi quant à l'interprétation que le magistrat a donnée aux faits de cette affaire.

L'audition de cette demande en Cour d'appel est prévue pour le 15 août.

Le juge Bisson avait autorisé l'action collective le 22 mai dernier.

Il avait alors accordé aux «Courageuses» le droit de réclamer, au nom de toutes «les personnes agressées et/ou harcelées sexuellement par Gilbert Rozon», jusqu'à 10 millions $ en dommages punitifs, en plus des dommages moraux et pécuniaires.

Les erreurs faites par le juge Bisson sont déterminantes, dit l'homme d'affaires bien connu, car sans elles, l'action n'aurait pas été autorisée, est-il écrit dans la requête dont La Presse canadienne a obtenu copie.

Le jugement est «sans précédent», car il ne vise qu'une seule personne et non pas une institution d'enseignement ou religieuse comme ce fut le cas de la majorité des actions collectives intentées pour agressions sexuelles dans le passé - où les victimes étaient des enfants ou des personnes handicapées. Il y avait alors présomption de non-consentement, ces personnes vulnérables ne pouvant en aucun cas dire oui à une activité sexuelle.

Ici, l'absence de consentement ne peut être présumée, ce qui fait que cette preuve doit être faite de façon individuelle pour la quasi-totalité des victimes alléguées, est-il écrit.

Bref, M. Rozon fait notamment valoir qu'il n'y a pas de lien commun entre les fautes alléguées, ni entre les femmes du groupe et leurs situations respectives. Il y a donc un lien insuffisant pour constituer un groupe valide comme base de l'action collective.

Chaque situation devra être analysée séparément pour conclure s'il y a faute ou pas, ajoute-t-il.

M. Rozon soutient que le juge Bisson a été influencé par des «considérations sociales étrangères» en analysant les critères donnant ouverture à une action collective, et cela, parce qu'il s'agissait d'une affaire d'agressions sexuelles.

«Cette considération de politique générale est d'ailleurs omniprésente tout au long du jugement, à tel point qu'elle prend le dessus sur l'analyse des critères requis par la loi».

Le juge a donné une «attention démesurée» à la nécessité de faciliter la dénonciation d'agression, argue M. Rozon par la bouche de ses avocats. L'appel devrait être accordé pour que les critères soient appliqués de façon uniforme, peu importe le type d'action.

Dans sa décision du 22 mai, le juge Bisson écrivait que selon lui, «le véhicule procédural de l'action collective a démontré son efficacité dans les dossiers d'agressions sexuelles puisqu'il a permis à des centaines de victimes d'avoir accès à la justice au Québec».

Si «Les Courageuses» n'étaient pas autorisées à intenter leur action, «il est fort probable que de très nombreuses victimes seraient privées de l'exercice de leurs droits», poursuivait-il dans son jugement de 40 pages.

Dans la foulée des allégations d'agression rapportées dans des médias en octobre dernier, Gilbert Rozon avait démissionné de ses fonctions de président du Groupe Juste pour rire et son entreprise a depuis été vendue.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO

Nguyen dévoilera son nouveau film

TORONTO (PC) — Les cinéphiles au Festival international du film de Toronto pourront découvrir en première mondiale ou nord-américaine les plus récentes œuvres de Steve McQueen, Claire Denis, Jacques Audiard, Damien Chazelle ou Zhang Yimou, mais aussi la toute nouvelle réalisation du Québécois Kim Nguyen.

Les organisateurs du «TIFF» ont dévoilé mardi les films qui seront projetés en «soirées gala» et en «présentations spéciales» du 6 au 16 septembre.

Le cinéaste montréalais Kim Nguyen, dont les précédents films incluent *Rebelle*, finaliste aux Oscars, a recruté une distribution d'enfer pour *The Hummingbird Project*. Jesse Eisenberg et Alexander Skarsgard y jouent deux cousins qui tentent de faire fortune en creusant un étroit tunnel de 1600 kilomètres entre le Kansas et le New Jersey afin de gagner une avance de 14 millisecondes sur les transactions boursières. Salma Hayek est aussi de la distribution.

On verra par ailleurs au TIFF le premier «film américain» de Jacques Audiard, *Les Frères Sisters*, western mettant en vedette Joaquin Phoenix, John C. Reilly et Jake Gyllenhaal. Audiard a coécrit l'adaptation de ce populaire roman comique de Patrick deWitt, écrivain originaire de l'île de Vancouver.

Le TIFF promet aussi le premier film réalisé par Bradley Cooper, *A Star is Born*, avec Lady Gaga. L'acteur, qui a coécrit le scénario, y joue un musicien country alcoolique qui tombe amoureux d'une chanteuse. Les cinéphiles y verront aussi le nouveau film de Damien Chazelle, *First Man*, sur la vie de Neil Armstrong, premier homme à marcher sur la Lune. Le réalisateur de *La La Land* retrouve sa vedette canadienne, Ryan Gosling, dans le rôle de l'astronaute.

Claire Denis (*Un beau soleil intérieur*) présentera en première mondiale sa première réalisation en anglais, *High Life*, film de science-fiction mettant en vedette Juliette Binoche et Robert Pattinson.

Le réalisateur d'origine montréalaise Jason Reitman présentera en première mondiale *The Front Runner*, avec Hugh Jackman dans le rôle du sénateur américain Gary Hart, impliqué dans un scandale d'adultère qui fera dérailler sa campagne à l'investiture démocrate en 1988.

- Publireportage

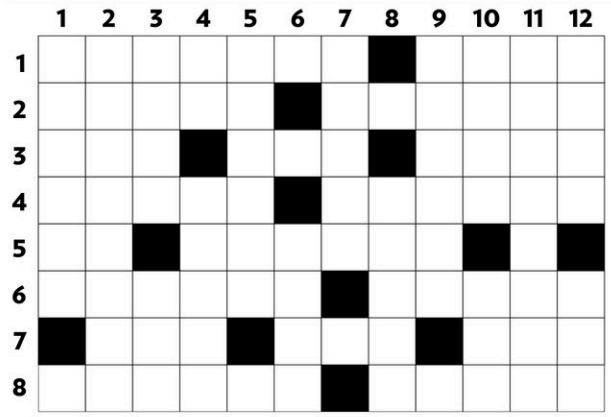
Fabiola Toupin en spectacle cet été à l'Hôtel Gouverneur Trois-Rivières



Fabiola Toupin poursuit sa série de spectacles, les jeudis, jusqu'au 9 août 2018, à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières, dans le cadre de «**L'été des 4 jeudis**», pour présenter: **La Bohème, Fabiola chante Aznavour** (26 juillet et 9 août) et **Fabiola Piaf & Brel** (2 août). Billetterie (35 $): www.**partoutauquebec.com**. Par téléphone: **819 244-1051**, ou **1 844 727-8688**.



MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Supporter avec patience – C'est ainsi que les enfants appellent leur père.
2 Bâtiment délabré – Petites offrandes.
3 Quand elle est sauvage, c'est une bernache – Récipient dans lequel on met de la terre et des plantes – On y range des crayons ou des lunettes.
4 Dont on se sert fréquemment – Naître en sortant de l'oeuf.
5 Indique une addition – On le fabrique à partir de la crème de lait de vache.
6 Petites tiges qui servent à l'assemblage – Ouverture ou passage par où l'on peut sortir, s'échapper.
7 Expression de la voix – Compagne d'Adam – Un des quatre points cardinaux.
8 Réseaux à larges mailles servant à capturer des animaux – Qui a de la classe.

VERTICALEMENT

1 Perforer.
2 Petit singe à queue touffue, qui vit dans les forêts d'Amérique du Sud.
3 Emplacement – Cambriolage.
4 Marque la manière – Bois précieux, noir et dur, provenant d'un arbre des pays chauds.
5 Qui est un peu gros, dodu.
6 Détériorés par l'usage.
7 Faire du bruit après avoir mangé.
8 Hurler.
9 Quand ils sont à bois, on y met des bûches.
10 Violon au son grave – Qui est privé d'humidité.
11 Trouillarde, froussarde.
12 C'est le continent le plus peuplé de la Terre – Il commence le 21 ou le 22 juin.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	H	E	U	R	■	R	A	P	T
2	A	M	I	E	■	S	I	M	U	L	E	R
3	S	O	T	■	M	E	D	A	I	L	L	E
4	S	U	■	M	A	R	E	■	S	O	U	S
5	A	R	G	O	T	■	S	A	S	■	C	■
6	C	E	R	I	S	E	■	L	E	C	H	E
7	R	U	E	S	■	T	O	T	A	L	E	S
8	E	X	C	I	T	E	■	O	U	E	S	T

MOT MYSTÈRE

GOUVERNEMENT - Un mot de 9 lettres

R	R	A	D	I	C	A	L	L	I	E	A	Y	C	M
E	S	E	B	E	X	A	R	C	H	A	T	E	U	M
N	A	E	N	T	E	R	I	A	R	T	I	B	R	A
G	E	S	D	I	M	P	E	R	I	A	L	E	I	I
E	L	C	H	A	M	B	R	E	M	P	I	R	E	E
R	E	S	I	R	C	O	S	N	M	C	N	S	E	U
R	C	P	E	T	E	I	D	I	H	E	S	T	R	R
E	T	A	H	T	S	U	R	E	V	E	U	I	I	O
T	E	I	E	O	C	U	A	R	R	A	R	T	L	U
N	U	R	T	R	R	S	J	D	A	E	G	O	E	G
I	R	T	N	E	U	E	A	G	O	B	E	O	E	E
A	E	O	U	G	T	J	H	R	A	C	T	E	R	S
T	N	P	J	E	I	A	N	B	M	A	I	R	E	A
E	R	M	A	I	N	D	A	O	Y	E	D	I	L	E
P	U	I	S	S	A	N	C	E	C	E	E	P	A	P

ACTE
ADRESSE
AGHA
AGORA
ALLIE
ARBITRAIRE
ARMEE
ARRETE
AVIS
BARRICADES
BEY
CENS
CHAMBRE
CONJURE
CRISE
CURIE
DEY
DIETE
DOMINER
DUC
EDILE
ELECTEUR
EMEUTE
EMPIRE
EPHORE
EXARCHAT
IMPERIALE
IMPOT
INSURGE
INTERREGNE
JUNTE
JUSTICE
MAIEUR
MAIRE
MAO
MODERE
NABAB
PAIR
PAPE
PETAIN
PUISSANCE
RADICAL
RAJAH
REELIRE
REGNER
REICH
REINE
ROUGE
SCRUTIN
SIEGER
TITO
TRAITE
URNE

Solution du dernier numéro : ABELARD **25-07-2018**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

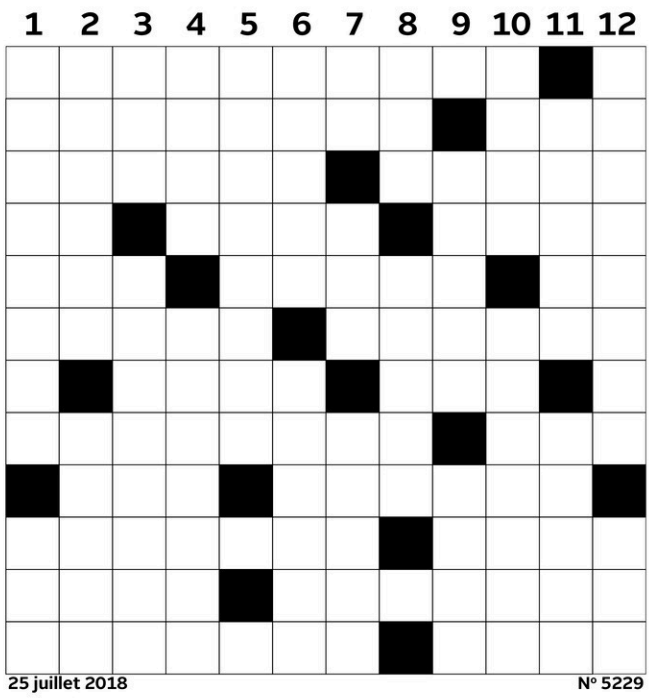
1. Faculté de voir la nuit.
2. Toxicomane - Au moyen de.
3. Aliment liquide - Qui est profitable.
4. Largeur de papier peint - Jupe de tulle fixée à un justaucorps - Habitation des paysans russes.
5. Dans le corps humain - Européen - Vieille note.
6. Du mollet - C'était la fille du roi de France.
7. Opérations postales - Il passe au Caire.
8. Celui qui s'expatrie - Tubifex.
9. Ancienne monnaie d'or - Charger en remplissant.
10. Flagorner - Son parfum est agréable.
11. Bénéfice - Refuser à un examen.
12. D'une force très grande - Le capitaine y mange.

VERTICALEMENT

1. Aristocratie - Hoover en fut le directeur.
2. Peuplier blanc - Pastèque.
3. S'occupe des Jeux - Qui nous incite à se gratter.
4. Exprime la totalité - Raisonnement trop subtil.
5. Travailler la terre pour qu'elle se laboure facilement.
6. Planchette de bois - Fromage du Cantal.
7. Pronom indéfini - Allemande ou avion - Dieu grec de la Mer.
8. Une miette - On les met pour se protéger.
9. Réchauffé légèrement - Chemin de fer urbain.
10. L'or des champs - Cavité des rayons des nids d'abeille.
11. On y met des photos - Écossais.
12. Fondateur - Plantes dicotylédones.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	M	I	L	L	O	N	■	E	S	T
2	A	N	E	R	I	E	■	B	O	X	E	R
3	U	L	T	I	M	E	S	■	H	O	L	A
4	V	E	R	S	E	■	A	R	E	C	■	Q
5	I	V	E	■	N	E	R	E	■	E	C	U
6	G	E	■	E	T	C	■	V	I	T	R	E
7	N	E	R	F	■	A	B	E	R	■	A	■
8	O	■	O	F	F	R	E	■	R	A	N	G
9	N	O	T	A	■	T	R	A	I	T	E	E
10	■	P	A	R	S	E	C	■	T	O	U	R
11	G	E	N	E	E	■	E	X	E	C	R	E
12	I	N	G	E	N	U	E	■	R	A	S	E



25 juillet 2018 N° 5229

SUDOKU

	8	4			1			2
			9	4		6		
							5	
6					3	5		
1		3	5					
2			8	1				
	3			7		4	2	
								1
		5	3		8		9	

4503

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	8	1	4	9	5	2	7	3
3	7	5	2	6	8	1	4	9
9	4	2	3	1	7	8	5	6
7	5	4	6	3	2	9	1	8
8	6	9	1	5	4	3	2	7
2	1	3	8	7	9	5	6	4
1	2	7	9	4	3	6	8	5
4	3	8	5	2	6	7	9	1
5	9	6	7	8	1	4	3	2

4502

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

ERP	ANELO	UVSL	OETAT	OSVI	DTRO	IED	ODNR	EETN	TQUR	PUOX	UPEA	SNP	EDA

Thème : Citation de William Shakespeare

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Rémy de Gourmont: Le bonheur, comme la richesse, a ses parasites.

MANDRAKE



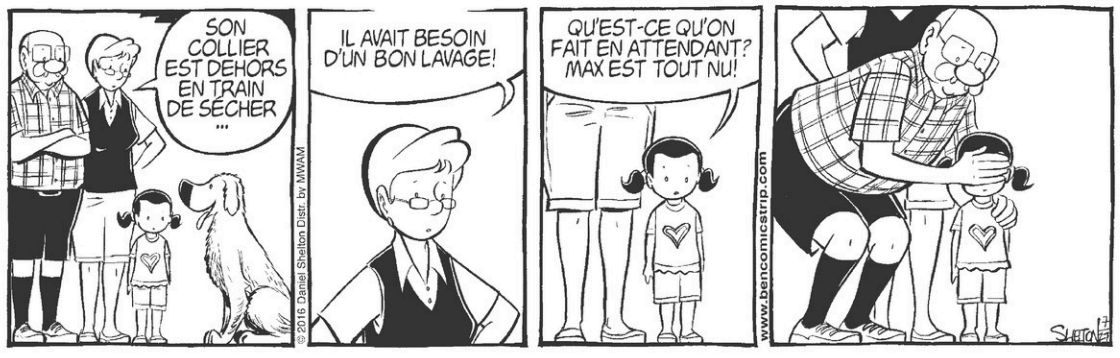
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

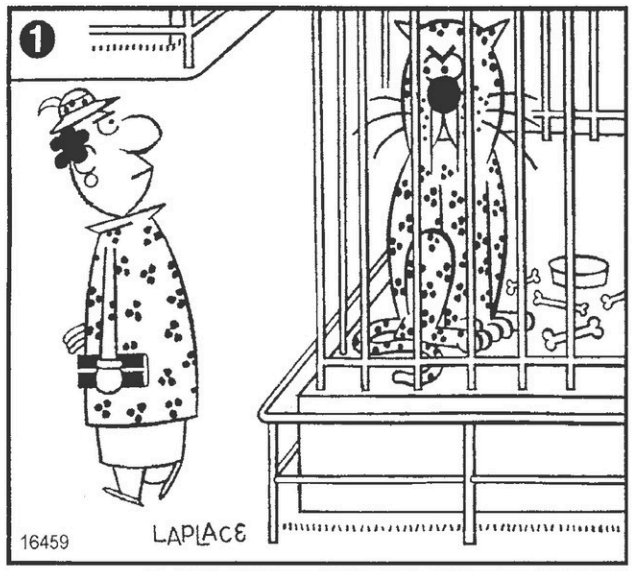


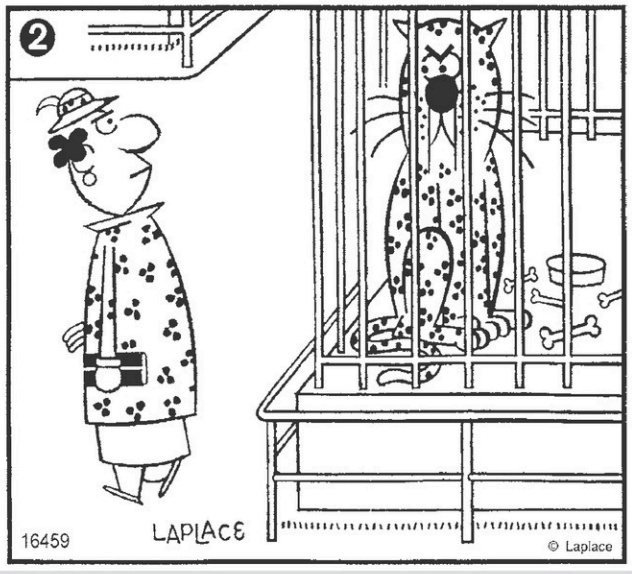
BEN



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.





25 juillet 2018

SOLUTION

1 Forme de la chevelure de la femme. **2** Sa jupe est plus large. **3** Le sac à main est plus court. **4** Position du petit barreau sur le coin de la barrière. **5** La barrière est incomplète dans le dos du fauve. **6** La queule du fauve. **7** Sa queue est plus longue. **8** Un os est plus court.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Le duo Lune-Saturne en Capricorne, au carré du Bélier, risque de vous responsabiliser, et bien que cela puisse alourdir le fardeau qui pèse sur vos épaules, cela n'ira pas sans vous attribuer davantage de reconnaissance et de prestige. Il vous faudra peut-être sacrifier un petit plaisir afin d'acquérir une renommée ou vous rapprocher d'un objectif de longue date.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Il suffira de regarder autour de vous pour constater que vos désirs les plus chers ne sont pas irréalisables. Toutefois, ce qui s'obtient trop facilement ne rapporte généralement qu'une satisfaction éphémère et superficielle. Le véritable plein épanouissement s'atteint par voie d'autodiscipline. Concentrez vos efforts sur un objectif à long terme plutôt qu'immédiat.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

La peur de l'échec ne devrait pas vous inciter à faire marche arrière. La conjonction Lune-Saturne en Capricorne vous encourage à persévérer en vous organisant méthodiquement. Si vous renoncez à l'action, comment parviendrez-vous au succès désiré? Les gens qui vous fréquentent estiment votre potentiel et l'avis d'une connaissance peut servir d'encouragement.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Il serait sage de refuser de vous laisser entraîner dans les problèmes des autres. Compte tenu du duo Lune-Saturne en Capricorne, face au Cancer, les relations existant entres des personnes que vous connaissez pourraient vous mettre un peu mal-à-l'aise. Le mieux que vous puissiez faire consistera à demeurer intègre et à ne laisser paraître aucune forme de favoritisme.

Lion (23 juillet au 22 août)

Étant donné que le Soleil et Mercure visitent votre Signe, les loisirs et le divertissement culturel ne devraient pas vous décevoir. Une activité sociale pourrait même vous placer sous les feux de la rampe. Si une personne avec laquelle vos relations se sont tendues manifeste l'envie de rétablir un rapport cordial, vous devriez accepter d'entendre ses explications...

Vierge (23 août au 22 septembre)

Ce milieu de semaine ne devrait pas présenter de problèmes à condition de ne pas négliger vos responsabilités. De répondre à un message rapidement évitera un malaise au cas où vous croisiez son expéditeur avant d'y avoir donné suite. C'est le temps de gagner des points en adoptant un comportement qui plaira tout autant à vos supérieurs qu'à vos subalternes.

Balance (23 septembre au 23 octobre)

La victoire la plus difficile et la plus valorisante est celle que l'on remporte sur soi-même. Le duo Lune-Saturne en Capricorne n'est pas le meilleur pour une Balance, mais pourrait vous aider, par voie d'autodiscipline, à rétrécir l'écart qui sépare la personne que vous êtes de celle que vous avez toujours souhaité devenir. Il suffira de croire que c'est possible...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

La présence du Soleil et de Mercure en Lion, au carré de votre Signe, pourrait rendre la transmission d'informations plus difficile à effectuer. Il est possible que certaines nouvelles soient démenties, ou que leur contenu ne puisse être confirmé de manière officielle. Un opposant prépare un bon argument pour défendre sa théorie. Ayez un raisonnement irréfutable.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Il est temps de vous réapproprier la place qui vous revient de juste droit et de faire valoir vos mérites. La coopération des autres semble facile à recevoir, cependant, personne ne peut deviner vos attentes si vous ne les exprimez pas. Le Soleil et Mercure en Lion vous aideront à avoir le mot juste lors d'un entretien important. Ne négligez pas le pouvoir du vocabulaire que vous emploierez.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

La conjonction Lune-Saturne en Capricorne pourrait bien vous offrir un milieu de semaine particulier. Toutefois, si vous choisissez d'abandonner la partie et de vous éclipser, vous cèderez toute la place à vos rivaux et compétiteurs. Puisque c'est un aspect de réflexion, réfléchissez donc bien avant n'importe quelle décision. C'est une sage suggestion...

Verseau (20 janvier au 18 février)

Bien qu'elle soit conjointe à Saturne en Capricorne, la Lune aura pour vous ses bienfaits. Les difficultés de la journée pourraient donc ne pas vous affecter directement, ce qui risque de faire de vous la personne idéale pour les résoudre. Pour faire de ce milieu de semaine un véritable succès, il suffira de faire valoir vos mérites en démontrant de quoi vous êtes capable.

Poissons (19 février au 20 mars)

Connaître autrui n'est que science, se connaître soi-même, c'est intelligence. Par voie d'introspection, l'influence de Neptune en Poissons pourrait vous aider à mieux cerner ce que vous désirez réellement. D'ailleurs, une relation deviendra d'autant plus agréable si vous éclaircissez quelques points qui demeurent flous. Et vous serez capable de donner le ton désiré...

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½-3½-4½-5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc 819 378-9325

2½-3½-4½ ,
Trois-Rivières et secteur Cap, juil., stat. 1 mois gratuit, pas de chien, 819-374-0917

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. **819 996-6452, 819 374-2184**

3½-4½ YAMACHICHE, usine rénové, aire ouverte, superficie de 1,000 pi car., très morderne, poutres d'origine, grand terrasse, cabanon, stat., rez-de-ch., 595$, idéal personne seul, 819 448-5124 ou 514-947-3804.

3½, PRESTIGIEUX MONASTÈRE
1er Nov., ascenseur, comptoir de granite, calme, sécuritaire, 819 609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, TRÈS GRAND, RÉCENT
3e étage, calme, sécuritaire, intercom comptoir quartz, 1 stat. 819 609-0425

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

CHAMPLAIN, 4½, 30 pi x 30 pi, avec s/sol, chaufffage électrique, thermopompe, entrée lav./séch., grande cour, grand stat., non-fum., pas d'animaux, 650$. 819-266-4040.

TROIS-RIVIÈRES SECTEUR CAP
Grand 3½, 1er étage, plancher bois, calme, remise, près services, 495$, **819 233-3706**

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

4½, 5½, CH.
rez-de-ch., centre-ville, salon, s/ à manger, 2 chambres, s/de lavage, pl. bois franc, 640$, réduit pour août 400$, 819 448-5124 ou 514-947-3804.

4½ GRAND, SHAWINIGAN-SUD, rez-de-ch., porte patio, sécuritaire, libre imm., stat. déneigé. 430$. 819-383-7408.

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 1er juil., 819 539-3897.

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

Allô? Besoin d'une pause? Excellent massage! Climatisé **Dès 8 heures, 819 698-8084**

8786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit. www.creditcourtage.ca **1-866-482-0454**

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience. **819 690-6909**

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 3 À 12 PI, au meilleur prix en ville! 819-698-8791

Si vous voulez boire, c'est votre affaire, si vous voulez arrêter et ne le pouvez pas, c'est notre affaire.
ALCOOLIQUES ANONYMES
1 866 376-6279 sans frais

PRO-ASPHALTE
Scellant au bitume, réparation d'asphalte, fissure, **819-979-1406.**

SERVICES PERSONNELS

8818 Ésotérisme et cartomancie

819 372-5512
Mme Pierrette, cartomancienne, voyance et tarot.

8819 Messages personnels

❤ 244-7371 ❤
Bronzée, Nicky te reçoit, de10 h à 19 h. Climatisé **XXX**

JOLIE FILLE TE REÇOIT
bon massage
Shawinigan: 819 989-0899

Josée vous reçoit, excellent massage, très bon service **819 266-8694**

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

1 OPÉRATEUR(ICE) de chargeuse de production
1 OPÉRATEUR(ICE) de pelle mécanique
Située à Trois-Rivières, BRQ Fibre et Broyure se démarque par sa volonté à réduire son empreinte écologique. Nous sommes les spécialistes du recyclage et de la valorisation des résidus de bois de toute provenance. Depuis son ouverture, l'entreprise n'a cessé d'innover grâce à ses projets de recherche sur le bois recyclé et son utilisation. Nous sommes à la recherche de personnes compétentes, créatives et dévouées qui sont prêtes à grandir avec nous. Salaire offert : 18,00$/heure et 47 heures/semaine, horaire de jour et emploi permanent.
Faites parvenir votre CV à Nathalie Landry : nlandry@brq.ca Téléphone : 819 698-5887.

CUISINIER(ÈRE)
avec expérience, temps plein, déjeuners un atout. Pizzéria 67 au 610 Thibeau. **819 378-6767**

FEMMES de chambre, 15 à 25h sem., bienvenue 55 et +, courriel : reception@aubergelarocaille.com 819-538-8683

PIZZERIA 67 ST-LOUIS DE FRANCE
cuisinier(e) temps plein et partiel. Demandez Dominico : 819-379-6767.

PRÉPOSÉ(E) AU BÉNÉFICIAIRE
dans petite résidence, temps partiel jour, soir et fin de semaine, **819 944-2005.**

TIM HORTON Yamachiche et Bécancour, à 10 minute de TR., poste temps plein, jour et soir, courriel ; timbecancour@hotmail.com

TOC alimentaire cherche Chauffeur classe 1, citerne alimentaire. Camion basé à Bécancour. 25 ans et + et 3 ans expérience classe 1, semaine du mardi au samedi, faire parvenir CV à : service@o-claire.com.

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.info**

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

CABANONS (REMISES À JARDIN)
10x12, 2150$/2,500$; 10x16, 2,675$/3,050$; 12x16, 3,000$/3,450$; 15x20, 4,100$/4,850$; 15x30, 5,600$/6,600$; 20x30, 9,400/11,00$. Autres grandeurs disponibles. Livraison et installation gratuites. R.B.Q. 8213-9338-04. 450-632-0007

Lots de portes de garage, 20x10 noires, neuves ou avec, légère imperfection. Marques Cedomatec et Garex, plusieurs grandeurs **418 289-2064**

pompe à piscine 1.5 h.p. Jacuzzi, laveuse frontale 24" Inglis, outils électriques. 819-532-2192

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

À VENDRE bois de chauffage : Érables, meurisers, hêtres sec ou vert; 16 pouces ou bois en longueur, livraison de 5 à 35 cordes **418 289-2064**

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

APPEL D'OFFRES

Travaux de déneigement et de déglaçage

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour divers travaux de déneigement et de déglaçage, se référant aux appels d'offres suivants :

Description	Numéro de référence
Travaux de déneigement et de déglaçage des rues, bâtiments, structures et bornes d'incendie, **secteur Saint-Jean-des-Piles**	**MONM-20180710**
Travaux de déneigement et de déglaçage des accès aux bâtiments et structures de la ville de Shawinigan **secteur Grand-Mère (section A)**	**MONM-20180705**

Les soumissions seront reçues à la Division approvisionnement de la ville de Shawinigan, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville (**5e étage**), Shawinigan, G9N 6V3, **jusqu'à 11 h, le 14 août 2018**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, **www.seao.ca** en stipulant le ou les numéro(s) de référence stipulé(s) ci-dessus. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Christine Lafontaine, acheteur
Division approvisionnement

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE GAZ PROPANE GÉNÉRATRICES POSTE DE POMPAGE LAC-À-LA-TORTUE

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour la fourniture de gaz propane pour les génératrices des stations de pompage du Lac-à-la-Tortue.

Les soumissions seront reçues à la division approvisionnement de la Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville **(5e étage)**, Shawinigan, G9N 6V3, **jusqu'à 11 h, le 10 août 2018**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

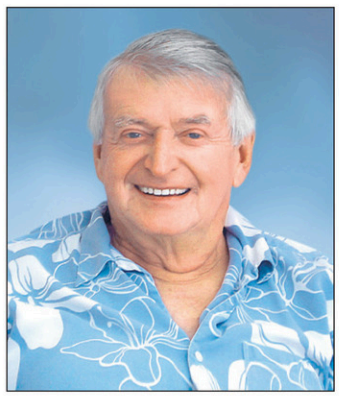
Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence «**BLAY-20180725**». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Nathalie Bégin, acheteur
Division approvisionnement

nécrologie



CÉLÉBRONS UNE VIE BIEN REMPLIE !

GILLES LAMARRE
1933 - 2018

Gilles Lamarre, homme d'affaires très connu, est décédé samedi dernier, le 21 juillet 2018, en présence de sa famille au Centre Hospitalier Régional de Trois-Rivières.

Il a œuvré au sein du Mouvement Desjardins pendant plus de 30 ans. Il a dirigé notamment la Caisse populaire de Trois-Rivières en tant que Directeur général. Il a collaboré au sein de plusieurs organismes de charité faisant preuve d'une grande générosité. Il a été Président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, récipiendaire de l'Ordre de La Vérendrye, il a grandement participé au développement économique de la région.

Bon vivant, il a eu une vie remplie de joie et de bonheur.

Monsieur Lamarre laisse dans le deuil son épouse des 65 dernières années, Pauline Perreault; ses enfants: Daniel (Emmanuelle Duperré), Alain (Bineta Gueye), Odette (Mario Pelletier), Claude, Lyne (Charles Landry); ses petits-enfants: Sébastien Lamarre (Myriam Lamoureux), Josiane Lamarre (Éric Tremblay), Jessica Lamarre (Moïse Matte), Louis-Michel et Mélanie Lafrenière, Guillaume Lamarre-Pelletier, Pénélope Landry (Paul-André Normandeau), Frédérique Landry (Guillaume Normandeau); ses arrière-petits-enfants: Léo, Émilien, Jules, Evalie, Henri, Keysha et Moïsha; ses sœurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Lisette Lamarre (feu Jean-Pierre Francoeur), Marielle Lamarre (Pierre Marcouiller), Hélène Lamarre (André Bellemare), Claude Lamarre (Normande Guimond), Guy Lamarre (Huguette Duhaime), Jacqueline St-Arnaud (feu Bernard Lamarre), Thérèse Perreault (feu Roger Gélinas); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (5000, rue Bélanger, Montréal, (Québec) H1T 1C8).

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC, G8Z 1V6 Heures d'accueil: le jeudi 26 juillet de 19 h à 22 h et vendredi, jour des funérailles, à partir de 11 h. Un service religieux aura lieu le vendredi 27 juillet à 13 h en la Cathédrale de Trois-Rivières. (362 rue Bonaventure, T-R.) L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Renseignements: 819 374-6225 Sans Frais 1 800 246-6225 Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Vivre et laisser vivre !

- C'était la philosophie de vie de Gilles -



ARCAND
M. DENIS
1952 - 2018

Au CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du-Rivage, le 9 juillet 2018, est décédé à l'âge de 65 ans, monsieur Denis Arcand, époux de madame Luce Veillette et fils de feu monsieur Réal Arcand et de Thérèse Fontaine, il demeurait à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e) à la :
Coopérative Funéraire de la Mauricie 205, rue Rochefort Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heure d'accueil : vendredi, le 27 juillet 2018, à partir de 13 h. Une liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 27 juillet à 15 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.
L'a précédé sa soeur Lucie Arcand.
Il laisse dans le deuil son épouse, Luce Veillette; sa mère, Thérèse Fontaine (feu Réal Arcand); sa soeur, Élise Arcand (Maurice Dion); sa belle-fille, Johanne Lafrance (Patrice Gervais); ses beaux-fils : Patrick Lafrance (Amélie Lesage-Avon) et Denis Lafrance (Andréane Veilleux); son beau-petit-fils, Philippe Lafrance; ses beaux-frères et belles-soeurs : Luc Veillette (Hélène Houle), Lévis Veillette missionnaire au Pérou, Thérèse Veillette (Daniel Pinsonneault), Claude Veillette (Nicole Lachance), Fernand Veillette (Line St-Amand), Jocelyne Veillette (feu Jean-Pierre Samson), Cécile Veillette (Yvan Dalpé), Normand Veillette (Michèle Robert), Liliane Veillette (Rémi Roy), Raymond Veillette (Marie Isabeau Savaria), Réjean Veillette (Gisèle Savaria) et Sylvie Veillette, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs du centre Cloutier-du-Rivage pour les bons soins prodigués.
En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer (1491, boul.des Forges, Trois-Rivières Qc, G8Z 1T7.
Renseignements : 819 370-2883
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Le Traversier
Centre de jour et d'entraide en Santé Mentale
Tous les après-midis de 13h à 17h
2096, Avenue A, Trois-Rivières
Tous les matins de 9h à 11h30
141, rue Massicotte secteur Cap
Point de services à Saint-Stanislas
Renseignements : 819 371-2420
www.letraversier.org



BOISVERT
M. JEAN
1947-2018

À Lachine, le samedi 21 juillet 2018 à l'âge de 70 ans, est décédé Jean Boisvert. Il laisse dans le deuil sa conjointe Johanne Couillard, sa mère Angèle Paquin Boisvert, ses frères feu Larry (Denise Beauchamp), Eric (Jocelyne Dionne), sa soeur Anne (Mylo Jones), son beau-frère Michel, sa belle-soeur Chantal (Daniel Aubry), ses neveux et nièces ainsi que parents et amis.
La famille recevra les condoléances ce vendredi 27 juillet à compter de 9 h 30 au :
Complexe funéraire J.J. Cardinal, 2125 Notre-Dame à Lachine. Une liturgie de la parole sera célébrée à la chapelle du complexe à compter de 11 h.
Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



BOURASSA
M. GUY

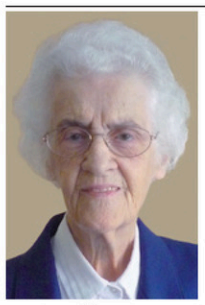
Repose en paix Capitaine Guy.
Au CIUSSS MCQ - Centre St-Joseph de Trois-Rivières, le 23 juillet 2018, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Guy Bourassa, époux de feu Mme Françoise De Ladurantaye, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire Richard & Philibert 1350 Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : jeudi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.
La liturgie de la Parole sera célébrée le jeudi 26 juillet 2018 à 15 h en la chapelle de la Maison funéraire. L'urne sera déposée au Columbarium Richard & Philibert de Trois-Rivières.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Danielle (Normand Cabana), Johanne (Jean-Pierre Lavoie) et Alain (Michel Houle); ses petits-enfants: Sylvain (Isabelle Savignac) et Michel (Josée Dagenais); ses arrière-petits-enfants: Alysanne, David et Maxim; ses frères et soeurs : feu Maurice (Jeannine Carignan), Léo (Suzanne Mercier), Yolande (Léo Bellerose), Louise (feu Réjean Ampleman), Carmen (Yvon Montour) et feu Lionel (feu Simonne Johnston); ses beaux-frères et belles-soeurs : Marcel Montambeault (feu Noëlla De Ladurantaye), Jocelyne De Ladurantaye (feu Marcel Bartlett) (feu Réjean Lapointe), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, parents, ami(e)s et son animal préféré, Alice.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme de votre choix.
Renseignement : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site : www.richardphilibert.ca



RICARD
M. CLAUDE

À la Résidence St-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 19 juillet 2018, est décédé à l'âge de 84 ans et 7 mois, M. Claude Ricard, époux de feu Aline Ménard, fils de feu Paul Ricard et de feu Claire Deschesnes, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Oscar St-Ours,
2203, av. Champlain,
Shawinigan, G9N 2L5.
Heure d'accueil : jeudi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le jeudi 26 juillet 2018 à 13 h en l'église Saint-Pierre de la paroisse Sainte-Marguerite d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.
Le défunt laisse dans le deuil sa fille Marie-France Ricard (André Blais) d'Ottawa; son fils Louis Ricard (Sylvie Levasseur) de Boucherville; ses trois petits-fils adorés : Ludovic, David (Marianne Waskiewicz) et Jimmy (Marie-Claude Aubry); ses frères : feu Jean Ricard (Colette Lamy), feu Gilles Ricard (feu Angèle Boutin), feu Réal Ricard (Anne-Marie Beauregard), Yves Ricard (feu Huguette Gélinas) de Shawinigan, Luc Ricard (Micheline Boisvert) du Cap-de-la -Madeleine, Rémi Ricard (feu Renelle Ouellette) de Trois-Rivières et Pierre Ricard (feu Alfredo Martellino) de Saint-Lambert; ses belles-soeurs et beaux-frères : feu Lucille Ménard (feu Walter Martin), feu Angèle Ménard (feu Léo Desaulniers), feu Martial Ménard (Odette Jodoin), Esther Ménard (Paul-Émile Trottier), Jean-Claude Ménard (Margot Lavoie), Gilles Ménard (Yvonnette Doucet), Ghislaine Ménard (Jos Loranger) et Lily Ménard; ses filleuls : Chantale Ricard et Jimmy Ricard ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 5e étage de la Résidence St-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan, aux Dr Brui et Dr Jiona, au personnel infirmier et de soutien et au personnel du Domaine Cascades de Shawinigan pour les bons soins prodigués. Un merci spécial au Dr Denis Huot et à l'infirmière Josée Deveault qui ont fait preuve d'un humanisme exceptionnel.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal, lequel serait apprécié par la famille.
Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan,
G9N 2L5.
Tél. : 819-536-3717
Fax : 819-536-4259
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.
Vient en aide aux personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ou aux personnes ayant des facteurs de risques.
Tél.: 819 373-3722
info@assocdescardiaques.com



LAFOND
SOEUR
MARGUERITE
SASV
1917 - 2018

Au Pavillon Sainte-Marie de Nicolet, le 23 juillet 2018, est décédée à l'âge de 101 ans, Soeur Marguerite Lafond (en religion soeur Marguerite-de-l'Enfant-Jésus) des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, fille de feu M. Ernest Lafond et de feu Mme Régina Bergeron. Elle était originaire de St-Cyrille-de-Wendover.
Vendredi, le 27 juillet 2018 la défunte sera exposée en chapelle ardente au Pavillon Sainte-Marie 215, rue de Mgr-Brunault Nicolet, J3T 1H8
La communauté y accueillera parents et ami(e)s à partir de 12 h 15 et les funérailles y seront célébrées à 14 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Soeurs de l'Assomption à Nicolet.
La défunte laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, ses frères : Henri (Suzanne Vanasse), Louis-Philippe, Joseph et Marcel (Réjane Bousquet); sa belle-soeur Yvette Mathieu (feu François Lafond) ainsi que des neveux, nièces, ami(e)s et anciennes élèves dont les normaliennes de St-Léonard d'Aston.
Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, (225 rue St-Jean-Baptiste, Nicolet, J3T 0A2).
Direction des funérailles:
Centre funéraire J.N. Rousseau Nicolet
Pour renseignements : 819 293-4511
Télécopieur : 819 293-8212
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site web : www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Halifax impose une interdiction massive de fumer

HALIFAX (PC) — Il sera bientôt interdit à Halifax de fumer sur toute propriété municipale, ce qui inclut les routes, les parcs, ainsi que les trottoirs. Les autorités locales disent vouloir légiférer avant la légalisation du cannabis à des fins récréatives.

Certaines personnes jugent que l'administration est allée trop loin, alors que d'autres estiment que cette décision affectera démesurément les habitants à faible revenu. Mais la Société canadienne du cancer croit qu'il ne s'agit que du début d'une tendance inévitable.

Rob Conningham, analyste politique principal à la Société canadienne du cancer, prédit que plusieurs autres villes canadiennes emboîteront le pas à Halifax. Selon lui, les gens ne veulent plus être exposés à la fumée secondaire lorsqu'ils marchent sur un trottoir.

La semaine dernière, le conseil régional de Halifax a voté pour imposer cette interdiction massive, qui s'applique aussi aux sentiers et aux terrains de jeu.

Clare Bronfman accusée de complot d'extorsion

NEW YORK (AP) — Une héritière de l'ancienne distillerie montréalaise Seagram, Clare Bronfman, a été formellement accusée mardi relativement à son implication présumée dans une organisation accusée d'avoir marqué au fer rouge ses fidèles féminines et de les avoir forcées à avoir des relations sexuelles.

La fille du riche homme d'affaires montréalais Edgar Bronfman père a été arrêtée et accusée de complot d'extorsion avec trois autres personnes liées à l'organisation NXIVM.

Mme Bronfman a plaidé non coupable devant la Cour fédérale à Brooklyn, mardi. Son avocate a martelé qu'elle n'avait rien fait de mal.

Clare Bronfman, une ancienne athlète d'équitation, est accusée d'avoir aidé le fondateur et dirigeant de NXIVM, Keith Raniere, à garder son contrôle sur les membres du groupe. Elle aurait notamment commis des vols d'identité, fait du blanchiment d'argent et intercepté des communications électroniques.

Plus tôt cette année, M. Raniere avait été arrêté au Mexique et rapatrié aux États-Unis pour faire face à des accusations. Il est accusé, avec l'actrice Allison Mack, d'avoir forcé ses fidèles à devenir des «esclaves».

L'avocate de Mme Bronfman, Susan Necheles, a déclaré dans un communiqué que l'organisation NXIVM n'était pas criminelle, soulignant plutôt qu'elle avait «aidé des milliers de gens».

«Les accusations contre Clare constituent un abus de pouvoir du gouvernement, qui accuse un individu de crimes simplement parce qu'il est en désaccord avec des croyances véhiculées par NXIVM et qui sont soutenues par Clare», a-t-elle déclaré.

Nancy Salzman, l'ancienne présidente de l'organisation, ainsi que sa fille, Laurence Salzman, et une ancienne comptable du groupe, Kathy Russell, ont aussi été arrêtées mardi. Ces trois femmes n'ont pas encore enregistré de plaidoyer.



Clare Bronfman est la fille du riche homme d'affaires montréalais Edgar Bronfman père. — PHOTO AP

UNE ORGANISATION CONTROVERSÉE

Malgré les critiques d'anciens fidèles qui ont décrit l'organisation comme une secte et un système pyramidal, les cours de développement personnel de NXIVM ont attiré des milliers de personnes, dont certaines personnalités de Hollywood.

On comptait notamment parmi les fidèles l'actrice canadienne Nicki Clyne, qui est apparue dans «Battlestar Galactica», et India Oxenberg, la fille de l'actrice de «Dynasty» Catherine Oxenberg.

Les procureurs accusent Allison Mack d'avoir aidé Keith Raniere à recruter des femmes dans une société secrète, dont les membres sont marquées au fer rouge avec un symbole qui ressemble aux initiales du dirigeant. Selon les procureurs, les femmes étaient aussi censées répondre aux demandes de leurs «maîtres».

Keith Raniere et Allison Mack ont nié les allégations pesant contre eux.

L'arrestation de Mme Bronfman n'était pas une surprise. Lors d'une audience en juin, un juge avait refusé de libérer M. Raniere malgré une caution de 10 millions $ US versée par Clare Bronfman, qui était considérée comme complice par les procureurs.

Dans des documents déposés en cour, le gouvernement a expliqué en détail comment Mme Bronfman aurait donné des dizaines de millions de dollars de sa fortune personnelle à M. Raniere et à son groupe.

L'héritière de Seagram aurait notamment payé plusieurs avocats pour poursuivre les détracteurs de l'organisation.

Dans un billet publié sur un site internet l'an dernier, Clare Bronfman avait décrit la société secrète comme un «regroupement de femmes ayant véritablement profité à ses membres», qui participaient «librement» aux activités, selon elle.

Des migrants entrent clandestinement aux États-Unis en provenance du Canada

DERBY LINE, Vt (AP) — Alors que l'administration Trump veut construire un mur à la frontière sud des États-Unis, certains responsables américains s'inquiètent de plus en plus du nombre de migrants qui entrent clandestinement sur le territoire américain par la frontière nord.

Les personnes qui traversent la frontière entre le Québec et le Vermont versent aux passeurs jusqu'à 4000 $ US, habituellement payables lorsqu'elles atteignent leur destination américaine, indiquent des responsables et des documents judiciaires. Alors que le nombre d'arrestations à la frontière avec le Canada est minime comparativement à celles qui ont lieu à la frontière sud, les passeurs sont tout aussi sophistiqués. «Ils sont très bien organisés, ils ont étudié la région et ils nous ont surveillés, explique Richard Ross, un agent de la police des frontières des États-Unis. En gros, nous ne traitons pas avec des amateurs, mais avec des professionnels.»

Selon les autorités américaines, l'augmentation du nombre de passages clandestins à la frontière nord découle de la relative facilité avec laquelle certains ressortissants étrangers peuvent entrer au Canada, qui n'exige plus de visas pour les Mexicains. Ils mentionnent aussi le fait que la frontière avec le Canada est moins surveillée que la frontière avec le Mexique, par laquelle tentent de passer des milliers de personnes fuyant les violences en Amérique centrale.

Une baleine noire de l'Atlantique Nord aperçue en Islande

The Associated Press

Les observateurs de baleines en Islande ont eu droit à une rare apparition de la baleine noire de l'Atlantique Nord, selon un centre de sciences océaniques de la Nouvelle-Angleterre.

La baleine, une espèce en voie de disparition, a été aperçue au nord-ouest de Reykjavik, lundi.

Selon le Anderson Cabot Center for Ocean Life, qui est établi à l'Aquarium de Nouvelle-Angleterre à Boston, seulement trois baleines noires de l'Atlantique Nord se sont aventurées dans les eaux de l'Islande au cours des 30 dernières années.

Le mammifère marin, qui est appelé Mogul par les chercheurs, avait été vu en train de se nourrir à Marshfield, au Massachusetts, en avril.

Les baleines noires se rendent chaque année le long de la côte-est américaine pour se nourrir. Mais les bêtes ont dû se ravitailler ailleurs dans les dernières années en raison de changements dans l'océan, selon le centre.

Il ne reste que 450 baleines noires de l'Atlantique Nord.

Cette année, le gouvernement canadien a pris des mesures pour préserver les espèces qui passent l'été dans le golfe Saint-Laurent. Plusieurs zones de pêches ont été fermées en mai et une limite de vitesse pour les bateaux est en vigueur jusqu'au 15 novembre.

En 2017, douze baleines noires ont été retrouvées mortes dans le golfe du Saint-Laurent, selon le ministère canadien des Pêches et des Océans. Cette année, aucune baleine n'a été retrouvée morte dans le golfe.



› À TRAVERS LE CANADA EN CITROËN 1923

Christian Darrosé a décidé de traverser le Canada au grand complet afin de conscientiser la population canadienne sur les risques d'accidents vasculaires et cérébraux (AVC). Au volant de sa Citroën 1923, il s'arrêtera au total dans 68 villes. Son périple se conclura le 24 août prochain à St. John's à Terre-Neuve. Il était de passage à Trois-Rivières lundi et mardi.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD.



› NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ÉCHO FÉMININ DE SHAWINIGAN

L'Écho féminin de Shawinigan a présenté lundi son nouveau conseil d'administration de l'année 2018-2019. Sur la photo, Lucie Pratte, présidente de l'Écho féminin, Hélène Croisetière, vice-présidente, Nicole Perron, administratrice, Marie-France Desrosiers, administratrice, Michelle Gélinas, secrétaire et Diane Drolet, trésorière.

RÉSULTATS DU : LUNDI 23 JUILLET 2018

LOTO QUÉBEC

lotoquebec.com/loteries

Grande VIE: 19 32 38 44 48 — Grand NUMÉRO (GN): 2

Lotto 6/D: 4 4 3 1 1 2 1 2

Sprint 6: 06 08 09 43 50

Lotto Poker: 3♣ 3♠ 8♡ 9♣ D♢

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 01 DÉCEMBRE 01 LION

Banco: 04 05 06 12 15 19 23 27 28 33 / 36 39 41 44 48 52 59 60 64 67

TOUT ou RIEN: 02 04 06 07 08 10 13 14 15 20 23 24

Quotidienne: 2 38 — 3 811 — 4 1331

Extra: 7242043

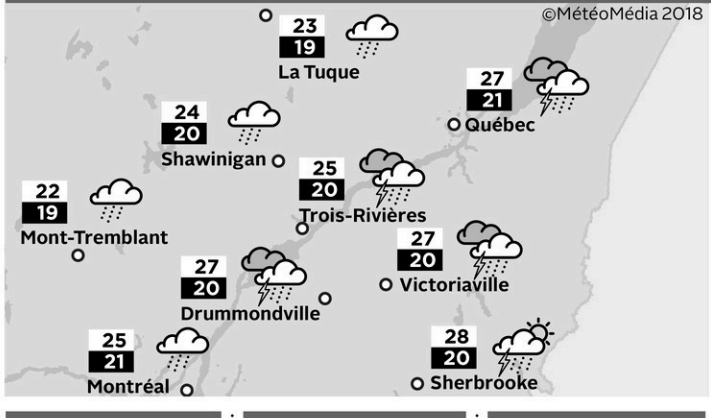
Turbo x 2

Triplex: 01 02 08 09 26

LOTTO 6/49: **Ne manquez pas les super mercredis de l'été!** En plus du million garanti, il y a **50 lots garantis additionnels de 2 000 $** à gagner, chaque mercredi.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 26
Min. 20
Nuageux avec risque d'un orage
Précipitations : 60 %
Vents légers

Vendredi
Max. 25
Min. 18
Orages
Précipitations : 60 %
Vents du sud-ouest 21 km/h

Samedi
Max. 24
Min. 17
Orages
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 25 km/h

Dimanche
Max. 25
Min. 18
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 17 km/h

LE SOLEIL

5h23 — 20h29

Durée du jour : 15h06

LA LUNE

Coucher : 3h25 — Lever : 19h03

27 juil. 04 août 11 août 18 août

ALMANACH

Maximum normal	26,7°
Minimum normal	15,0°
Record max	33,9°/1963
Record min	5,6°/1953

LES MARÉES

La Pérade Hre	La Pérade Ht/m	Trois-Rivières Hre	Trois-Rivières Ht/m
6h21	0,8 m	8h09	0,8 m
10h03	1,8 m	11h00	1,1 m
19h36	0,9 m	21h27	0,9 m
23h00	1,4 m		

AU CANADA

Baie-Comeau	Beau	23	17
Barrage Gouin	Pluie	21	17
Calgary	Variable	20	9
Charlottetown	Ensoleillé	27	21
Edmonton	Beau	22	11
Fredericton	Variable	28	20
Gaspé	Soleil	31	21
Gatineau	Orages	23	19
Halifax	Variable	26	20
Îles-de-la-Mad.	Soleil	25	20
La Malbaie	Orages	23	18
La Tuque	Pluie	23	19
Ottawa	Orages	24	19
Québec	Orages	27	21
Regina	Averses	19	9
Rimouski	Orages	28	21
Rivière-du-Loup	Orages	24	19
Saguenay	Orages	26	20
Sept-Îles	Variable	22	17
Toronto	Éclaircies	29	18
Val-d'Or	Orages	26	17
Valleyfield	Pluie	25	21
Victoria	Soleil	25	14
Victoriaville	Orages	27	20
Yellowknife	Soleil	22	15

LE MONDE

Amsterdam	Beau	29	19
Athènes	Averses	30	24
Boston	Orages	26	21
Bruxelles	Beau	31	21
Buenos Aires	Nuageux	13	11
Hong Kong	Orages	28	27
Lisbonne	Nuageux	25	18
Londres	Beau	30	20
Los Angeles	Soleil	36	24
Madrid	Soleil	34	21
Mexico City	Beau	26	14
Moscou	Averses	24	17
New York	Pluie	25	22
Paris	Beau	31	21
Rio	Averses	26	20
Rome	Ensoleillé	34	21
Tokyo	Averses	30	25
Washington	Pluie	28	23

AU SOLEIL

Acapulco	Beau	31	27
Bermudes	Orages	28	24
Barbades	Orages	29	25
Cancun	Soleil	31	27
Fort Lauder.	Orages	33	27
Freeport	Orages	31	28
Key West	Beau	33	28
La Havane	Orages	32	26
Martinique	Averses	31	25
Myrtle Beach	Orages	30	23
Montego Bay	Orages	32	26
Orlando	Orages	32	25
Phoenix	Beau	45	33
Puerto Plata	Beau	31	25
Puerto Vallarta	Orages	32	26
San José	Éclaircies	32	23
Tampa	Orages	30	25
West Palm B.	Orages	33	25

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	71	32	,689	—	—	7-3	P-1	34-13	37-19
New York	64	35	,646	5	—	5-5	G-1	34-14	30-21
Tampa Bay	51	50	,505	19	9½	4-6	P-1	28-20	23-30
Toronto	46	54	,460	23½	14	4-6	P-2	27-27	19-27
Baltimore	29	73	,284	41½	32	3-7	G-1	17-34	12-39

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	54	46	,540	—	—	5-5	P-3	31-21	23-25
Minnesota	46	53	,465	7½	13½	6-4	G-2	29-22	17-31
Detroit	43	59	,422	12	18	3-7	G-1	26-25	17-34
Chicago	35	64	,354	18½	24½	5-5	G-1	19-29	16-35
Kansas City	30	69	,303	23½	29½	5-5	P-1	14-36	16-33

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	66	36	,647	—	—	5-5	P-1	32-21	34-15
Seattle	60	40	,600	5	—	4-6	G-1	33-18	27-22
Oakland	58	43	,574	7½	2½	7-3	G-3	26-22	32-21
Los Angeles	50	51	,495	15½	10½	4-6	P-1	25-26	25-25
Texas	42	59	,416	23½	18½	2-8	P-1	20-31	22-28

Lundi 23 juillet
Boston 5 Baltimore 3
Minnesota 8 Toronto 3
N.Y. Yankees 6 Tampa Bay 7
Oakland 15 Texas 3
Detroit 5 Kansas City 4
Chi. White Sox 5 L.A. Angels 3
Interligue
Pittsburgh 7 Cleveland 0 (6)
Mardi 24 juillet
Boston 6 Baltimore 7
Minnesota 5 Toronto 0
N.Y. Yankees 4 Tampa Bay 0
Oakland au Texas, 20h05.
Detroit à Kansas City, 20h15.
Chi. White Sox à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Pittsburgh 9 Cleveland 4
San Francisco à Seattle, 22h10.
Mercredi 25 juillet
N.Y. Yankees à Tampa Bay, 12h10.
Detroit à Kansas City, 14h15.
Minnesota à Toronto, 16h07.
Boston à Baltimore, 19h05.
Oakland au Texas, 20h05.
Chi. White Sox à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Pittsburgh à Cleveland, 13h10.
San Francisco à Seattle, 16h10.
Jeudi 26 juillet
White Sox à L.A. Angels, 16h07.
Kansas City à Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Minnesota à Boston, 19h10.
Oakland au Texas, 20h05.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	55	44	,556	—	—	5-5	P-1	32-18	23-26
Atlanta	54	44	,551	½	—	4-6	P-1	25-20	29-24
Washington	49	50	,495	6	5½	4-6	P-1	23-25	26-25
Miami	44	59	,427	13	12½	6-4	G-1	24-29	20-30
New York	41	57	,418	13½	13	5-5	G-1	20-33	21-24

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	58	41	,586	—	—	6-4	P-1	31-18	27-23
Milwaukee	57	45	,559	2½	—	2-8	G-1	32-20	25-25
Pittsburgh	53	49	,520	6½	3	10-0	G-11	29-24	24-25
St. Louis	51	50	,505	8	4½	4-6	G-1	24-24	27-26
Cincinnati	44	57	,436	15	11½	4-6	P-1	22-30	22-27

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	56	44	,560	—	—	7-3	G-2	28-24	28-20
Arizona	55	46	,545	1½	½	5-5	G-2	27-25	28-21
Colorado	53	46	,535	2½	1½	7-3	P-1	23-23	30-23
San Fran.	51	50	,505	5½	4½	5-5	P-2	31-19	20-31
San Diego	42	62	,404	16	15	2-8	P-1	20-31	22-31

Lundi 23 juillet
L.A. Dodgers 7 Philadelphie 6
San Diego 3 N.Y. Mets 2
St. Louis 1 Cincinnati 2
Atlanta 12 Miami 1
Arizona 7 Chi. Cubs 1
Washington 1 Milwaukee 6
Mardi 24 juillet
Atlanta 3 Miami 9
Dodgers à Philadelphie, 19h05.
San Diego 3 N.Y. Mets 6
St. Louis 4 Cincinnati 2 (11)
Arizona à Chi. Cubs, 20h05.
Washington à Milwaukee, 20h10.
Interligue
Houston au Colorado, 20h40.
Mercredi 25 juillet
San Diego à N.Y. Mets, 12h10.
Dodgers à Philadelphie, 12h35.
St. Louis à Cincinnati, 12h35.
Washington à Milwaukee, 14h10.
Arizona à Chi. Cubs, 14h20.
Interligue
Houston au Colorado, 20h40.
Jeudi 26 juillet
Arizona à Chi. Cubs, 14h20.
N.Y. Mets à Pittsburgh, 19h05.
Philadelphie à Cincinnati, 19h10.
Washington à Miami, 19h10.
L.A. Dodgers à Atlanta, 19h35.
Milwaukee à San Francisco, 22h15.
Vendredi 27 juillet
N.Y. Mets à Pittsburgh, 19h05.
Philadelphie à Cincinnati, 19h10.
Washington à Miami, 19h10.
L.A. Dodgers à Atlanta, 19h35.
Chi. Cubs à St. Louis, 20h15.
Arizona à San Diego, 22h10.
Milwaukee à S.Francisco, 22h15.
Interligue
Oakland au Colorado, 20h40.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	82	323	81	113	,350
Altuve Hou.	102	401	63	132	,329
Martínez Bos.	95	367	73	118	,322
Segura Sea	93	383	68	123	,321
Duffy T.B.	82	324	34	100	,309
Rosario Minn.	97	397	69	122	,307
Trout L.A.A.	101	345	73	106	,307
Benintendi Bos.	95	366	70	111	,303
Simmons L.A.A.	90	340	47	103	,303
Brantley Cle.	88	359	57	108	,301

Points produits — Martínez, Bos., 83; Ramírez, Cle., 73; Encarnación, Cle., 69; Davis, Oak, 69; Bregman, Hou., 68; Haniger, Sea, 67; Machado, Bal., 65; Bogaerts, Bos., 64.
Circuits — Ramírez, Cle., 30; Martínez, Bos., 30; Trout, L.A.A., 26; Judge, N.Y.Y., 26; Lindor, Cle., 25; Gallo, Tex, 25; Betts, Bos., 24; Davis, Oak, 24; Machado, Bal., 24.
Victoires — Severino, N.Y.Y., 14; Carrasco, Cle., 12; Kluber, Cle., 12; Porcello, Bos., 12; Snell, T.B., 12.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 197; Verlander, Hou., 183.
Victoires protégées — Diaz, Sea, 37; Kimbrel, Bos., 32.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Markakis Atl.	97	386	57	123	,319
Freeman Atl.	97	381	62	121	,318
Dickerson Pit.	90	346	50	110	,318
Kemp L.A.D.	96	314	47	100	,318
Almora Jr. Cubs	92	293	49	93	,317
Gennett Cin.	96	366	60	115	,314
Arenado Col.	93	356	66	110	,309
Suárez Cin.	83	317	52	97	,306
Yelich Mil.	86	335	62	102	,304
Realmuto Mia.	73	293	49	89	,304

Points produits — Suárez, Cin., 74; Báez, Cubs, 74; Arenado, Col., 72; Aguilar, Mil., 71; Story, Col., 68; Freeman, Atl., 66; Rizzo, Cubs, 65; Hoskins, Phi., 64.
Circuits — Arenado, Col., 25; Aguilar, Mil., 25; Carpenter, Stl., 25; Machado, L.A.D., 24; Harper, Wash., 24; Muncy, L.A.D., 23; Goldschmidt, Ari., 22; Suárez, Cin., 21.
Victoires — Scherzer, Wash., 13; Nola, Phi., 12; Lester, Cubs, 12; Godley, Ari., 11; Greinke, Ari., 11; Mikolas, Stl., 10.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 189; Degrom, N.Y.M., 159; Corbin, Ari., 158.
Victoires protégées — Jansen, L.A.D., 29; Davis, Col., 28.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	42	19	,689	—
Québec	37	26	,587	6
Trois-Rivières	34	28	,548	8½
Rockland	32	29	,525	10
New Jersey	29	33	,468	13½
Ottawa	26	37	,413	17
Salina Stockade	3	15	,167	—
Hollywood	1	8	,111	—
Rép Dominicaine	0	9	,000	—

Dimanche 22 juillet
Trois-Rivières 8 Ottawa 1 (10m)
New Jersey 2-3 S. County 5-8
Québec 4 Rockland 5
Lundi 23 juillet
S. County à Rockland (remis)
Ottawa 10 Québec 1
New Jersey 6 T.-Rivières 10
Mardi 24 juillet
S. County à Rockland (remis)
Ottawa 1 Québec 4
New Jersey 7 T.-Rivières 8
Mercredi 25 juillet
Sussex County à Rockland, 11h.
Ottawa à Québec, 19h05.
New Jersey à Trois-Rivières, 19h05.
Jeudi 26 juillet
Québec à Sussex County, 11h05.
New Jersey à Rockland, 19h.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Vendredi 27 juillet
Rockland à New Jersey, 19h05.
Québec à S. County, 19h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Samedi 28 juillet
Rockland à New Jersey, 18h05.
Québec à S. County, 18h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	21	13,618	—		G-3	6-4
Saguenay	16	12,571	—		P-2	5-5
Trois-Rivières	18	18,500	4		G-2	5-5
Charlesbourg	12	21,364	8½		P-1	4-6

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	25	10,714	—		G-3	8-2
Gatineau	23	11,676	1½		G-1	8-2
Saint-Eustache	15	18,455	9		P-4	2-8
Laval	14	20,412	10½		P-1	2-8
Repentigny	9	24,273	15		P-4	4-6

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Longueuil	22	11,667	—		G-3	7-3
LaSalle	16	15,516	5		G-1	7-3
Granby	14	22,389	9½		P-6	1-9
Coaticook	7	28,200	16		G-1	3-7

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-18U	19	10,655	—		G-7	7-3
ABC-16U	15	13,536	3½		G-1	7-3

Lundi 23 juillet
Saint-Eustache 0 ABC-18U 10
LaSalle 1 Longueuil 16
Gatineau 5 Montréal 6
Mardi 24 juillet
Laval 5 LaSalle 6
Coaticook 4 Granby 3
Gatineau 4 Saint-Eustache 1
Mercredi 25 juillet
Repentigny à St-Eustache,19h30
Charlesbourg à Saguenay, 19h30
Jeudi 26 juillet
Longueuil à LaSalle, 19h30
Saguenay à Québec, 19h30
Repentigny à Montréal, 19h30
Vendredi 27 juillet
Québec à Charlesbourg, 19h30
Samedi 28 juillet
T-Rivières à St-Eustache, 14h (2)
Laval à Coaticook, 16h (2)
Gatineau à Longueuil, 16h (2)
LaSalle à Saguenay, 16h
Repentigny à Montréal, 19h

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS

	G	P	Moy.	Diff.	Pp	Pc
St-Jean	17	6	,739	-	184	114
Montréal	16	8	,667	1½	176	138
Coaticook	14	11	,560	4	143	127
Thetford Mines	12	11	,522	5	139	119
Acton Vale	12	12	,500	5½	148	114
Ottawa	9	9	,500	5½	114	116
St-Jérôme	11	13	,458	6½	123	122
Victoriaville	12	15	,444	7	118	164
Sherbrooke	8	17	,320	10	132	183
Shawinigan	7	16	,304	10	97	175

Dimanche 22 juillet
Thetford 7 Coaticook 5
Thetford 3 St-Jean 5
Victoriaville 3 Montréal 4
Shawinigan 6 Sherbrooke 3
Victoriaville 5 St-Jérôme 3
Mardi 24 juillet
St-Jérôme 5 Montréal 7
Jeudi 26 juillet
Coaticook à St-Jean, 20h
Vendredi 27 juillet
St-Jérôme à St-Jean, 20h
Montréal à Acton Vale, 20h
Sherbrooke à Coaticook, 20h
Thetford à Victoriaville, 20h
Samedi 28 juillet
Shawinigan à St-Jérôme, 14h
Shawinigan à Montréal, 19h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	22	13	4	5	46	25	44
New York City	20	12	4	4	40	24	40
New York	19	12	5	2	39	19	38
Columbus	22	9	7	6	27	27	33
Montréal	22	9	12	1	28	37	28
N.-Angleterre	21	7	7	7	33	32	28
Philadelphie	20	7	10	3	26	33	24
Chicago	22	6	11	5	34	43	23
Orlando	20	7	12	1	29	45	22
FC Toronto	20	5	11	4	32	39	19
D.C. United	16	3	8	5	27	33	14

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	20	11	3	6	32	23	39
Los Angeles FC	20	10	5	5	42	33	35
Kansas City	20	9	5	6	37	27	33
Los Angeles Gal.	20	9	7	4	37	31	31
Portland	18	8	3	7	28	24	31
Salt Lake	21	9	9	3	31	39	30
Minnesota	21	9	11	1	33	40	28
Houston	19	7	6	6	37	27	27
FC Vancouver	21	7	9	5	30	42	26
FC Seattle	19	5	9	5	18	23	20
Colorado	20	4	11	5	24	34	17
San Jose	19	2	11	6	29	39	12

Mercredi 25 juillet
New York à D.C. United, 20h.
Philadelphie à Houston, 21h.
FC Seattle à San Jose, 22h30.
Jeudi 26 juillet
New York City à Orlando, 20h.
L. A. Galaxy à L. A. FC, 22h30.
Samedi 28 juillet
Atlanta à Montréal, 19h.
Columbus à New York, 19h.
Chicago au FC Toronto, 19h.
Colorado à D.C. United, 20h.
FC Dallas à Kansas City, 20h30.
Houston à Portland, 21h.
Minnesota au FC Vancouver, 22h.
Salt Lake à San Jose, 22h30.
Dimanche 29 juillet
NY City au FC Seattle, 17h.
Orlando à L.A. Galaxy, 21h30.

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

	MJ	B	A	Mins
Ignacio Piatti	20	10	9	1784
Saphir Taïder	21	5	3	1800
Jeisson Vargas	14	4	0	795
Matteo Mancosu	14	2	1	778
Anthony J.-Hamel	14	2	0	558
Alejandro Silva	19	1	7	1334
Daniel Lovitz	21	0	3	1750
Samuel Piette	22	0	3	1920
Chris Duvall	14	0	1	1189
Jukka Raitala	20	0	1	1647
Rod Fanni	15	0	0	1300
Ken Krolicki	18	0	0	1219
Victor Cabrera	11	0	0	818
Rudy Camacho	9	0	0	756
Michael Petrasso	12	0	0	686
Louis Béland-Goyette	4	0	0	109
Dominic Oduro	5	0	0	32
Marco Donadel	2	0	0	96
David Choinière	1	0	0	12

CHAMPIONNAT CANADIEN

DEMI-FINALES

Mercredi 18 juillet
Vancouver 0 Montréal 1
Toronto 1 Ottawa 0
Mercredi 25 juillet
Ottawa à Toronto, 19h30
Montréal à Vancouver, 22h
Finale les mercredis 8 et 15 août

NASCAR

PINTY'S

Classement des pilotes:
(Après 4 épreuves)

	Pts
1. Andrew Ranger	167
2. Louis-Philippe Dumoulin	167
3. Marc-Antoine Camirand	158
4. Cole Powell	153
5. D.J. Kennington	153
6. Alex Tagliani	149
7. Kevin Lacroix	145
8. Donald Theetge	135
9. Brett Taylor	130
10. Adam Martin	130
11. Jean-François Dumoulin	129
12. Kerry Micks	122
13. Jason White	91
14. Larry Jackson	87
15. Anthony Simone	82
16. James Vance	73
17. Gary Klutt	65
18. Peter Klutt	64
19. Joey McColm	54
20. Noah Gragson	41
21. Simon Dion-Viens	35
22. Connor James	34
23. Brad Graham	30
24. David Michaud	30
25. David Thorndyke	28
27. Jocelyn Fecteau	24
28. Raymond Guay	23

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	5	3	2	0	114	111	6
Hamilton	5	2	3	0	116	115	4
Toronto	5	1	4	0	81	139	2
Montréal	5	1	4	0	69	148	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	5	5	0	0	145	46	10
Edmonton	5	3	2	0	128	125	6
Winnipeg	6	3	3	0	199	133	6
Saskatchewan	5	3	2	0	110	115	6
C.-B.	5	2	3	0	108	138	4

Vendredi 20 juillet
C.-B. 25 Ottawa 29
Samedi 21 juillet
Winnipeg 38 Toronto 20
Montréal 8 Calgary 25
Jeudi 26 juillet
Edmonton à Montréal, 19h30.
Vendredi 27 juillet
Toronto à Winnipeg, 20h30.
Samedi 28 juillet
Ottawa à Hamilton, 16h.
Calgary à Saskatchewan, 21h.

GOLF - PGA

	Bourses
1. Justin Thomas	5 858 980$
2. Justin Rose	5 701 553$
3. Dustin Johnson	5 599 752$
4. Bubba Watson	5 121 848$
5. Patrick Reed	4 553 268$
6. B. DeChambeau	4 489 759$
7. Jason Day	4 457 601$
8. F. Molinari	4 249 079$
9. Brooks Koepka	4 075 792$
10. Phil Mickelson	4 039 082$
11. Webb Simpson	3 881 942$
12. Tony Finau	3 613 142$
13. Rickie Fowler	3 411 340$
14. Rory McIlroy	3 343 313$

TENNIS

OMNIUM DE SUISSE

À GSTAAD, SUISSE
MESSIEURS
Simple - Premier tour
Facundo Bagnis, Argentine, bat Joao Sousa (6), Portugal, 4-6, 6-3, 7-5.
Viktor Galovic, Pays-Bas, bat Robin Haase (5), Pays-Bas, 6-1, 3-6, 6-3.
Feliciano Lopez (8), Espagne, bat Federico Delbonis, Argentine, 6-3, 7-6 (7-3).
Marc-Andrea Huesler, bat Nicolas Almagro, Espagne, 6-7 (8-10), 6-3, 7-6 (7-4).
Laslo Djere, Serbie, bat Denis Istomin, Ouzbékistan, 7-6 (8-6), 7-5.
Matteo Berrettini, Italie, bat Radu Albot, Moldavie, 6-4, 6-2.
Oriol Roca Batalla, Espagne, bat Paolo Lorenzi, Italie, 6-3, 6-7 (4-7), 6-3.

ATP

	BOURSIERS
1. Rafael Nadal	6 717 922$
2. Roger Federer	5 088 440$
3. Novak Djokovic	4 330 630$
4. Alexander Zverev	3 960 259$
5. J. Martin Del Potro	3 407 316$
6. Marin Cilic	3 218 204$
7. Dominic Thiem	2 979 088$
8. John Isner	2 958 800$
9. Kevin Anderson	2 901 900$
10. Kei Nishikori	1 558 315$
11. D. Schwartzman	1 543 982$
12. Borna Coric	1 506 952$
13. Kyle Edmund	1 499 681$
14. Grigor Dimitrov	1 415 928$
15. P. Carreno Busta	1 409 358$
16. Fabio Fognini	1 325 647$
17. R. Bautista Agut	1 323 638$
18. Hyeon Chung	1 263 393$
19. K. Khachanov	1 205 241$
20. Milos Raonic	**1 204 622$**

WTA

	BOURSIÈRES
1. Simona Halep	5 483 511$
2. Angelique Kerber	5 067 147$
3. C. Wozniacki	4 015 439$
4. Sloane Stephens	2 984 221$
5. Petra Kvitova	2 762 495$
6. Elina Svitolina	2 356 254$
7. Daria Kasatkina	2 297 427$
8. Jelena Ostapenko	2 000 505$
9. Naomi Osaka	1 978 291$
10. Serena Williams	1 897 530$
11. Karolina Pliskova	1 742 839$
12. Kiki Bertens	1 731 171$
13. G. Muguruza	1 623 934$
14. Elise Mertens	1 508 500$
15. Julia Goerges	1 446 300$
16. K. Siniakova	1 402 546$
17. Madison Keys	1 312 428$
18. Barbora Strycova	1 271 318$
19. Caroline Garcia	1 218 234$
20. K. Mladenovic	1 127 767$
115. E. Bouchard	**234 353$**



« Rebecca a vécu des choses difficiles, mais elle est aujourd'hui solide comme le roc », explique son entraîneur Simon Larose. — PHOTO SARAH-JÄDE CHAMPAGNE

CHALLENGER DE GRANBY

Marino sur le point d'exploser, selon Simon Larose

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Simon Larose, un des joueurs les plus populaires de l'histoire du Challenger, est l'entraîneur de Rebecca Marino. Et il a été dans son entourage pendant trois ans et demi avant qu'elle ne décide d'abandonner le tennis, en 2013.

« J'ai vécu les bons moments comme les temps durs avec elle et je vis aujourd'hui son beau retour, a expliqué Larose, qui vient d'avoir 40 ans. Elle a vécu des choses difficiles, mais elle est aujourd'hui solide comme le roc. Elle est probablement même plus solide que tout nous autres! »

Larose a aimé ce qu'il a vu de Marino, lundi soir, alors qu'elle a disposé de Manon Arcangioli au premier tour.

« Disons qu'elle a joué correctement. Mais Rebecca est sur le point d'exploser. Quand je dis exploser, je veux dire qu'elle est à la veille de jouer en pleine confiance et d'être régulière comme la joueuse qu'elle a déjà été. Ça s'en vient. Ça se fera peut-être ici cette semaine, je ne sais pas… »

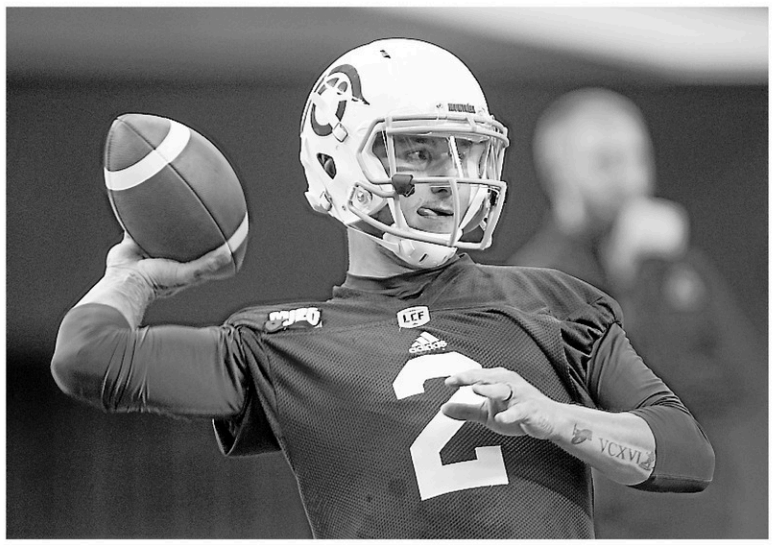
Marino, on le sait, s'est hissée jusqu'au 38e rang mondial. Et selon Larose, elle est capable de revenir au même niveau.

« Elle a ce qu'il faut pour retourner là où elle était. Elle est bonne, elle a un potentiel fou. Je sais qu'elle ne veut pas se fixer trop d'objectifs pour le moment, mais on la reverra dans le top 100 (elle est actuellement 329e) avant longtemps, j'en suis convaincu. »

Toujours selon Larose, Marino avait bel et bien besoin de sortir du tennis un temps.

« Ça a été long, mais elle en avait besoin. Elle avait passé sa vie sur le terrain et elle était mûre pour faire autre chose, pour penser à autre chose. C'était nécessaire. Et aujourd'hui, elle est bien, je peux vous le confirmer. »

Après avoir soigné sa dépression, Marino a notamment étudié la littérature à l'université en Colombie-Britannique.



JOHNNY MANZIEL — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

ALOUETTES

Manziel jouera un peu jeudi

Presse canadienne

MONTRÉAL — Johnny Manziel entamerait officiellement sa carrière dans la Ligue canadienne de football (LCF), jeudi soir, quatre jours après avoir été acquis par les Alouettes de Montréal, a révélé site Internet de la ligue.

Manziel n'obtiendra pas le départ, mais il sera envoyé dans la mêlée à un certain moment contre les Eskimos d'Edmonton, au stade Percival-Molson. L'entraîneur-chef Mike Sherman souhaiterait ainsi lui donner un avant-goût du rythme et de la vitesse d'un match de saison régulière.

Johnny Manziel a passé le camp d'entraînement et les six premières semaines du calendrier avec les Tiger-Cats de Hamilton, avant d'être échangé aux Alouettes, dimanche soir.

Manziel n'a pas accepté la moindre remise du centre pendant son séjour avec le club ontarien, qui a présenté une fiche de 2-3 sous la gouverne du quart Jeremiah Masoli.

En deux matchs préparatoires avec les Tigers-Cats, Manziel a complété 21 de ses 31 tentatives de passe, pour 168 verges de gains et un touché.

Il a aussi effectué six courses, pour 29 verges supplémentaires.

Mardi, les quarts des Alouettes se sont partagé le temps d'entraînement au sein de la première unité.

Valois-Fortier opéré au dos

La Presse



PHOTO LA PRESSE

MONTRÉAL — Le judo est un sport impitoyable. Antoine Valois-Fortier est bien placé pour en parler, malgré lui. Déjà ennuyé par des problèmes au dos en 2008 et en 2016, le judoka a dû être opéré, dimanche, à la colonne vertébrale, pour soigner deux hernies discales.

L'intervention s'imposait pour que l'un des meilleurs judokas au pays puisse participer aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020. « Mes maux de dos, je les traîne depuis longtemps, a expliqué Valois-Fortier. Au cours des derniers mois, c'était plus fréquent et plus douloureux. C'était devenu invivable. [...] L'opération semblait être la bonne chose à faire pour bien performer à Tokyo. »

Alphonso Davies se rapproche du Bayern Munich

La Presse canadienne

VANCOUVER — Les rumeurs selon lesquelles les Whitecaps de Vancouver auraient conclu une entente pour le transfert de la jeune étoile Alphonso Davies au Bayern Munich laissent un goût doux-amer à la bouche de l'entraîneur actuel des Whitecaps.

Plusieurs médias ont rapporté que le milieu de terrain canadien de 17 ans prendra bientôt la direction de l'Allemagne.

Selon Carl Robinson, qui dirige les Whitecaps, ce serait erroné de la part de l'équipe d'empêcher l'étoile montante — qui ne s'est pas entraîné mardi — de développer sa carrière et son talent à l'étranger.

«Voulions-nous le vendre? Non. Parce qu'il connaît beaucoup de succès sur le terrain», a déclaré Robinson après la séance d'entraînement.

«Mais ce n'est pas le moment d'être égoïste parce que nous avons dans nos mains un incroyable talent au niveau des clubs et même au niveau international.»

Toutefois, l'entente n'a pas encore été conclue. «Il n'y a rien de final, mais ça regarde bien», a déclaré Niko Kovac, l'entraîneur du Bayern, lors d'une conférence de presse à Philadelphie où son équipe affrontera la Juventus lors d'un match amical mercredi soir. «Il est un joueur de grand talent, il est jeune et très rapide.»

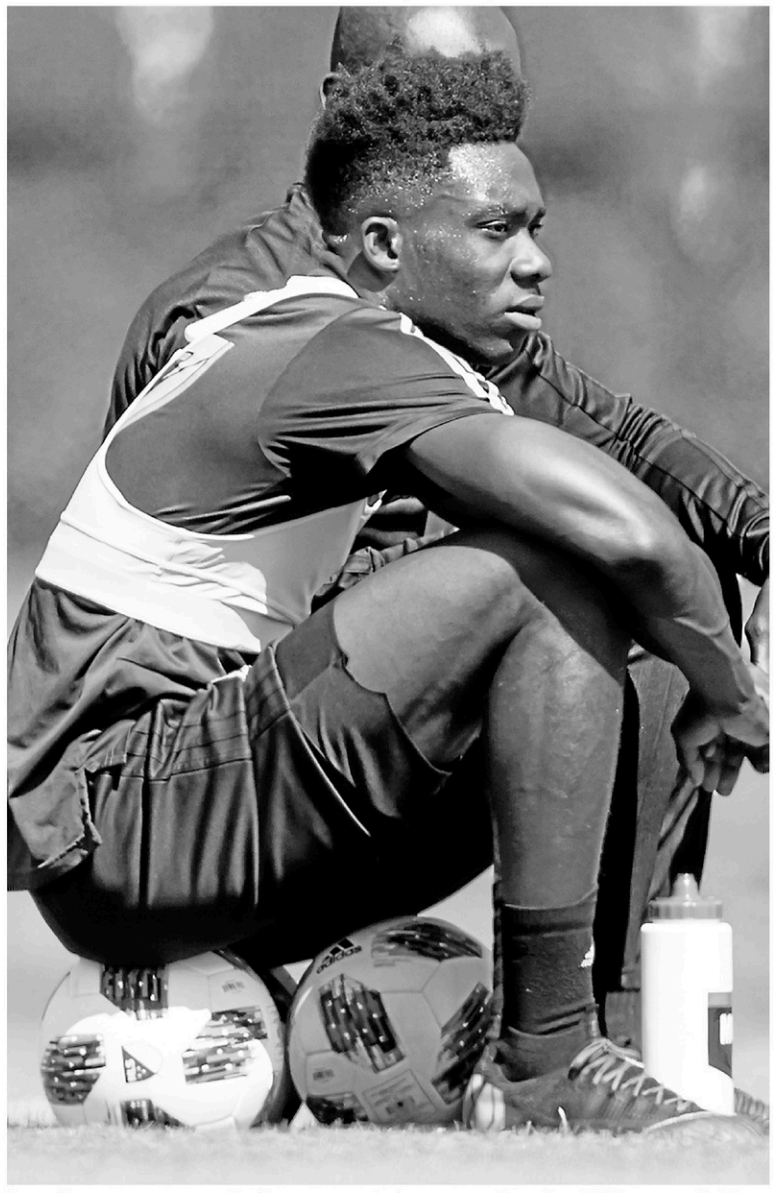
MONTANT RECORD

Le réseau TSN a rapporté que le coût du transfert pourrait s'élever à 20 millions $US, en incluant des bonis, ce qui fracasserait le record pour un joueur de la MLS.

Le record date de 2008 alors que le Villareal, un club de première division du Championnat espagnol, avait versé 10 millions $US pour faire l'acquisition de l'attaquant Jozy Altidore, des Red Bulls de New York, qui était alors âgé de 18 ans.

Davies a marqué trois buts et ajouté huit aides en 20 parties cette saison, sa troisième avec l'équipe de la Colombie-Britannique. Il doit également participer au Match des étoiles de la MLS le mois prochain.

«Il est prêt à avancer et à se développer, a affirmé Robinson.



Les récentes rumeurs indiquent que le jeune prodige des Whitecaps de Vancouver Alphonso Davies pourrait être transféré au Bayern Munich pour 20 millions $US, ce qui serait un record pour un joueur de la MLS.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, DARRYL DYCK

Il est à cet âge à ce moment. Il est comme une éponge. Il accepte d'absorber énormément d'informations. Et vous devez le laisser faire ça.»

Davies a joint le centre de formation des Whitecaps en 2015. Il a été recruté à Edmonton, où sa famille s'était établie après avoir déménagé au Canada depuis un camp de réfugiés au Ghana. Davies a vu le jour dans ce camp de réfugiés après que ses parents eurent quitté le Liberia, qui était en proie à une guerre civile.

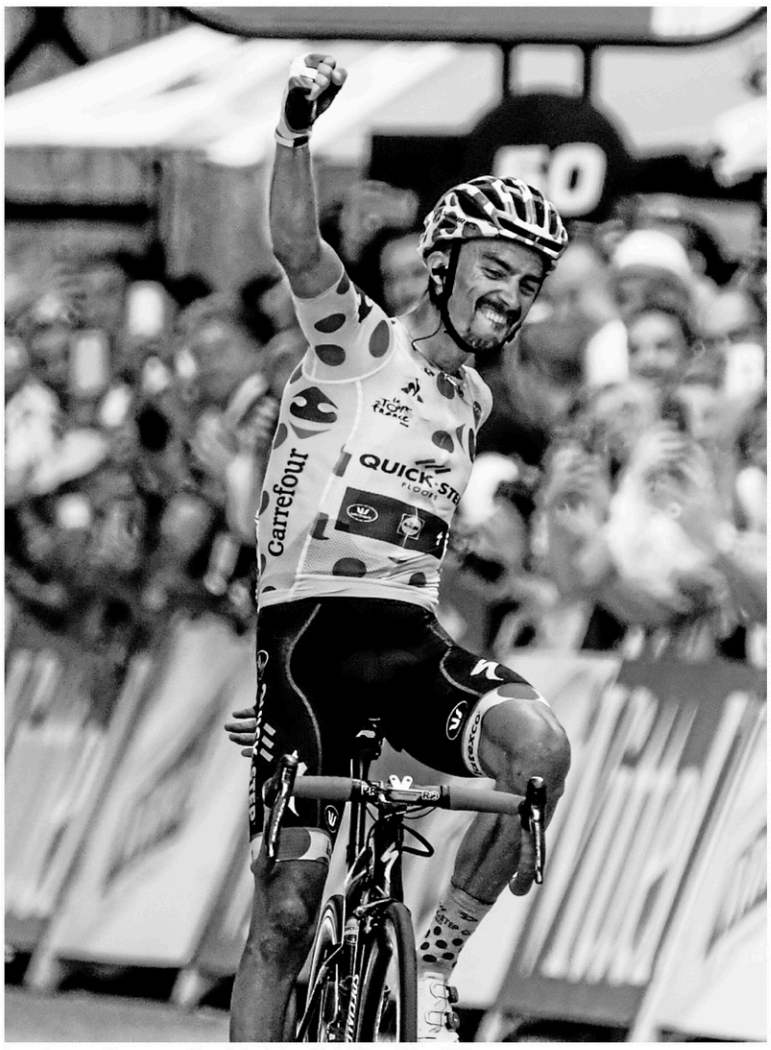
Selon Robinson, de nombreux entraîneurs ont contribué au développement de Davies. «Ce n'est pas facile de trouver un joueur dans le meilleur des moments, mais de découvrir un joueur, de diriger un joueur, de développer un joueur, d'enseigner à un joueur et, ensuite, de vendre un joueur au coût pour lequel nous pensons qui sera établi est quelque chose d'incroyable, a déclaré Robinson. Et je suis sûr que toutes les équipes de la MLS seront envieuses et voudront trouver le prochain Alphonso Davies.»

Robinson est d'avis que Davies obtiendra tout le soutien nécessaire dans chacun des aspects de sa vie et sera entouré par le plus grand talent au monde. Mais ça ne veut pas dire que c'est facile de le voir partir.

«Je suis heureux. Et je suis déçu parce que je perds l'un de mes gars, a noté Robinson. Mais c'est la bonne chose à faire.»

16E ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

À la une, à la deux… Alaphilippe !



Les jours de repos font du bien à Julian Alaphilippe. — PHILIPPE LOPEZ, AFP

Agence France-Presse

BAGNÈRES-DE-LUCHON — Après les Alpes, les Pyrénées : Julian Alaphilippe a gagné la première étape du massif pyrénéen, mardi, à Bagnères-de-Luchon, en conclusion d'une journée riche en coups de théâtre, sauf pour les favoris et le maillot jaune, le Gallois Geraint Thomas.

LA DEUXIÈME VICTOIRE FRANÇAISE

Les jours de repos font du bien à Alaphilippe. Au lendemain de la première, l'Auvergnat avait enlevé la première étape des Alpes, au Grand-Bornand. Il a récidivé après la pause de Carcassonne, dans une étape comportant l'ascension de trois cols (Portet d'Aspet, Menté, Portillon).

Pour gagner et signer la deuxième victoire française de l'édition 2018, le puncheur de la Quick-Step a dépensé beaucoup d'énergie : « Cela a été difficile toute la journée. J'ai eu la chance de me retrouver dans un gros groupe. Mais, par rapport à mes sensations, j'ai douté. »

Parti avant le sommet du Portillon à la chasse du Britannique Adam Yates, qui avait attaqué à 3 kilomètres du sommet, Alaphilippe s'est rapproché dans la descente. « Je connaissais le final, je savais que c'était dangereux. On a pris des risques tous les deux. »

Yates a fini par chuter dans un virage et le Français s'est dirigé vers son deuxième succès personnel dans le Tour. Il a ajouté au passage des points précieux pour conforter son maillot à pois de meilleur grimpeur.

UNE COURSE NEUTRALISÉE

L'étape a été neutralisée pendant près d'un quart d'heure dans sa partie initiale pour permettre à plusieurs coureurs d'être soignés après avoir respiré des gaz lacrymogènes.

La course, partie sur des bases très rapides, a été arrêtée net 28 kilomètres après le départ de Carcassonne, sur le plateau surplombant le petit village cathare de Fanjeaux (Aude), dans une région agricole.

Selon les explications de la préfecture de l'Aude, une vingtaine d'exploitants agricoles et sympathisants du collectif « Pour que Vive La Piège » ont cherché à interdire le passage de la course et ont déversé notamment une dizaine de grands ballots de paille au milieu de la route. Ils entendaient protester contre la perte du classement en zone agricole défavorisée de la petite région agricole de La Piège.

« Le peloton ayant été incommodé par des rémanences de gaz lacrymogène encore présentes dans l'air à son passage au niveau du collectif, l'organisateur de la course a décidé ensuite de neutraliser la course », a précisé la préfecture en annonçant l'ouverture d'une enquête judiciaire.

« Il ne faut pas rajouter des dangers aux coureurs cyclistes. Il faut les respecter, ils prennent suffisamment de risques pour leur métier », a déclaré Christian Prudhomme, directeur du Tour, après l'arrivée.

La Confédération paysanne, dont des adhérents ont participé à l'action de blocage, a fait part de son soutien : « Alors que le Tour nous montre une image bucolique de la France, la Confédération paysanne tient à rappeler que celui-ci traverse des campagnes dans lesquelles les paysans rencontrent des difficultés considérables. »

En revanche, le syndicat FRSEA Occitanie a tenu à « dissocier totalement son réseau d'une telle action » et a dénoncé ces méthodes : « Les problèmes agricoles existent dans tous les départements traversés mais pour autant, le passage du Tour, évènement populaire et festif, n'a jamais été malmené et ne doit pas l'être. »

La 17e étape est limitée à 65 kilomètres entre Bagnères-de-Luchon et le sommet du Portet, au-dessus de Saint-Lary-Soulan. Mais elle comporte trois ascensions, sans un kilomètre de plat dans la vallée. Pour les favoris, c'est l'heure de la grande explication.

À 24 MOIS DES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

Le compte à rebours est lancé

The Associated Press

TOKYO — Le coup d'envoi des Jeux olympiques de 2020 sera donné dans deux ans, et la pression augmente.

Depuis l'attribution des jeux, qui seront les plus importants de l'histoire avec 33 sports et 339 épreuves, les organisateurs de Tokyo ont dû faire face à une série de contretemps allant de retards avec les stades et la construction, les catastrophes naturelles et un scandale entourant le logo officiel.

Tout cela s'est retrouvé au centre des préoccupations cette semaine en raison d'une vague de chaleur meurtrière au Japon au moment où le compte à rebours de deux ans est lancé avant les Jeux olympiques de Tokyo qui seront présentés du 24 juillet au 9 août.

Les organisateurs ont toujours redouté des conditions estivales torrides, les températures dans le centre de Tokyo dépassant souvent les 35 degrés Celsius en juillet et en août, ce qui est encore plus difficile à supporter en raison de l'humidité élevée.

Cet été, la canicule a fait plus de 65 morts et obligé des dizaines de milliers de personnes à se rendre dans les hôpitaux, et la température a atteint un sommet historique, lundi, lorsque les médias locaux ont déclaré que les 41,1 Celsius constituaient un record au Japon.

Les experts ont averti que le risque de coup de chaleur à Tokyo a augmenté au cours des dernières années, tout en notant que les Jeux olympiques devraient avoir lieu dans des conditions où les activités sportives devraient normalement être interrompues.

« Nous sommes conscients que nous devons nous préparer à une chaleur extrême », a déclaré John Coates, responsable de la commission de coordination du CIO pour les Jeux de Tokyo, lors d'une récente conférence de presse.

Les Jeux de 1964 à Tokyo se sont déroulés en octobre pour éviter les plus fortes chaleurs, mais c'était avant que l'horaire des Jeux olympiques ne soit dicté par les sommes considérables versées par les diffuseurs et les commanditaires.

Les organisateurs locaux font ce qu'ils peuvent pour aider les athlètes à composer avec les conditions. Le marathon et d'autres événements extérieurs auront ainsi lieu tôt le matin pour éviter les chaleurs extrêmes.

Les gouvernements fédéral et métropolitain de Tokyo prévoient également de construire des trottoirs qui émettent moins de chaleur et planter des arbres plus grands en bordure de route pour offrir de l'ombre.

« Les spectateurs ainsi que les athlètes doivent être pris en charge, a déclaré Coates. Le marathon et les épreuves de marche athlétique auront lieu le plus tôt possible, comme ils l'ont été lors des jeux précédents afin de prévenir la chaleur. »



Selon les organisateurs, le stade olympique de Tokyo est achevé à 40 %. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, KOJI SASAHARA

FOOTBALL

Après le Bol d'or, le Mondial junior

Le demi-défensif Shawn Boucher était de l'équipe canadienne au Mexique

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'année de Shawn Boucher n'a pas été banale. Huit mois après avoir gagné le prestigieux Bol d'or de football collégial en division 1 avec les Cougars de Lennoxville, le demi-défensif de Trois-Rivières a été au coeur de l'action, dans les derniers jours, jusqu'à l'ultime victoire du Canada, au Championnat mondial de football junior à Mexico.



Cette médaille d'or est presque inespérée pour le Trifluvien Shawn Boucher. —PHOTO: FACEBOOK

Pour la première fois de sa jeune carrière, Boucher, 19 ans, a vécu les émotions d'un match disputé devant plusieurs milliers de personnes. Le Stade olympique de Mexico a accueilli environ 30 000 amateurs et la finale opposait nos représentants aux hôtes du tournoi. Les Canadiens ont eu le dessus 13-7.

Puisque tous les joueurs en défensive sélectionnés par Football Canada ont été utilisés, Boucher a vu beaucoup d'action face à quelques-uns des meilleurs joueurs de la planète. Avant d'atteindre la finale, le Canada avait également rencontré la Suède et le Japon. Les États-Unis, qui n'envoyaient pas l'élite de leur pays au Mexique en raison du début des camps universitaires, se sont inclinés devant les Mexicains.

«J'ai joué toute la deuxième demie en finale», raconte l'athlète de 19 ans, rentré au pays lundi. «On n'en entend pas beaucoup parler, mais les Mexicains sont de plus en plus forts au football. C'était la première fois que je m'exilais aussi loin pour mon sport, ç'a été une très belle expérience. Nous n'avons pas beaucoup visité la ville à cause de l'horaire chargé. C'était tout de même impressionnant, surtout de voir les gens dans les gradins lors du dernier match.»

Cette médaille d'or est presque inespérée pour lui. Pas parce que le Canada ne figurait pas parmi les favoris, au contraire. C'est plutôt qu'il y a trois semaines à peine, Boucher était loin de se douter qu'une telle opportunité se présenterait à lui.

«Je n'ai pas participé au processus de sélection. J'ai su il y a deux semaines qu'un poste était disponible et j'ai accepté.»

«Je n'ai pas participé au processus de sélection. J'ai su il y a deux semaines qu'un poste était disponible et j'ai accepté. Par chance, mon passeport était valide! Jamais je n'aurais cru que les entraîneurs allaient m'appeler. C'est une grande fierté d'avoir rejoint ce groupe.»

En 2016, le Trifluvien Marc-Antoine Lemay avait aussi ramené l'or pour le Canada du Mondial junior tenu alors en Chine. Les Canadiens sont donc couronnés pour une deuxième édition consécutive, ce tournoi se déroulant tous les deux ans.

Au Mexique, Boucher a retrouvé Olivier Turcotte-Létourneau, un entraîneur qu'il côtoie depuis le milieu de son secondaire. L'expilote des Diablos du Cégep de Trois-Rivières faisait partie du personnel de Football Canada. Il dirigeait les demi-défensifs.

De retour à Lennoxville

D'ici quelques semaines, Shawn Boucher entreprendra un dernier blitz au football collégial, alors qu'il ne lui reste qu'une session au Collège Champlain-Lennoxville. Il visera un deuxième Bol d'or de suite avant de commencer son parcours universitaire. Il devra trancher entre deux campus.

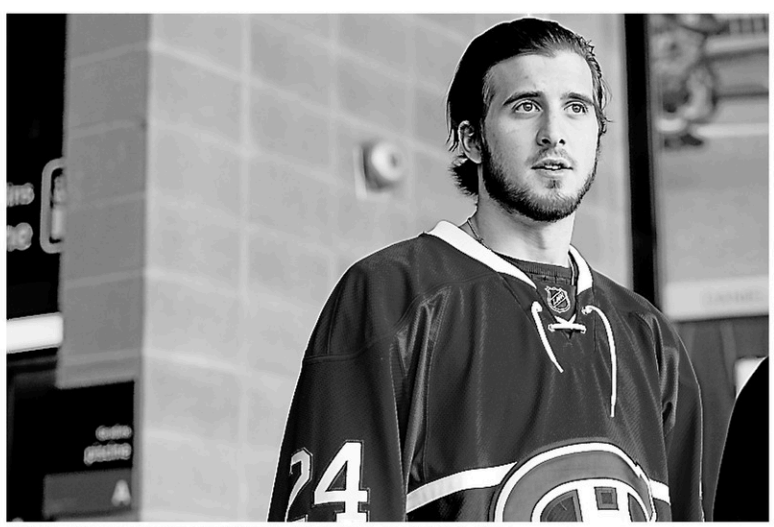
«Je serai un des plus vieux chez les Cougars à l'automne alors il faudra montrer l'exemple. J'ai hâte, nous aurons encore un très bon groupe.»

Boucher n'a pas raté un match avec les Cougars depuis deux ans. «Et je n'ai pas l'intention d'en manquer cette année non plus!»

ESTACADES

Le chandail de Danault retiré le 9 septembre

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Phillip Danault a joué à Trois-Rivières en 2008-09. —PHOTO: LA PRESSE

TROIS-RIVIÈRES — Les Estacades reprendront le rendez-vous manqué avec Phillip Danault, qui devait avoir lieu en janvier dernier.

Le joueur du Canadien verra son chandail être retiré par son ancienne équipe midget AAA, le 9 septembre au Complexe sportif Alphonse-Desjardins. Il devait recevoir cet honneur l'hiver passé, en compagnie de Steve Bégin et Marc Denis.

Une commotion cérébrale, après qu'il ait été atteint par un tir foudroyant du défenseur des Bruins Zdeno Chara, l'avait cependant empêché de participer aux festivités.

À sa seule saison à Trois-Rivières en 2008-09, Danault avait inscrit 27 points en 44 parties de saison régulière. Il en avait ajouté 15 en 19 rencontres de séries éliminatoires, guidant les Estacades vers leur première finale dans l'histoire de la concession.



› JONATHAN BÉDARD FINALISTE À NICOLET

Le Shawiniganais Jonathan Bédard (à gauche) a atteint la finale du Tournoi régional de tennis de Nicolet. Il s'est incliné en finale de la catégorie AA face à Louis Proulx de Drummondville, qui l'accompagne sur la photo. Proulx a eu l'avantage 4-6, 7-6 (0) et 7-5. Emmanuel Demers, de Champlain, a pour sa part remporté les honneurs de la classe A en ayant le dessus sur Christian Lafrenière, aussi en trois manches. Du côté du B, c'est le vétéran Yves Duval qui a été sacré champion. Décidément, la chance a souri au tennisman, qui a, en plus de sa victoire, mérité deux prix, soit une nuitée à l'hôtel Montfort et une paire de billets pour la Coupe Rogers! En double A, le duo père et fils formé de Sacha et Andy Héroux a gagné la finale devant les jeunes Félix Duval et Emmanuel Demers. Dans le double B, Jordan et Steve Masson, un autre duo père-fils, a remporté l'édition 2018 du tournoi.

Programme double à Saskatoon



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Championnat de la série NASCAR Pinty's ne se gagnera pas mercredi en Saskatchewan, mais il pourrait bien se perdre pour certains, advenant un problème mécanique ou une autre malchance.

Le seul programme double du calendrier – Dieu soit loué, vous diront les pilotes – est présenté en soirée sur la piste du Wyant Group Raceway, à Saskatoon. La première course est prévue pour 20 h tandis que la deuxième devrait s'amorcer à 22 h 30, dans les deux cas à l'heure du Québec.

C'est durant cette séquence loin d'être évidente que souvent, les pilotes craignent de perdre de précieux points au classement. C'est qu'un accident ou un problème avec la voiture peut faire dérailler les chances de se battre pour un championnat, au cas où il serait impossible de participer à la deuxième épreuve de la soirée.



Jean-François Dumoulin
—PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Co-meneur au classement avec Andrew Ranger, Louis-Philippe Dumoulin est assurément conscient de ce piège. Puisque les positions au départ pour la deuxième course seront déterminées selon le tour le plus rapide effectué quelques heures plus tôt durant l'épreuve initiale, il devrait y avoir de bonnes batailles.

«Nous avions une très bonne voiture pour circuit ovale à l'Autodrome Chaudière [le 30 juin], toutefois la course a été écourtée. Nous souhaitons terminer ce que nous avons commencé», témoigne Dumoulin, qui tire profit d'une voiture compétitive et stable jusqu'ici.



Marc-Antoine Camirand
—PHOTO: MATTHEW MANOR

Mais Andrew Ranger n'est pas en reste. Sur une lancée grâce à ses deux victoires consécutives à Vallée-Jonction et Toronto, il mènerait probablement le championnat, n'eut été de la pénalité décernée contre lui pour un contact avec Kevin Lacroix, en ouverture de campagne le 20 mai.



Louis-Philippe Dumoulin.
—PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Quant à Marc-Antoine Camirand, il saisit l'importance de sortir fort dans l'Ouest canadien. Après Saskatoon, les permanents de la série se déplaceront à Edmonton samedi, avant de revenir au Québec pour le Grand Prix de Trois-Rivières, les 11 et 12 août.

«L'an passé, c'est dans l'Ouest que l'éventuel champion [Alex Labbé] a pris la tête du classement. C'est ce qui a donné le ton au reste de sa saison.»

C'est aussi dans les Prairies que le pilote de Saint-Léonard-d'Aston se souvient d'avoir apprivoisé les ovales. Pas nécessairement sa tasse de thé à l'époque! «Ma saison complète en NASCAR il y a trois ans m'a permis d'en apprendre beaucoup. À Saskatoon, j'étais très rapide et j'avais même roulé à l'avant pendant une bonne partie de la course.»

En fait, c'est Scott Steckly, son préparateur actuel, qui s'était imposé en 2015. «Il sera de bon conseil!»

De son côté, Jean-François Dumoulin peut construire sur ses résultats encourageants obtenus récemment.

Onzième au classement, il semble avoir retrouvé la fiabilité sur sa voiture et la course de Toronto lui a permis de monter sur le podium (troisième position). Il avait auparavant terminé septième à Vallée-Jonction. Bref, tout est permis pour nos trois pilotes régionaux dans l'Ouest canadien.

MATCH RETOUR DE LA DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT CANADIEN

L'Impact veut éviter la pression

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les membres de l'Impact étaient relativement satisfaits de l'effort fourni samedi dernier contre les Timbers, à Portland, mais ils espèrent éviter de revivre un tel scénario.

L'Impact a bien fait en première demie face aux Timbers, avant de voir les locaux appliquer énormément de pression en deuxième demie pour finalement revenir au score à 2-2.

Les Whitecaps de Vancouver pourraient aussi attendre l'Impact de pied ferme mercredi, lors du match retour de leur demi-finale au total des buts du Championnat canadien menée 1-0 par le Bleu-blanc-noir. La formation montréalaise espère toutefois ne pas jouer sur les talons pendant les 90 minutes.

«En tant que défenseur — et je crois que tous les joueurs diraient la même chose —, j'espère que la rencontre ne ressemblera pas à cette deuxième demie, a affirmé l'arrière latéral Daniel Lovitz, plus tôt cette semaine, alors que l'équipe s'entraînait toujours à Portland. Nous avons tous préféré la première demie. Ce n'est jamais bon de s'asseoir et de devoir encaisser cette pression, d'être bombardés de toutes parts pendant toute une demie. Je crois que nous jouons mieux quand nous sommes au coude à coude avec l'adversaire et que nous leur causons autant d'ennuis.



Ignacio Piatti et l'Impact de Montréal retrouveront les Whitecaps, à Vancouver, mercredi, pour le match retour de la demi-finale du Championnat canadien. Montréal a remporté le premier duel 1-0 au Stade Saputo mercredi dernier. –
PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PETER MCCABE

«Le plus important, c'est de respecter nos principes défensifs et de rester dans le match. Ce n'est jamais agréable d'être sous pression pendant de longs moments. Parfois, le match va dicter cette allure et il va falloir s'accrocher. J'espère toutefois que nous allons mieux approcher le prochain match, être plus agressifs et mettre l'adversaire sur ses talons.»

Alors que l'Impact était au cœur de la tempête en deuxième demie, et après que l'entraîneur-chef Rémi Garde eut été renvoyé au vestiaire par l'arbitre, on a pu apercevoir Samuel Piette tenter de calmer ses coéquipiers sur le terrain. L'Impact devra aussi garder son sang-froid pendant les temps forts des Whitecaps.

«Je crois qu'il faut profiter de chaque petit moment pour s'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde même si le match va très vite, a noté Lovitz. Sam a le luxe d'être au milieu du terrain et il peut communiquer avec beaucoup de joueurs. J'essayais de faire la même chose de mon côté. Il est important de bien communiquer quand le match est un peu fou.»

UN LONG MATCH

Mercredi, l'Impact obtiendra son billet pour la finale grâce à une victoire, un verdict nul ou un revers par un écart d'un but d'au moins 2-1. Les Whitecaps accéderont à la finale s'ils l'emportent par au moins deux buts. En cas de victoire de 1-0 des Whitecaps, une prolongation sera présentée, ainsi que des tirs de barrage, si nécessaire.

« C'est facile de dire que nous aimerions marquer trois ou quatre buts en première demie, a rappelé Lovitz. Ça nous rendrait la vie plus facile, mais nous savons que ce sera un long match. Nous avons fait un premier pas lors de la première rencontre. Nous devons maintenant répéter les mêmes choses et nous assurer de ne pas nous retrouver dans une position où nous devons courir après un résultat à l'étranger. »

Quelques heures avant que les Whitecaps et l'Impact foulent le terrain du BC Place, le Toronto FC tentera d'achever le Fury d'Ottawa, qui joue en USL, dans l'autre demi-finale. Le TFC détient aussi un avantage de 1-0, mais jouera la manche retour devant ses partisans au BMO Field.

La finale du Championnat canadien aura lieu les 8 et 15 août.

Une cinquième de suite

Les Aigles comblent un déficit de 4-0



GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca



Cette victoire permet aux Aigles de distancer les Jackals par cinq matchs, au troisième rang de la Ligue Can-Am.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Les Aigles de Trois-Rivières poursuivent sur leur lancée en remportant une cinquième victoire consécutive. Ils ont eu la peau des Jackals du New Jersey, mardi au Stade Stéréo Plus, par la marque de 8-7. Si les frappeurs des Oiseaux se sont à nouveau illustrés, T.J. Stanton a dû envoyer quatre releveurs au monticule pour gagner le deuxième match de la série.

«C'est un match tellement difficile pour les gars. On a eu besoin de mettre tous nos efforts pour le remporter», a-t-il avoué après la rencontre. «Chaque match que nous gagnons est un peu broche à foin. On ne gagne pas des matchs faciles.»

Le lanceur partant des Aigles, Yender Caramo, n'a pas eu un début de match facile. Alors que les buts étaient remplis en première manche avec deux retraits, Kevin Torres a envoyé son lancer au champ centre pour un double produisant trois points. Avant même que les Aigles ne se présentent au bâton, les Jackals avaient eu le temps d'inscrire quatre points au tableau.

«Je leur ai dit que c'était juste quatre points, pas quarante. Calmez-vous et jouez», a expliqué Stanton.

Décidément, l'attaque des Aigles ne s'en laisse pas impressionner actuellement. David Glaude, Taylor Brennan et Kevin Cornelius se sont tour à tour rendus sur les sentiers, offrant à Michael Suchy des buts remplis pour sa première présence au bâton. Après avoir expédié une fausse balle loin vers la droite, le Floridien a frappé un grand chelem, portant la marque à 4-4. Il s'agit d'un deuxième grand chelem pour les hommes de T.J. Stanton en trois jours. Brennan, qui d'autre, en avait été l'auteur dimanche.

«On sait que nous pouvons marquer et frapper des circuits, ce n'est pas le problème», a également noté l'entraîneur des Aigles.

Une fois de plus, la relève des Aigles a connu des ratés. Dès son arrivée au monticule, Angel Rincon a accordé un but sur balle et un coup sûr à la suite d'une décision des arbitres contestée par la foule. Après avoir déclaré que la balle était hors jeu, les officiels se sont ravisés et ont décidé d'accorder un simple aux Jackals.

«Je crois que la décision est juste. Mais le problème, c'est comment peux-tu décider après que c'était un simple et que le joueur au premier allait se rendre au deuxième but? Ça ne marche pas comme ça au baseball.»

Par la suite, Rincon a lancé deux mauvaises balles échappées par le receveur. Cela a permis aux Jackals d'avancer sur les buts et de marquer deux fois, pour réduire l'écart à un seul point. T.J. Stanton n'a alors pas attendu la fin de la manche pour demander à un nouveau releveur, Jackson Zarubin, de s'échauffer.

Zarubin n'est toutefois pas resté longtemps au monticule. Avec des Jackals menaçants, il a été remercié après avoir affronté seulement deux frappeurs puis remplacé par Fernando Fernandez. C'est la deuxième fois en autant de soirs que Stanton lui fait confiance. Fernandez a terminé la huitième manche, avant de laisser la place à Shaun Ellis pour terminer le match. Ce qu'il a fait sans tarder.

En tout, les Aigles ont utilisé cinq lanceurs, presque autant que la veille quand quatre artilleurs avaient été mandatés par Stanton.

«Ellis est fatigué, mais il veut la balle à chaque match. C'est moi qui dois lui mettre un frein», a soutenu Stanton, qui avoue en avoir demandé beaucoup à ses releveurs cette semaine.

Les Aigles et les Jackals remettent ça mercredi avec le dernier match de la série de trois. Les lanceurs partant qui devraient s'affronter sont Chris Murphy (7-4, 3,77) pour Trois-Rivières et Dylan Brammer (6-5, 4,10) pour le New Jersey.

Les amateurs ont été chanceux mardi de pouvoir assister au match. Même si les prévisions météorologiques indiquaient qu'il y avait de fortes chances de précipitations et qu'une bande d'orages traversait la région, il n'y a eu qu'une faible pluie durant une ou deux minutes. Est-ce que les amateurs auront autant de chance mercredi soir pour la conclusion de la série de trois matchs? Probablement pas si on se fie aux bulletins de la météo.

CARNET DE NOTES

Un spectateur a eu toute une frousse en huitième manche, après avoir été atteint par une fausse balle de Connor Hofmann, le voltigeur gauche des Jackals. Le jeune homme était assis sur la rambarde en béton situé au bout des gradins lorsqu'il a été touché par la balle. Les autres spectateurs ont retenu leur souffle, craignant qu'il chute par-dessus le muret de béton.

Sports

CHIFFRE DU JOUR

120

L'attaquant vedette des Cavaliers de Cleveland, Kevin Love, a accepté une prolongation de contrat de quatre ans, qui lui rapportera 120 millions $. Cleveland s'assure ainsi ses services, après le départ de LeBron James.





TELUS
présente
Cavalia
ODYSSEO
LE SPECTACLE DE L'ÉTÉ
À MONTRÉAL
cavalia.com
SOUS LE GRAND CHAPITEAU BLANC
À L'ENTRÉE DU PONT JACQUES-CARTIER • 1-866-999-8111
THE KEG STEAKHOUSE+BAR